

— Les Indépendants —

La Voie de la Confiance

Au service d'un nouveau
modèle de développement



Rassemblement National des Indépendants



La Voie de la Confiance

Au service d'un nouveau
modèle de développement

*C'est avec une sincère reconnaissance
que nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements
à l'artiste Abdelkebir Rabii qui a permis, par son talent,
de rendre possible l'expression de nos mots sur une toile.*

Table

Préface – Aziz Akhannouch	9
La Voix des Indépendants	17
L'expérience au service de l'avenir	18
La Voie de la Médiété	21
La Voie de nos Valeurs	27
<i>L'Egalité</i>	27
<i>La Responsabilité</i>	30
<i>La Communauté</i>	32
Une chance pour tous	35
D'abord l'emploi, pour une vie digne	38
<i>Deux millions d'emplois</i>	40
<i>Relancer l'emploi</i>	72
Ensuite, l'école voie de l'inclusion	104
<i>L'école du savoir</i>	106
<i>L'école de la citoyenneté</i>	116
<i>L'école de l'action</i>	121
<i>L'école du devenir</i>	130
Et la santé, pour un vivre-mieux	149
<i>Halte aux déserts médicaux !</i>	150
<i>Une CIN Médicale</i>	159
<i>Ces passionnés à propulser</i>	164
<i>Ne plus renoncer aux soins</i>	169
La Voie de la Confiance,	175
<i>construisons-la Ensemble</i>	

Préface

Aziz AKHANNOUCH

PRÉFACE

Le politique a d'abord et avant tout, la responsabilité de produire des idées. Des idées claires, cohérentes et bien comprises de tous. Des idées qui se nourrissent de ses échanges avec les citoyens, la société civile, les décideurs et toutes les forces vives de la Nation. Des idées qu'il veille à concrétiser au service des citoyens.

En même temps, ces idées doivent être fidèles à ses valeurs. Celles qui définissent l'âme de sa famille politique ; un terme que je préfère à celui, plus clivant, d'idéologie ou de corpus doctrinal. C'est ainsi que nous, Indépendants, nous sommes posés les questions : Où voulons-nous aller ? Et quel chemin devons-nous emprunter ?

Le Maroc a accompli de formidables progrès, cela est indéniable. Grâce aux efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, en sa qualité de dirigeant visionnaire qui a su, avec une conviction et une détermination inébranlables, mener le Maroc vers l'avenir. Un avenir qui associe contemporanéité et préservation de son identité, de sa culture, de sa civilisation, clé de voûte pour un réel développement. Les marocains sont fiers d'avoir à leur tête un Souverain proche de son peuple et soucieux de son épanouissement, conduisant ainsi des réformes dans différents domaines, lesquelles ont permis au Maroc de susciter l'inspiration et le respect à l'échelle internationale. En tant qu'Indépendants, nous ne pouvons qu'abonder dans ce sens, en contribuant à penser et à construire l'avenir de notre pays.

Je ne me permettrai pas de faire le jeu des détracteurs médisants qui, à des fins partisans, critiquent la classe politique afin d'attiser la méfiance et diviser les citoyens. Il ne s'agit pas de dénigrer le travail qui a été effectué jusqu'à présent, ce n'est pas dans la nature d'un Indépendant que de voir le verre à moitié vide. Cependant, nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle et nous ne pouvons

répondre à certaines problématiques actuelles, en appliquant des recettes ayant déjà montré leurs limites.

Le concert indéfiniment reproduit par quelques cuistres politiques, trop éloignés des réalités du pays a accouché du scepticisme, de la lassitude et du ressentiment des marocains. Aujourd'hui et plus que jamais, des inquiétudes émergent autour des valeurs dans notre société et des tensions croissantes s'y manifestent. Elles traduisent souvent des doléances citoyennes légitimes et compréhensibles, eu égard à l'ampleur des inégalités sociales et territoriales à combattre, mais s'avèrent d'autres fois faussement alimentées par des esprits malintentionnés.

Ces appréhensions autour des valeurs sont, entre autres, la conséquence de la crise que vivent nombreuses de nos institutions de médiation, et en premier lieu les formations politiques. Dans ce contexte, un seul mouvement, qui se veut apolitique et spontané, a connu une croissance fulgurante ces dernières années : ce mouvement est celui des abstentionnistes, fatigués de la politique telle que pratiquée, désespérés de son manque d'efficacité. Ce silence assourdissant doit pourtant rappeler au politique – qui veut bien l'entendre – qu'il se doit de remplir honnêtement son rôle : celui de l'écoute, de l'action et de la représentation, sans fuite en avant, ni retranchement derrière des solutions de facilité par opportunisme malsain, loin de tout attachement aux croyances et aux valeurs.

Notre vision vient rompre avec ces vieilles pratiques politiques qui ont agité de faux-débats et confronter notre société sur des sujets qui, en réalité, n'ont de sens que parce qu'ils se complètent : performance économique et lutte contre la pauvreté, dynamique entrepreneuriale et justice sociale, droits et obligations, responsabilité individuelle et collective, etc.

Les Indépendants ne s'accommoderont pas du *statu quo*, des habitudes politicardes, ni des propositions sans fin qui ne sont visibles que sur papier. Nous ne nous contenterons pas non plus de pointer les dysfonctionnements, les contraintes et les obstacles. Si nous voulons avancer, il faudra bousculer les habitudes, parler le langage de la vérité;

Ce langage de vérité dénonce l'immobilisme échu de certaines politiques antérieures face aux problématiques prioritaires des citoyens et qui n'a fait qu'aggraver le sentiment de *hogra*, d'injustice et d'exclusion qui menace notre cohésion sociale;

Ce langage de vérité reconnaît que l'investissement privé, insuffisant depuis des années, a entraîné une hausse du chômage, elle-même cause d'exclusion sociale;

Ce langage de vérité convient que la promesse de lutte contre la corruption et le népotisme, telle qu'avancée, n'a pas été tenue et a eu un effet délétère, démobilisateur et pernicieux sur les esprits;

Ce langage de vérité affirme haut et fort que les services sociaux tels que l'éducation et la santé n'ont jamais connu de réforme digne de ce nom, devant la consternation et la désespérance des familles;

Ce langage de vérité lève le voile sur les batailles que les marocains nous ont dit être prioritaires pour eux. En conséquence, nous faisons de leurs urgences pour mieux vivre notre priorité. Une priorité orientée vers les sujets de l'emploi, de l'éducation et de la santé. Nous portons la conviction que les marocains ont besoin de se réaliser, d'accéder à l'ascenseur social, en tant qu'individus émancipés, évoluant dans une société dynamique et cohésive, composée de familles solides et soutenues par des institutions publiques efficaces.

Les marocains aiment le succès et la réussite. Ils respectent l'effort à son origine et savent que travailler durement ou avoir une idée innovante peut faire la différence, encore faut-il que les politiques

leur donnent l'opportunité de s'élever socialement. En définitive, il suffit de redistribuer les chances équitablement.

Vilipender la réussite avec la fourbe intention de manipuler le marocain est une grave erreur, car ce dernier n'est pas dupe. Je ne connais moi-même que trop bien ces attaques incessantes et infondées. Mon indifférence face à cela, je la dois à la confiance que je porte en mes concitoyens.

Aussi loin que remontent mes souvenirs, j'ai toujours eu en moi une volonté: être utile, faire évoluer les choses, à mon modeste niveau. J'ai pris goût au travail très jeune, probablement parce qu'il n'est rien de plus gratifiant que de poursuivre un projet et de le voir se réaliser. Cette volonté réside en chacun de nous. C'est pourquoi je ne puis me résoudre à me consacrer à ma réussite personnelle sans penser à celle des marocains. C'est cet espoir qui a fait naître mon engagement politique, car un Indépendant est avant tout un militant pour qui l'injustice et le mépris social qui empêchent le citoyen d'Être sont insoutenables.

Mon engagement politique ne date pas d'hier. Il commence en 2003, lorsque je me suis présenté aux élections locales, dans mon *douar*, *Aguerd Oudad*. Cela m'a paru comme une évidence que de commencer le changement de là d'où je venais, quelque part dans les montagnes spectatrices de l'effervescence première du devoir civique et de la citoyenneté qui m'animent, ainsi que de mon attachement à la communauté et à la Patrie. Depuis, j'ai eu l'honneur de faire grandir mon engagement politique, au même titre que la confiance et les responsabilités qui m'ont été accordées. Ce même sentiment citoyen anime aujourd'hui les Indépendants dans la rédaction de cette esquisse d'offre de réforme, première plateforme de débat, dans une approche participative dont se prévaut le pays pour aborder les problématiques nationales majeures.

Une offre de réforme qui vient en réponse à l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, à toutes les forces vives: au gouvernement, au parlement et aux différentes

institutions et instances, chacun dans son domaine de compétences, pour repenser notre modèle de développement, afin de le mettre en phase avec les attentes de nos concitoyens et les évolutions que connaît le pays.

Cette contribution sera édiflée pierre par pierre : elle ne sera pas imposée au mépris des réalités, ni construite à huis clos sur la base de présumées hypothèses. Nous souhaitons que chaque citoyen, qui s’y reconnaisse, puisse y participer.

Je lance ainsi un appel à tous les marocains, notamment aux jeunes, à la société civile et aux acteurs économiques : nous sommes prêts à vous écouter, à réagir aux points que vous soulèverez et à intégrer vos propositions, afin d’élaborer l’offre politique des Indépendants, qui constituera notre feuille de route dès 2018.

J’estime qu’une vie politique n’est rien sans valeurs, tout comme les valeurs n’ont de raison d’être que si elles se matérialisent par l’action. Aujourd’hui, nous Indépendants, souhaitons faire revivre les valeurs politiques dans ce qu’elles ont de plus noble. Nous voulons les faire revivre pour renforcer la confiance des marocains en leur avenir. J’ai l’intime conviction que notre pays a tout à offrir : force, fierté et envie d’avancer caractérisent le peuple marocain. Les Hommes et l’histoire de notre civilisation en attestent de par le Monde.

Dans cette voie, nous serons guidés par une vision, qui puise ses racines dans notre histoire et notre identité. Une vision qui considère que la justice sociale signifie ‘la justice pour tous, la responsabilité de chacun’ et se fonde sur les solides valeurs de l’Egalité, la Responsabilité et la Communauté :

L’Egalité, car elle est synonyme d’opportunités pour tous ;

La Responsabilité, parce que nos droits sont le reflet de nos devoirs ;

La Communauté, car nous voulons un Etat-habillant qui veille à l’émancipation des citoyens.

Nos valeurs guident notre comportement et se reflètent d'ores et déjà dans les actions concrètes que nous soumettons à l'appréciation des citoyens dans notre projet politique. Grâce à leur contribution, nous allons construire notre offre politique, par conviction et non par choix de confort ou par fioriture pompeuse. Le chemin que nous avons sciemment choisi trouve là tout son sens, car il fait barrage à toute forme de complaisance et de pusillanimité. Nous nous engageons à prendre en compte les attentes prioritaires des marocains dans la formulation de nos objectifs et dans l'identification des axes prioritaires de réforme, pour mieux évaluer les besoins concrets en moyens et parvenir à des améliorations tangibles. C'est ainsi que dans les pages qui suivent, nous n'offrirons pas un sommaire de propositions démagogues : notre projet évitera les pièges de l'exhaustivité et des mille chemins de réforme. Nous n'allons pas non plus lancer des promesses intenable pour des fins électoralistes. Ce que nous proposons, c'est une Vision, un Cap, une Voie alternative, dans l'espoir de rétablir la confiance du citoyen en la politique. Nous emprunterons ce chemin, que nous appelons à juste titre ' la Voie de la Confiance ', main dans la main avec tout citoyen qui souhaite nous y rejoindre. Soyez assuré.es que notre seul véritable objectif est de servir nos concitoyens, car ce qui rassemble les Indépendants d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient, c'est le devoir de servir la Nation. Notre Pays a tous les atouts pour que chaque marocain ait foi en son avenir. Empruntons ensemble la Voie de la Confiance !

La Voix des Indépendants

L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'AVENIR

**« La Voix des Indépendants s'élève,
elle appelle à un retour aux sources »**

Les Indépendants

Celui qui ne sait d'où il vient ne peut savoir où il va : en lançant un appel à tous les marocains pour construire la Voie de la Confiance, les Indépendants remontent à leur genèse, il y a quarante ans de cela.

Au lendemain de la Marche Verte, la société marocaine a connu de profondes mutations, marquées par l'émergence d'une classe moyenne qui souhaitait rétablir la parole civile, la parole politique et la légitimité des partis dans l'espoir de redonner confiance aux citoyens marocains, jusqu'alors désabusés par l'ostracisme exercé par certains acteurs politiques. Cette nouvelle génération souhaitait en finir avec l'ordre prédominant des privilégiés, y substituer un plus égalitaire et rompre avec un modèle élitiste trop éloigné des réalités sociétales.

C'est dans ce contexte que les Indépendants sont devenus, l'un des premiers mouvements politiques au Maroc. Avec 144 sièges sur les 267 convoités, soit une majorité absolue, les députés Indépendants sont parvenus à créer un groupe unifié pour coordonner leurs actions et servir au mieux les intérêts des citoyens. Ahmed Osman mit alors en lumière l'idée d'un rassemblement engagé et engageant, défendant l'intérêt national au-dessus de toute considération partisane.

Les Indépendants sont des Hommes aux pensées différentes mais aux valeurs convergentes, ayant répondu présents à l'appel de leurs pairs, en se présentant aux élections. « *Je suis né dans*

une commune à 500 kilomètres d'Errachidia. J'ai eu la chance de finir mes études et mes concitoyens voulaient que je me présente aux élections pour les aider à aller de l'avant. J'ai été élu en 1977 sans connaître les autres. Nous ne nous connaissons pas. Nous avons formé un groupe sans qu'aucun lien ne nous rassemble, mais nous avons des idées communes. Nous étions juristes, agriculteurs, avocats, entrepreneurs, enseignants... Ce qui nous rassemblait était la défense du monde rural, la défense des secteurs sociaux et de l'économie: une social-démocratie et non une démocratie sociale », c'est dans ces propos que l'un des fondateurs du Rassemblement National des Indépendants (RNI) évoquera la naissance du mouvement.

Ce grand Rassemblement transcenda alors les systèmes politiques classiques et le RNI naquit, le 6 octobre 1979, à l'occasion du Congrès constituant démocratique. Depuis, il défend, contre vents et marées, les intérêts de la Nation, en adoptant de nombreuses positions courageuses. Parmi elles :

- Sa participation à l'expérience de l'alternance, ayant permis de révéler ses larges fractions populaires à l'opinion publique et clarifier *de facto* sa ligne idéologique de centre gauche;
- Sa défense de la question des droits de l'Homme en participant à la création de l'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH).

Aujourd'hui, les Indépendants souhaitent à nouveau ouvrir leurs ailes à tous les marocains qui veulent préparer l'avenir. L'occasion de dresser le bilan des 40 années d'existence, de lancer un processus de réflexion et de construire un nouveau contrat de confiance avec le citoyen.

Le mouvement des Indépendants se veut démocratique, ouvert et respectueux des sensibilités de chacun, avec l'espoir de rassembler des femmes et des hommes, d'horizons divers et de Régions diverses, mobilisés, au-delà de tout clivage politique, par un même idéal.

Les Indépendants se veulent tournés vers l'avenir : l'avenir de l'emploi, de l'éducation et de la santé, afin de proposer un projet politique pour les marocains. Car la société marocaine doit être gouvernée avec plus de participation citoyenne, de transparence et de cohérence. Pour les Indépendants, le processus de modernisation de l'exercice politique a déjà commencé.

Ce sont ces idées neuves, pour des réalités nouvelles, qui font qu'autour de nos ministres et élus, forts de nos 100000 adhérents, riches de nos complémentarités, portés par les valeurs d'Égalité, de Responsabilité et de Communauté, nous ambitionnons de redonner une utilité à l'action politique en écoutant la voix du citoyen marocain. Le citoyen qui se lève tôt le matin, le citoyen qui s'inquiète pour l'avenir de ses enfants, le citoyen qui rêve de faire des études pour accéder à un emploi digne, le citoyen qui se bat pour améliorer son niveau de vie, le citoyen fier de son pays, le citoyen qui a envie d'y croire...

C'est ici que commence la Voie de la Confiance.

LA VOIE DE LA MÉDIÉTÉ

**« La carte politique est mal lue,
car les gens voient les communistes
applaudir les conservateurs »**

*Mohamed Aujjar, Indépendant - membre du Bureau
Politique*

Avant de déployer l'offre politique des Indépendants, il nous paraît primordial de lever le voile sur des questionnements fondamentaux :

- La définition des valeurs est-elle essentielle ou accessoire à l'exercice politique ?
- Quel serait notre positionnement dans un échiquier politique pour le moins sibyllin et aux contours instables ?

De nos jours, le positionnement des partis politiques est sujet à confusion et cela partout dans le Monde, si bien que l'on peine à le définir avec précision. En effet, « Gauche » et « Droite » ne sont plus des clés de lecture aussi pertinentes, en particulier depuis la chute du mur de Berlin. Paradoxalement, ce clivage existe encore et refuse de disparaître de l'espace politique.

Lorsque l'on analyse l'évolution de la pensée politique, l'on s'aperçoit que les positions et points de vue idéologiques des politiques dépendent principalement de l'environnement et du contexte dans lequel ils évoluent. C'est ainsi qu'une même pensée politique sera tantôt de gauche, tantôt de droite, dépendamment du contexte et du pays. Néanmoins, ce clivage continue d'influencer la pensée politique car, après tout, la politique se veut un éternel combat de visions, faisant appel au débat contradictoire pour jouir de la liberté d'opposition.

Au Maroc, les mouvements politiques ne mettent en lumière que très peu cette disjonction gauche/droite, si bien que leur identité est plus souvent basée sur l'adaptation de leurs positions politiques au contexte présent, plutôt qu'à leur idéologie première. Il va sans dire que cela se fait grandement ressentir auprès du citoyen pour qui, discerner l'idéologie des partis, est une tâche complexe et parfois vide de sens.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi de définir notre positionnement en réponse à la question de l'identité: qui sommes-nous? Et à la question de l'enjeu: à quel Maroc aspire-t-on? Car la politique est avant toute chose une question d'idées, de valeurs, d'actions et d'engagement sans faille envers les objectifs. C'est ainsi que nous avons fait le choix d'une voie centrale alternative, qui défend les valeurs d'une société juste ainsi que la responsabilisation et l'autonomisation du citoyen.

Aussi, conscients du rôle que nous avons à jouer dans la sensibilisation et l'encadrement des citoyens, au sujet des défis à venir pour notre pays, dans un contexte mondial turbulent, il nous paraît nécessaire de mettre en exergue notre trajectoire politique. Une trajectoire qui constituera le socle de notre participation à un nouveau modèle de développement pour le Maroc, réaliste mais ambitieux, nous permettant ainsi d'atteindre les objectifs que nous nous serons fixés, chemin faisant, au service du citoyen marocain.

Les Indépendants s'appuient sur une vision inédite, une voie nouvelle, celle de l'équilibre. Celle du centre et de la modération, celle de l'action: le centre n'est certainement pas le courant de la neutralité, de l'indifférence, des 'sans opinions', ni de l'emplacement à l'arrêt ou des pieds dans le ciment. Contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, c'est le courant qui construit la meilleure société possible au regard des défis actuels et à venir, avec pragmatisme, responsabilité et humanisme, dans le but d'assurer la cohésion sociale.

Si nous insistons sur le choix du centre, c'est parce qu'il renvoie non pas à une posture entre gauche et droite mais aux principes de *wassatiya wa l'itidal*: la voie de la foi authentique. 'L'islam est la religion du Juste Milieu', une religion de la tempérance, de la modération, et de la tolérance. C'est ainsi que les marocains la reçoivent et la pratiquent depuis quatorze siècles.

Nous croyons en les constances fédératrices de la Nation :

- L'Islam en tant que religion d'Etat. L'Etat garantit à tous le libre exercice des cultes ;
- L'unité nationale aux affluents multiples ;
- La monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale ;
- Le choix démocratique.

Voilà pourquoi nous le clamons, non sans aplomb : nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Nous refusons des conceptions de l'Islam importées d'ailleurs. Nous avons tous grandi dans un milieu empreint de religiosité juste. Une religiosité spontanée, cristallisée autour de l'institution d'*Imarat Al-Mouminine* et imprégnée du rite malékite dont nous sommes fiers. Une religiosité de la *Jmaâ* qui s'appuie sur la sagesse de ses *agourram* locaux, une religiosité où le *fqih* du *douar* vit en symbiose avec les habitants dont il est l'imam, le confident et le conseiller et qui trouve des solutions à leurs problèmes quotidiens, guidé par l'impératif de *wassatiya* et respectant leurs usages.

Il est inenvisageable pour nous d'user de toute manifestation extérieure de bigoterie visant à instrumentaliser notre religion sacrée à des fins politiques. Pour nous, l'islam est intrinsèque : il nous accompagne dans toutes nos décisions, il est notre morale. L'islam est notre joyau, il nous guide. Un joyau que nous n'exposons point, par pudeur. Un joyau qui respecte l'humain quel qu'il soit, qui l'accepte et qui prêche la pureté, la vérité et la bonté dans le plus petit des actes.

L'Islam prône la justice sociale et l'égalité entre les membres de la société, que ce soit au niveau de la parenté, de la couleur, de l'origine ou de la langue. Aussi, sommes-nous tous sujets aux mêmes devoirs et aux mêmes responsabilités, devant le Créateur. Et s'il existe une chose qui nous unit, c'est bien notre ferme conviction que l'identité marocaine est plurielle, aux divers affluents: arabe, amazighe, sahraoui et hassani.

Si aujourd'hui nous empruntons la voie de la médiété, c'est avec une seule préoccupation à l'esprit: le citoyen. Une voie nouvelle qui puise le meilleur du système libéral à savoir l'initiative individuelle, le respect des droits et des devoirs, l'effort et le travail, la compétitivité et la pluralité. Comme elle puise le meilleur du socialisme à travers ses aspects de cohésion sociale, d'équité et d'humanisme. Une social-démocratie qui veille au maintien de l'équilibre entre libération des talents et des énergies individuelles, initiatives économiques et investissement, sans jamais négliger les problèmes liés à la pauvreté et à la vulnérabilité.

Si nous faisons ce choix, c'est aussi car nous ne pouvons nous résoudre à l'individualisme de droite, qui impose que s'il y a des vainqueurs, c'est parce qu'il y a des vaincus, dressant ainsi les uns contre les autres. Notre société doit se donner comme tâche de ne comporter que des vainqueurs, des femmes et des hommes qui trouvent leur place au sein de la communauté et dont la conscience citoyenne est inlassablement présente. Nous ne pouvons nous résoudre non plus, à l'utopisme de gauche lorsqu'il s'approche du communisme, qui donne à espérer au citoyen, à coup de collectivisme, un constructivisme où l'égalité se conçoit dans l'uniformisation pouvant conduire, au bout du compte, à l'aliénation. Pour nous, il n'y a que dans le travail, l'effort et le sérieux que se trouve la dynamique essentielle pour bâtir la meilleure société possible.

Cette trajectoire social-démocrate, plus que toute autre idée politique, se bat pour une société marocaine apaisée, à la recherche d'un

juste équilibre, d'une Médiété, où chacun trouve sa place en tant que personne, dans le respect de l'autre, loin des sentiments de *hogra*, d'injustice ou d'impuissance, engendrés par le non-respect des droits du citoyen.

Pour nous, Indépendants, la recherche permanente de cette tempérance est une nécessité. Voilà pourquoi la Voie de la Confiance repose sur une société juste :

- Celle pour qui *l'hogra*, l'injustice, l'impuissance et l'exclusion des revenus ou du pouvoir est intolérable ;
- Celle où la pauvreté et la marginalisation n'existent plus et où l'écart social entre les individus, les groupes, les régions et les communes ne se fait pas sentir ;
- Celle qui permet à l'ensemble des citoyens de jouir des mêmes droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux ;
- Celle où règnent les sentiments d'équité et de cohésion sociale ;
- Celle qui offre à l'ensemble des citoyens des opportunités équivalentes d'ascension sociale, leur permettant de développer leurs capacités, leur niveau de vie et de faire jaillir leurs ressources intérieures pour mieux les employer dans leur propre intérêt mais aussi dans l'intérêt général.

En somme, une société juste est celle qui se fonde sur le principe de l'égalité, pilier fondamental de la citoyenneté, ainsi que sur les principes de la cohésion sociale, du respect des droits de l'Homme et de sa dignité.

Si cette définition peut paraître lointaine, c'est ignorer que de notre point de vue, la justice sociale est une valeur centrale, un idéal suprême, l'indicateur qui nous permet de mesurer nos réalisations sans jamais perdre le cap.

Cette égalité parfaite est inatteignable et s'en rapprocher ne se fera certainement pas en un jour, mais nous nous devons néanmoins d'être à son école et de militer avec acharnement, résolution et conviction pour le développement d'un système social qui tend vers un modèle d'équité.

La justice sociale, c'est cette force invisible qui veille à lutter contre l'exclusion, honteusement fondée sur le genre, le statut ou la classe sociale, armée de l'intégration, quelle que soit la situation du citoyen ou sa provenance. Bon nombre de rapports mettent en lumière les difficultés qu'a rencontrées le Maroc durant ces cinquante dernières années pour intégrer l'ensemble des acteurs de la société, en particulier les femmes et les jeunes ainsi que l'ensemble des Régions dans son processus de développement. Aujourd'hui, plus que jamais, si l'on ne valorise pas suffisamment notre capital humain, les répercussions s'en feraient ressentir sur notre trajectoire. Voilà pourquoi l'inclusion n'est pas un choix mais une nécessité: qu'elle soit régionale ou sociale, qu'elle concerne les femmes, les jeunes, les entrepreneurs, les professionnels, les artisans, les ouvriers, les femmes chefs de famille, les agriculteurs, les cadres, les jeunes diplômés, les marocains résidants à l'étranger et toutes les forces vives de notre Nation.

La Voie de la Confiance porte l'ambition de voir les marocains réussir. A ce dessein, les citoyens doivent pouvoir évoluer dans une société forte, fondée sur des valeurs communes. Car lorsque les citoyens ne se reconnaissent plus dans les valeurs de la société, celle-ci s'affaiblit et ne permet l'accès au bien-être qu'à un nombre infime de ses citoyens.

C'est dans cette perspective que trois valeurs se sont distinguées lors des congrès que nous avons tenu dans toutes les Régions, y compris celle des Marocains du Monde. Nos militants qui représentent la société marocaine dans toute sa diversité ont dit leur mot, ou devrait-on dire trois mots, pour bâtir une société juste, soucieuse d'émanciper l'ensemble de ses citoyens: Egalité - Responsabilité - Communauté.

LA VOIE DE NOS VALEURS

**« Nous ne voulons pas d'opinions qui divisent,
nous voulons des valeurs qui rassemblent »**

*Mohamed Boussaid, Indépendant - membre du Bureau
Politique*

• L'ÉGALITÉ

Lorsque l'on emprunte la Voie de la Confiance, la corrélation entre justice sociale et égalité est indéniable. Cela est dû au postulat fondamental selon lequel la justice ne peut être atteinte sans le respect de l'égalité des chances. Les marocains sont tous égaux aux yeux de la loi. Ils bénéficient tous des mêmes droits et ils sont tous sujets aux mêmes devoirs, où qu'ils soient et quelle que soit leur situation. Mais ont-ils vraiment des chances égales de réussir ? L'égalité des chances implique que la société doit offrir à tous les citoyens l'accès à des services stratégiques communs, afin que chacun puisse exprimer ses potentialités au sein des différentes activités économiques et sociales du pays. En l'occurrence, l'égalité des chances en matière d'éducation, de formation et d'apprentissage donnera à chacun l'opportunité d'évoluer et d'améliorer son niveau de vie.

L'égalité signifie aussi la nécessité de combattre la vulnérabilité non à partir d'un parti-pris charitable mais grâce à l'accès au travail et la capacité à saisir les opportunités qui se présentent afin de renforcer l'autonomie et l'estime de soi. Le travail apporte le respect des autres : un homme ou une femme qui travaillent, qui produisent, sont pris en considération et gagnent en estime autour d'eux. Ainsi, pour asseoir les fondements de l'égalité dans

notre société, ces facteurs doivent être à la base d'un lien social réinventé, susceptible de mobiliser les énergies.

Lorsque l'on aspire à l'égalité, on ne peut se soustraire au devoir d'intégrer l'ensemble des marocains au projet d'une société participative, responsable de la co-production des politiques publiques.

Or, nous assistons actuellement à l'émergence de deux types d'exclusion sociale dans notre pays. La première, spontanément observée de tous, est l'exclusion de ceux qui se retrouvent en bas de l'échelle et qui n'arrivent pas à accéder à l'ascenseur social. La seconde, davantage passée sous silence, est une exclusion volontaire consistant à se mettre en marge de la société et c'est notamment le cas des élites. Cela se traduit par leur retrait des institutions publiques, comme l'éducation nationale ou la santé publique.

Comprendre le phénomène de l'exclusion est essentiel pour faire face aux inégalités de la société, car l'exclusion trouble l'intérêt général dans une société participative et l'inclusion des plus pauvres est fortement dépendante de celle de l'élite et des classes moyennes. Si l'on veut venir à bout de l'exclusion, il est nécessaire d'unir et de fédérer l'ensemble des marocains autour de valeurs sociétales marocaines et d'un projet de société commun pour le pays. Regagner la confiance de l'ensemble des marocains commence par porter une attention particulière à l'amélioration de la qualité des services et biens publics qui doivent profiter à tous, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Aussi, faut-il le préciser, l'égalité ne s'entend pas au sens de l'égalitarisme, montré du doigt par certains et servant d'épouvantail pour agiter la crainte du nivellement et trouver un semblant de justification aux inégalités. Voilà pourquoi les Indépendants, dans un souci de cohérence avec leur identité profonde, aspirent non pas à une égalité chimérique, mais bien à l'égalité 'juste' : l'égalité des chances, et combattent non pas l'inégalité, mais : l'inégalité 'injuste' ou 'injustifiée'. En d'autres termes, les inégalités peuvent

être admises à condition que l'égalité des chances soit offerte au départ et qu'elle bénéficie à tous.

L'investissement privé et l'initiative personnelle pour créer des opportunités d'emplois doivent être considérés comme une aubaine à saisir, loin de tout stéréotype tendant à fractionner notre société ou à assombrir l'image de ses élites, notamment auprès des personnes nécessiteuses. De même que les encouragements, les promotions ou autres récompenses pour tout travail accompli congrûment ont des répercussions positives, favorisant l'esprit de compétition loyale ainsi que le dévouement au travail.

Et si la société juste est synonyme d'égalité des chances, c'est parce qu'elle doit s'engager à offrir à tous les membres de la société des chances égales dans tous les domaines de la vie, tels que l'éducation, la santé et l'emploi. Pour y parvenir, trois conditions capitales sont de rigueur :

- Offrir des opportunités grâce à des mesures économiques et sociales justes ;
- Permettre aux individus d'avoir accès aux opportunités et de concourir également pour en bénéficier ;
- Supprimer tout processus comportant un risque de discrimination.

A l'évidence, remplir l'ensemble des conditions énumérées ci-dessus bien que nécessaire, ne suffira pas pour parvenir à cette société juste à laquelle on aspire, au vu des écarts entre les citoyens en matière de compétences, d'aptitudes et d'environnement immédiat. Il faudra donc ajouter une quatrième condition *sine qua non* : celle de la cohésion sociale, fondée sur une politique fiscale juste, efficace, responsable et transparente, la protection sociale et la bonne gouvernance.

En définitive, l'égalité signifie la chance à accorder à chaque citoyen, dès sa naissance, pour saisir les opportunités qu'il croisera sur son chemin, en toute responsabilité. Néanmoins, il ne s'agira en aucun cas d'occulter ceux dont les multiples efforts, ne sauraient suffire pour atteindre leurs fins, pour des raisons indépendantes de leur

volonté (handicap, concours de circonstances, etc.). Envers ceux-là, la société se doit d'être cohésive. Or, une cohésion effective nécessite l'inclusion de l'ensemble de ses composantes, convaincues d'un projet sociétal commun qui les unit. Dans la Voie de la Confiance, le *challenge* sera donc de trouver en permanence le juste équilibre entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective.

• **LA RESPONSABILITE**

Il n'est pas d'égalité de droit sans égalité de devoir. Lorsque l'on emprunte la Voie de la Confiance, il va s'en dire que nous croyons que pour revendiquer des droits, il faut aussi remplir ses devoirs. Or, les droits envers l'Etat sont souvent exprimés séparément des devoirs liés à la citoyenneté et à la responsabilité mutuelle. Il nous est pourtant difficile d'imaginer vivre dans une société réellement juste, si les citoyens, représentés comme représentants, ne s'astreignent pas à un comportement responsable. Lorsque l'on évoque la justice sociale, la responsabilité - au même titre que la communauté et l'égalité - implique la prise de conscience de la relation causes/effets qui existe entre nos actes présents et le long terme. La responsabilité est par conséquent l'affaire de tous : l'Etat a pour responsabilité de venir en aide à celles et ceux qui en ont réellement besoin comme les sans-emploi et les chercheurs d'emploi. Comme il incombe à ces derniers la responsabilité de rechercher activement des opportunités leur permettant d'accéder à un revenu décent.

Etre responsable, c'est aussi savoir entreprendre toute initiative pouvant venir à bout de nos difficultés et celles de la communauté, dans la mesure de ses moyens, sans s'attendre à ce que les solutions viennent d'ailleurs. Pour nous Indépendants, chacun est responsable autant de ses actes que de son inertie. Car au bout du compte, c'est cette même inertie qui nous fait accepter l'absurde. Les valeurs qui constituent le fondement d'une société juste ne peuvent en effet devenir réalité que si tous les citoyens se comportent

individuellement de façon responsable. Et si l'irresponsabilité civique n'induit pas nécessairement une transgression de la loi, il n'est pas excessif de penser qu'elle n'en constitue pas moins une faute grave contre les préceptes de la foi, où chaque être est responsable devant son Créateur et l'esprit du Royaume. La responsabilité a en effet une connotation juridique, qui se traduit d'abord par le respect de la Constitution, notamment dans ses dispositions relatives à la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes. En outre, les citoyens, ayant participé par l'élection de leurs représentants à l'élaboration des lois, se doivent de respecter les règles qu'ils se sont fixées dans l'intérêt général. La responsabilité commence aussi par la première des institutions de la société: La famille. C'est elle qui détient le premier rôle dans l'éducation de l'enfant. Etre un parent ce n'est pas qu'être un géniteur, c'est aussi être un éducateur. Il est de sa responsabilité d'inculquer les bases intellectuelles et civiques de la vie au sein de la société. Il est de sa responsabilité de développer le système de valeurs de l'enfant. Son impact sera décisif dans sa trajectoire et ses premières années seront fortement conditionnées par le comportement des parents. L'Etat, par son système éducatif, est quant à lui responsable de former les jeunes à devenir des citoyens et des professionnels accomplis, maîtrisant les bases d'un apprentissage et jouissant de l'opportunité d'un développement personnel tout au long de leur vie.

Cela étant, la responsabilité ne doit en aucun cas être conçue comme une valeur individualiste car l'Homme n'est pas un être isolé, de même qu'il ne vit pas en autarcie. L'Etat a un rôle fondamental d'habilitation des individus pour qu'ils soient à même de prendre en charge leurs responsabilités familiales, sociales et sociétales. Enfin, rappelons-le encore: la société juste est, dans notre conception, à la recherche permanente du juste équilibre entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective, laquelle

est nécessaire au financement des politiques publiques et à la valeur de la communauté.

• **LA COMMUNAUTE**

La communauté est une valeur intrinsèque qui garantit la cohésion sociale. En effet, elle permet, grâce à des mécanismes de protection sociale, d'offrir à chacun les moyens de vivre décemment. La recherche du bien commun permet de limiter les inégalités sociales et d'éviter les frustrations, les colères et les révoltes : aucun individu n'est laissé de côté ou injustement désavantagé. Pour ce faire, nous devons établir des mécanismes qui protègent les individus, soutiennent les personnes en difficulté et répartissent équitablement les ressources.

La communauté ne doit pas être conçue d'un point de vue de solidarité charitable : tandis que celle-ci est une démarche individuelle, la communauté repose sur un système de justice institutionnelle, engageant l'ensemble des citoyens, lesquels y contribuent en étant convaincus de son bien-fondé. L'Etat, à travers ses institutions, doit garantir la protection sociale pour tous, qu'ils soient acteurs ou dans l'incapacité de prendre en charge leurs responsabilités, pour des causes recevables. Aussi, dans sa gestion de certains aspects de la protection sociale collective, l'Etat peut-il s'appuyer, dans une approche participative, sur la société civile ou le secteur privé.

La communauté n'empêche nullement la réussite individuelle, elle la promeut. Il est même salutaire à la société, à la communauté, que chacun puisse entreprendre librement. Les Indépendants encouragent la réussite individuelle car ils estiment qu'elle va de pair avec l'entraide : les marocains n'oublient pas leurs semblables car ils savent, qu'il est dans l'intérêt de tous de construire un équilibre au sein de la société. Les inégalités criantes et injustes peuvent entraîner la convoitise, la frustration, la rébellion et dans des cas plus graves la criminalité. La réussite individuelle

ne peut s'obtenir qu'en accordant une chance pour tous. Enfin, la communauté est une boucle: chacun peut être un jour à la place de celui qui a le plus besoin du soutien de l'Etat pour son autonomisation. Il est donc important d'investir dans des biens communs pour une société florissante.

En prenant la Voie de la Confiance, nous aspirons à une cohésion sociale fruit d'une balance, entre d'une part l'initiative individuelle, la libération des énergies et l'émergence des compétences et d'autre part la bienveillance de l'Etat. Cela se traduit par un positionnement politique clair et transparent. Car si les Indépendants ont choisi le 'Juste Milieu', ce n'est pas sans connaître l'impact de la cohésion sociale sur ce dernier.

Concrètement, la communauté à laquelle nous aspirons est celle qui ambitionne de trouver le juste équilibre entre:

- L'économie du marché et l'économie sociale et solidaire;
- La propriété privée et la propriété collective;
- Les méthodes de gestion des secteurs public et privé, dans un objectif d'efficacité et d'un service de meilleure qualité pour le citoyen.

Il importe enfin de préciser que chaque situation impliquerait un choix qui ne peut être jugé, dans l'absolu, comme étant 'bon ou mauvais' et qui doit être évalué selon un prisme d'efficacité et d'opportunité, au service de la société toute entière. L'essentiel dans cette approche étant de s'assurer que la décision est prise à l'issue d'un débat organisé et construit et jugée raisonnable par les parties prenantes. Cet exercice d'appropriation est désormais essentiel pour construire une société cohésive et accéder à l'*optimum* social.

Une chance
pour tous

**« Ce n'est pas en la politique que les Indépendants
m'ont redonné confiance, c'est en l'avenir »**

Yasmine, Jeune Indépendante - Région Rabat-Salé-Kénitra

Construire la Voie de la Confiance, avec les citoyens, est ce qui définit le mieux l'offre politique des Indépendants. Cette offre, nous la voulons différente de toutes les propositions qui se suivent et se ressemblent. Si nous avons choisi la social-démocratie comme référentiel pour l'orienter, c'est principalement en raison de la portée qu'elle peut avoir pour la réalisation de notre objectif premier : celui de permettre aux citoyens de s'émanciper.

Nous sommes convaincus que le développement ne peut suivre son cours sans croissance économique. Nous sommes conscients qu'il est difficile d'atteindre une croissance soutenable, alors que l'écart se creuse entre l'école marocaine et le marché de l'emploi, avec pour conséquence l'exacerbation des taux de chômage et de pauvreté. Pour nous, toute approche réformiste qui ne découle pas de la volonté d'améliorer la situation économique des marocains sera vouée à l'échec.

Sur la Voie de la Confiance, nous souhaitons que la cohésion sociale et la croissance économique puissent avancer de pair, afin de parvenir à un juste équilibre entre les valeurs que nous épousons et les principes de l'économie de marché.

Sur la Voie de la Confiance, nous n'épiloguerons pas sur les entraves du quotidien, mais nous nous projetterons avec le citoyen pour un lendemain meilleur qui profite à la communauté.

Nous savons le marocain fier : il veut gagner sa vie dignement pour éduquer ses enfants convenablement et espère vivre son quotidien sereinement, sans être hanté par son bâton de vieillesse, en l'absence d'une offre sociale solide.

Nous savons qu'un citoyen émancipé est en mesure de construire son avenir et de façonner celui de son pays. L'État-habilitant a la responsabilité de l'accompagner, par le biais de la protection sociale, le soutien des initiatives de développement et la redistribution équitable des revenus.

C'est pourquoi nous voulons contribuer à l'assise de conditions favorables au développement des marocains. Nous voulons associer l'ensemble des parties prenantes à la co-production des politiques publiques pour réduire substantiellement les facteurs de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalités. Pour nous, la reconsidération du citoyen nécessite des progrès réels dans la réduction des disparités criantes entre les mondes ruraux et urbains, la lutte contre les déséquilibres sociaux et l'émancipation des citoyens, en leur offrant une vie décente qu'ils choisiraient eux-mêmes.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le développement de stratégies claires et la mise en œuvre d'actions concrètes, dans les domaines prioritaires de l'emploi, de l'éducation et de la santé et avec l'implication des différents acteurs, notamment le territoire, la société civile et la jeunesse de notre pays.

Nous savons que la situation ne changera pas du tout au tout, mais nous choisissons de nous donner les moyens de réussir. Si nous accordons leur chance aux marocains pour y arriver, ils y arriveront. Il suffit de donner une chance à chacun. Une chance pour tous.

D'ABORD L'EMPLOI, POUR UNE VIE DIGNE

LE POSTULAT DES INDEPENDANTS

S'il est un sujet qui préoccupe les marocains, c'est bien celui du chômage de masse, surtout dans le rang des jeunes diplômés. Pour surmonter cette problématique majeure, nous nous devons de changer d'approche.

Aujourd'hui, le chômage frappe de plein fouet une frange importante de nos concitoyens: en 2016, le taux de chômage atteignait 9,4 %, bien loin des promesses brandies. Cet échec renvoie à la faible croissance économique qu'a connue notre pays, laquelle s'est effondrée à moins de 2 % en 2016.

Le fléau du chômage touche en particulier les jeunes. En milieu urbain, plus d'un tiers en souffrent. Encore plus absurde: dans notre pays, plus on est diplômé, moins on a de chances de trouver un emploi décent. Aussi, seulement deux femmes sur dix exercent une activité en dehors de leur foyer.

Pis encore, plus de 5 millions de nos jeunes ont abandonné les bancs de l'école, au niveau du collège ou du lycée, depuis les années 2000. Ceux-ci auraient pu emprunter la voie de la formation professionnelle. En réalité, 4 millions l'ont voulu, seuls 1,3 millions l'ont réellement rejoint et certains l'ont abandonné avant terme. Le taux de déperdition au niveau universitaire est aussi alarmant: Près de 60 % des étudiants n'obtiennent pas leur diplôme en fin de cursus. Cette situation difficile signifie que plusieurs millions de nos jeunes n'ont aujourd'hui aucune qualification, cherchant refuge dans le secteur informel, sable mouvant de l'exclusion sociale.

Plus affligeant encore, nombreux sont nos concitoyens qui occupent un emploi précaire, des 'bricoles', des emplois peu productifs et donc peu rémunérateurs. Tel est le cas des employés de certains

secteurs traditionnels, intensifs en emplois mais faiblement productifs et générant peu d'impact sur les autres secteurs. Plus d'un marocain sur deux se trouve dans cette situation.

Nous voulons que les marocains sortent de ce schéma binaire, indigne d'eux, où ils ont été longtemps contraints à choisir entre chômage et emploi précaire. De notre point de vue, la création d'opportunités d'emploi passe inéluctablement par l'accompagnement des secteurs générateurs d'emplois décents, le renforcement des compétences des demandeurs d'emploi et des travailleurs, l'amélioration du climat des affaires, le soutien à la recherche et au développement, etc.

A la lumière de tous les diagnostics et rapports nationaux et internationaux soutenant que le Maroc devra profiter de son aubaine démographique sur la prochaine décennie, nous nous mobiliserons au service de la création d'opportunités d'emploi pour tous; telle est notre définition du plein emploi.

1

DEUX MILLIONS D'EMPLOIS

**« L'emploi, l'emploi et l'emploi !
Nos trois lames de fond pour la cohésion sociale »**

*Moulay Hafid Elalamy, Indépendant - membre du Bureau
Politique*

Les Indépendants considèrent que l'emploi est cette charnière qui permet de conjuguer création de richesses et lutte contre les inégalités.

Dans la Voie de la Confiance, nous partons de l'axiome affirmant que l'emploi est la porte d'entrée à une vie digne. Le citoyen qui bénéficie d'un emploi convenable, qu'il soit libéral ou non, dans le secteur public ou privé, pourra se garantir une vie décente. L'accroissement des opportunités d'emploi permettra par ailleurs d'élargir le cercle des bénéficiaires de la protection sociale.

Travailler rassure l'individu et lui donne une valeur en tant qu'acteur dans la société. Il lui permet d'être Indépendant, sans avoir besoin de compter sur autrui, ni d'attendre des circonstances charitables. Le revenu issu d'un emploi décent est un moyen nécessaire pour élargir les choix des citoyens, renforcer leurs capacités et améliorer leur niveau de vie.

'Une opportunité d'emploi pour tous!', ce choix rassemble tous les Indépendants : sans emploi convenable, point de revenu décent et stable et sans ce dernier, point de progrès.

Nous considérons que la bataille de l'emploi a de multiples facettes, sur lesquelles il faudra agir simultanément dans l'espoir de voir reculer le chômage. En l'occurrence, le Maroc doit être en mesure de relever trois *challenges*, pour lutter efficacement contre le chômage et l'emploi précaire :

- Développer la tertiarisation de l'économie, car les services constituent un vaste gisement de l'emploi, susceptible d'inverser la courbe du chômage;
- Accélérer la voie de l'industrialisation pour transformer structurellement son économie et créer de l'emploi décent pour les nouveaux diplômés;
- Soutenir une ruralité créatrice de valeur et d'emplois en faveur de ses habitants.

Un tertiaire à l'ADN marocain

Jusque-là, plusieurs politiques publiques ont été annoncées et déployées dans le tertiaire, souvent, sans succès probants. Pour cause, la stratégie a souvent été trahie par l'exécution, si bien que le Maroc accuse aujourd'hui un retard criant d'emploi dans les services, en comparaison avec des pays tels que la Turquie ou l'Inde. Ces dernières années, les excuses fusaient quant au déploiement peu convaincant du tertiaire: le premier bouc-émissaire accusé est à chaque occasion cette personne qui migre vers l'informel, pour subvenir à ses besoins.

Oui, la répression par la sanction doit être déployée pour contrer les mastodontes de l'économie grise. Nous appelons pour cela à plus de contrôle notamment aux frontières et à l'application de sanctions dissuasives à l'égard de ces cavaleries organisées.

Mais considérons l'informel vivrier. En réalité, qu'offre réellement l'Etat au citoyen qui se tourne vers l'informel? Lui a-t-il déjà proposé une alternative décente? N'est-il pas naïf de croire que de simples promesses d'amnisties fiscales suffiront à le convaincre pour qu'il emprunte le chemin inverse?

La réalité, dure à dire et à voir, c'est que l'informel prospère là où sévissent le chômage, le sous-emploi, la pauvreté, l'inégalité et la précarisation du travail. Il joue un rôle important dans de telles conditions, étant relativement accessible et ne nécessitant point de qualifications particulières ni d'importants moyens techniques

ou financiers. Voilà pourquoi nous n'envisageons point l'informel d'un point de vue fiscal : nous estimons cela être un faux-débat qui nous a longtemps dévié des problématiques véritables. Pour nous, il n'est autre que le symptôme d'une économie accablée par la prédominance de secteurs peu générateurs d'emplois décents. Nous n'avons aucunement la prétention de juger ni de condamner ces citoyens à la détermination inébranlable, ces jusqu'au-boutistes de la vie pour qui la reddition et la capitulation ne sont pas envisageables. Il est de leur droit d'avoir une couverture sociale, d'accéder à une éducation de qualité pour leurs enfants et au financement pour obtenir un logement décent. C'est là qu'ils deviennent véritablement récipiendaires de services d'un Etat-habillant et acteurs de la communauté.

Nous considérons donc que le véritable défi pour relancer le tertiaire est d'instaurer une profonde réforme incitative. Incitative par son inclusion qui, au-delà de toute définition économique-fiscale, cherche avant tout à réintégrer le marocain et à renforcer sa citoyenneté. Dans notre conception, l'intégration économique n'est qu'une variante de la réintégration citoyenne. Et pour l'aborder, nous privilégions le pragmatisme aux mesures choc.

La première réponse des Indépendants à la problématique du chômage, c'est de concevoir une tertiairisation réfléchie, qui repose sur :

- Un savant mélange associant l'ingénierie de la débrouillardise et le génie marocain aux nouvelles technologies ;
- Un profond réaménagement du territoire national pour faire des villes de taille moyenne des lieux où il plaît vivre et concevoir des centres multifonctionnels sources de nombreux emplois ;
- Une réelle mise en valeur du patrimoine et du savoir-faire national.

Nous sommes convaincus qu'il y a là un véritable réservoir d'emplois pour notre pays. Cela ne peut se faire sans l'accompagnement et la formation des personnes pouvant y prétendre.

Nous concentrerons nos efforts sur ceux qui ont eu le moins de chances de réussir : tel sera notre leitmotiv pour plus de justice sociale. Nos penserons aux cas de ces jeunes décrocheurs qui ont quitté l'école sans diplôme, ces maîtres du système D qui ont besoin d'un coup de pouce pour s'en sortir, ces mères au foyer qui ont un savoir-faire certain à faire valoir, sans oublier les neuf millions de marocains qu'il faut sortir de leur précarité.

Pour y parvenir, nous nous devons d'encourager l'organisation en réseaux et l'éclosion de locomotives, qu'elles soient de la société civile ou du secteur privé. Nous nous devons de les soutenir, tout en renforçant la contractualisation pour sécuriser la juste rétribution de tous et prévoir des recours mobilisables en cas de différends. En définitive, le tertiaire est de notre point de vue un secteur porteur sur lequel il est essentiel d'investir. La diversification du tissu productif, notamment grâce au tourisme, à l'artisanat et aux services de proximité constitue une opportunité réelle à saisir, un *quick-win* qui permettra d'absorber en grande partie le chômage qui sévit, notamment dans le rang des jeunes.

**• 300 000 EMPLOIS DANS LE TOURISME ET L'ARTISANAT
A HORIZON 2025**

Le rôle névralgique que joue le tourisme nous interpelle, compte tenu de l'effet de contagion qu'il est susceptible d'avoir sur la croissance et l'emploi productif. Le secteur du tourisme est un important générateur de devises au Maroc, quasiment au même titre que les rentrées en devises des marocains résidents à l'étranger et devant les principaux exportateurs. Il crée également 2,5 millions d'emplois directs et indirects. La position géostratégique du Maroc ainsi que son climat font de lui la première destination d'Afrique et la vingt-quatrième mondialement.

Néanmoins, l'imprévisibilité, la fluctuation et la saisonnalité de la demande, ainsi que la dépendance du Maroc de ses marchés

traditionnels, affectent une importante frange de nos concitoyens vulnérables à la volatilité de la demande.

Dans la Voie de la Confiance, nous veillerons à améliorer la soutenabilité du secteur et à développer des niches jusque-là peu exploitées dans l'objectif d'améliorer l'offre et de diminuer la dépendance aux marchés dits classiques.

• ***Professionaliser l'hôtellerie***

Les Indépendants considèrent que l'une des principales problématiques du tourisme réside dans la qualité du service, qui reste loin d'être à la hauteur des aspirations de notre pays en terme de positionnement. Aujourd'hui, peu de touristes reviennent au Maroc et pour cause, ils sont parfois déçus de la qualité du service et des arnaques dont ils peuvent être victimes.

Pour pallier à cela, nous porterons à bras le corps le projet de développer la qualité du service à travers l'amélioration de la formation. Aussi, les écoles hôtelières et les centres de formation devront développer des partenariats avec le secteur privé et des doubles-tutelles à l'international. Leur *challenge* résidera dans l'assurance d'une réelle transmission de la culture du service: les personnes travaillant dans le secteur du tourisme portent la réputation du pays et c'est à l'école hôtelière qu'ils doivent être formés aux métiers d'ambassadeurs de la Nation. Aussi, devons-nous leur fournir les instruments nécessaires afin qu'ils mettent leurs compétences à profit, notamment par la mise en place d'hôtels et restaurants d'application: au bout du compte, comment pouvons-nous reprocher à un cuisinier de ne pas maîtriser la découpe d'une volaille, lorsque l'on sait que lors de la formation, ils n'étaient pas moins de trente à s'exercer sur la même?

S'ajoute à cela, notre volonté de réformer la formation du personnel en développant un Certificat d'Aptitudes Professionnelles, ainsi qu'un BAC Professionnel Tourisme dès la première année du BAC. Nous la présenterons comme alternative d'orientation au

décrochage scolaire des élèves qui n'arrivent pas à se projeter au-delà de la terminale. Cela permet de déployer une formation précoce aux métiers de l'hôtellerie, en insistant sur les langues et la culture générale ainsi que les normes d'hygiène et de bienséance. Une seconde problématique réside dans le statut des employés, parfois exploités et sous-estimés, sans la moindre sécurité de l'emploi ni perspective de carrière. En effet, nombre d'entre eux sont engagés au noir ou recrutés en tant que stagiaires pour des périodes renouvelées. Cette déviance du système peut conduire à la frustration de l'employé, victime d'une culture de servitude contre celle du service et à l'exil des hauts potentiels, ce qui mène, *de facto*, à une baisse de la qualité de notre offre touristique. Nous manquons aujourd'hui cruellement de cadres hôteliers du *middle management*: ces managers sont pourtant la clé de voûte pour appuyer et propulser la performance opérationnelle au sein des établissements touristiques.

Les Indépendants prévoient à cet effet une régularisation du statut du stagiaire: ce dernier ne devrait effectuer son stage qu'avec une convention obligatoire remise par son école. Aussi, les recruteurs seront invités à engager en alternance des étudiants en hôtellerie. L'alternance pourra durer tout au long de ses études et permettra à l'étudiant de sortir des bancs de son école diplômé et expérimenté. Une dernière problématique est celle des guides touristiques à régulariser. Tandis que certains remplissent convenablement cette fonction, d'autres peuvent porter atteinte à la profession, en offrant des services qui laissent à désirer à des touristes dubitatifs, insatisfaits de l'expérience.

Nous souhaitons régulariser la situation de l'ensemble des guides touristiques méritants. Les guides diplômés ont poursuivi des études pendant cinq ans et justifient de compétences avérées en histoire, géographie, culture générale et en langues. Ils se retrouvent à brader leurs services pour espérer rester compétitifs face à une offre informelle moins onéreuse. Nous ambitionnons de redonner

de la crédibilité à ce métier en établissant une loi qui exige de tous les guides 'en herbe' de se former s'ils souhaitent conserver cette profession. Le temps de la régularisation, un examen de passerelle permettra de juger leurs qualifications. A terme, tous les guides demeurant sur le marché seront des professionnels attirés et régularisés, justifiant des compétences nécessaires pour exercer leur fonction. Enfin, afin de palier à d'éventuels faussaires récalcitrants, les hôtels seront aussi invités à prévenir les touristes résidant au sein de leurs établissements de ne se diriger que vers les guides munis d'une carte professionnelle.

En revanche, nous veillerons à adapter les procédures de régularisation à la géographie et aux connaissances des guides. En l'occurrence, certains guides de montagne n'ont jamais suivi de cours pour exercer. Ils n'ont probablement pas les aptitudes ou la méthode pour prétendre aux mêmes passerelles que les guides des milieux urbains. Pourtant, ils ont une profonde connaissance de la Région, un savoir-faire avéré et maîtrisent souvent plusieurs langues étrangères adaptées à la demande. Voilà pourquoi nous ajusterons les modes de régularisation et les modules de formation associés, afin qu'aucune compétence ne soit gâchée.

• ***Diversifier l'offre touristique et les marchés émetteurs***

Nous souhaitons d'abord mettre en avant les atouts de la destination Maroc et dépoussiérer notre offre touristique. Au-delà de son art culinaire et son folklore, le Maroc est une civilisation, dotée d'une histoire et d'une culture encore mal connues. Il se définit par la grande diversité de ses sites naturels, la beauté de ses paysages, l'authenticité de ses villages, la richesse de son patrimoine ainsi que par son identité aux affluents multiples et son hospitalité.

Une des sources de fragilité de notre tourisme national est sa forte dépendance du marché émetteur européen. Or, le gain potentiel lié à la conquête de nouveaux marchés est tout aussi important que celui qui découlerait d'une plus importante pénétration de nos

marchés traditionnels, plus sensibles à la conjoncture économique et faisant l'objet d'une rude concurrence. Voilà pourquoi nous avons besoin de conjuguer les deux stratégies, dans l'objectif de faire valoir au mieux les atouts de notre offre touristique.

Le Maroc doit veiller d'une part à consolider les marchés émetteurs traditionnels en ayant une stratégie adaptée à la demande touristique et d'autre part, à développer une stratégie de niches, notamment sur les segments du tourisme culturel, sportif et du bien-être.

Le tourisme et la culture peuvent sembler distants. Il n'en est rien: le tourisme, c'est d'abord et avant tout un dialogue des cultures, permettant aux citoyens du Monde de mieux se découvrir, de mieux vivre ensemble.

Pour le touriste d'aujourd'hui, séjourner dans un pays nouveau sans quitter les murs de l'hôtel n'est pas son souhait premier. Il est à la recherche d'expériences humaines, il veut découvrir, comprendre l'autre et même vivre comme lui l'espace de son séjour.

Les Indépendants voient en cela l'opportunité de faire découvrir aux voyageurs un Maroc aux atouts exceptionnels et aux spécificités culturelles, historiques et naturelles pléthoriques.

Il n'est rien qui fait la fierté du marocain plus que son identité, l'authenticité de sa culture, sa diversité. Nous devenons tous des ambassadeurs du pays quand il s'agit de sa culture. Pour nous Indépendants, il paraissait primordial de mettre en lumière l'importance de la valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel afin de construire une offre touristique faisant découvrir le Maroc à celui qui nous rend visite.

Notre stratégie de revalorisation s'articulera ainsi autour de la réhabilitation des médinas, notamment à travers le réaménagement des quartiers historiques, la rénovation des façades, une signalisation plus claire, une mise en valeur des places en les transformant en zones d'animation et d'expression artistique, etc. Aussi, nous souhaitons organiser des circuits touristiques faisant découvrir l'histoire des médinas, grâce à un système de réseau inter-médinas

favorisant la découverte des us et coutumes communes et des divergences entre les unes et les autres.

Nous voulons également préserver l'authenticité des *Ksours* et *Kasbahs* et en faire des espaces d'accueils pour les touristes à travers la mise en valeur des techniques et savoir-faire ancestraux à l'origine de ces constructions uniques, mais aussi l'implication des habitants locaux et leur intégration dans la chaîne de valeur touristique.

Nous aspirons par ailleurs à la préservation et à la valorisation des sites touristiques et archéologiques, à travers l'organisation d'événements artistiques ou culturels au sein même des sites, l'organisation de fouilles archéologiques et l'encouragement à la création de boutiques souvenirs.

Enfin, la protection et la mise en avant du patrimoine immatériel, ainsi que la promotion des écomusées sont également des leviers importants à activer pour le développement du tourisme culturel au Maroc. Elle passe notamment par la promotion du cachet unique de chaque Région du Maroc. Nous soutiendrons à cet effet, les festivals, *moussems* et rencontres artistiques ou gastronomiques, ainsi que la valorisation des musées du Maroc et toute initiative visant la transcription et l'interprétation du patrimoine oral.

Nous portons aussi un réel intérêt à la jonction entre les sports de loisirs et l'industrie touristique. Le tourisme sportif représente une part importante des voyages dans le Monde. Or, si la culture sportive est de plus en plus grandissante, l'offre du Maroc demeure incomplète et rudimentaire. C'est omettre la richesse du patrimoine naturel du Maroc, qui le prédispose à être une destination attirée et prisée pour le tourisme sportif. Par conséquent, nous encouragerons le développement d'offres dédiées à cette niche. Aussi, le tourisme se conjugue subséquemment au bien-être: niche très sollicitée, notamment par la catégorie des seniors, elle constitue une aubaine pour le tourisme au Maroc. Nous comptons donc miser sur le *well-being tourism* comme levier structurel de

l'activité touristique, au-delà de ses pics saisonniers, en offrant des incitations à la création de villages dédiés au bien-être.

Nous considérons enfin que notre pays vit actuellement son *momentum* touristique pour prendre de l'élan face aux destinations concurrentes: nous voulons saisir cette opportunité pour faire connaître le formidable potentiel que le Maroc peut offrir, en nous adaptant à la nouvelle manière de voyager. Pour y parvenir, nous avons besoin d'une refonte de notre stratégie digitale et e-réputation touristique, aujourd'hui totalement anarchique. Nous veillerons ainsi au développement de plateformes répertoriant et mettant à jour l'ensemble des informations relatives aux diverses Régions du pays, à leurs sites naturels et culturels, aux lieux de restauration, de loisirs et de logement, dans le but de couvrir une plus large demande et de toucher des touristes potentiels n'osant pas sauter le pas, par manque d'informations.

En outre, les avis positifs d'influenceurs ainsi que les émissions télévisées, culturelles et de divertissement, peuvent s'avérer salutaires pour la promotion touristique. Une telle stratégie, déployée sur nos marchés prioritaires, permettra d'augmenter la présence du Maroc en tant que destination touristique auprès du grand public.

• ***Consolider le transport aérien***

L'industrie de l'aviation joue un rôle majeur dans l'activité touristique. Mieux que tout autre mode de transport, l'avion assure une connectivité rapide entre les pays et les régions. Le développement du transport aérien au Maroc est à cet effet, un investissement nécessaire, dont les fruits se verront récoltés par la suite sur de très nombreuses années. Cet investissement passe par l'intensification des efforts sur deux fronts distincts mais interdépendants, à savoir le développement des infrastructures aéroportuaires et l'amélioration de la connectivité aérienne.

Nous plaiderons pour une meilleure adaptation de l'environnement aéroportuaire aux besoins des compagnies aériennes et nous

militerons pour un meilleur service au sein des aéroports : conditions d'accueil et réduction du temps d'attente, douanes, bagages, sanitaires, nouvelles technologies, offre de restauration et de franchises, etc.

Le développement de la connectivité aérienne, notamment grâce au *hub* de Casablanca, est primordial afin de consolider le positionnement stratégique du Maroc aux portes de l'Afrique. Nous estimons qu'une exploitation optimale de la desserte aérienne, à travers la densification des vols entre le Maroc et les principaux pays émetteurs à prix compétitifs, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes directes, pourraient encourager des touristes encore réticents à voler vers le pays. Enfin, nous soutiendrons le développement de l'activité de compagnies *low cost* (nationales ou étrangères) et la création de lignes transversales nationales reliant les principales destinations touristiques sans passer obligatoirement par Casablanca.

• ***Impulser l'artisan du Maroc***

L'artisanat marocain représente une merveille de la marocanité : il fascine. Le savoir-faire ancestral et le génie de l'artisan sont ancrés dans notre patrimoine. Chaque Région possède ses propres particularités, fruit du savoir-faire qu'elle recèle. Deuxième pourvoyeur d'emplois, l'artisanat marocain compte plus de deux millions de femmes et d'hommes et génère 19 % du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

Cependant, ce secteur est marqué par son manque d'encadrement et sa faible représentativité institutionnelle, d'où la prédominance du travail informel et la dilution du savoir-faire.

Les Indépendants aspirent à redéfinir ce secteur trop souvent remis au second plan et à lui rendre sa légitimité d'ambassadeur du Maroc.

Nous souhaitons une réorganisation du secteur : nos artisans rencontrent souvent des difficultés d'accès aux matières premières.

Ils manquent de cadre de travail structuré, malgré la démultiplication du nombre d'associations et n'arrivent pas encore à accéder à une protection sociale. Certaines spécialités risquent même de disparaître, en proie au manque de renouvellement et d'une mise en valeur loin d'être à la hauteur de leurs talents.

Entreprendre dans l'artisanat est une aventure aussi enthousiasmante qu'exigeante. L'artisan doit être un réel porteur de projet réunissant de multiples compétences: les savoir-faire techniques et professionnels liés au métier concerné, mais également des capacités dans les domaines du commerce et du marketing, de la gestion, de la logistique et du digital. Cela passe par la création de pôles de coopération impliquant nombre d'acteurs aux compétences complémentaires, organisés en chaîne de valeurs, de la conception à la distribution en passant par la promotion et la protection du produit.

Nous souhaitons une redéfinition plus rigoureuse de ce qu'est l'artisanat marocain pour concentrer nos efforts sur les segments porteurs, susceptibles de conférer au Maroc un avantage concurrentiel, notamment à l'échelle internationale. La promotion de marques ombrelles déployées par des acteurs locomotives en quête de prestige, de spécialisation, de professionnalisation du circuit et d'éclosion de la créativité sont à soutenir. Ces acteurs doivent organiser les artisans par le déploiement de structures professionnelles et assurer leur formation continue pour créer plus de richesses et d'emplois. Il incombera à l'Etat de prévoir le cadre institutionnel et réglementaire, à même de garantir une juste rémunération des artisans et d'encourager la labellisation des produits de l'artisanat. Nous encourageons aussi la relance d'une réelle culture nationale de consommation artisanale. Faire appel à un artisan, c'est aussi participer à l'économie sociale et solidaire, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. Les artisans sont des justiciers contre la détérioration du mode de vie urbain et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même,

la revitalisation des quartiers sensibles passe par le maintien ou l'installation de coopératives et d'entreprises artisanales.

Enfin, il est essentiel de veiller à la transmission du savoir-faire, *l'herfa*, à travers la multiplication d'académies des arts traditionnels.

**• 600 000 EMPLOIS DANS LES SERVICES DE PROXIMITE
A HORIZON 2025**

Les services de proximité constituent un pilier majeur de développement, dans l'objectif de réconcilier les principes de justice sociale et de croissance économique. Voilà pourquoi nous encourageons l'économie collaborative pour l'essor de ces services, en nous appuyant sur des acteurs de la société civile et des *startups* innovantes, à même d'accompagner un tissu de travailleurs indépendants.

Pour ce faire, nous voulons systémiser ces services, grâce au recours aux nouvelles technologies, permettant de croiser la demande croissante des ménages et entreprises à une offre latente que des acteurs pivots auront la responsabilité de faire éclore. Car souvent, les différences sociales entre demandeurs de services et travailleurs compromettent leurs chances de se croiser. Nous voulons mettre en place un marché 2.0 permettant leur rencontre indépendamment de tout préjugé et selon le seul critère de la performance notifiable à travers une carte 'réputation'.

Nous veillerons dans ce schéma à ce que le partage de plus-value soit équitable entre les intervenants, par le biais d'une réglementation et de cahiers de charges précis quant à la rétribution des résultats de l'effort.

Chaque territoire a ses spécificités, en termes de besoins mais aussi de ressources. Ainsi, nous pouvons imaginer autant de projets qu'il y a de ressources et de besoins ; si tant est que la terminologie de l'activité soit elle-même reconsidérée dans notre esprit collectif et avec elle, la vision du travail décent.

Car malheureusement, il subsiste une culture du travail d'élites face aux travaux manuels et l'on continue de vivre à l'intérieur d'une pyramide bloquant l'accès vers le haut à ceux qui sont en bas. Or, notre communauté a besoin de toutes les ressources, de tous les métiers, nul n'étant plus louable que l'autre. Une société ne formant que des ingénieurs, des médecins ou des avocats n'avancera point. Nos concitoyens ont des compétences avérées, mais non reconnues à ce jour. Et à cela, les Indépendants ne peuvent se résigner.

Considérons le cas des grandes villes : beaucoup de ménages ont besoin d'assistance personnelle et familiale et font face à une offre anarchique, reposant sur le bouche-à-oreille ou ne pouvant s'affranchir de la médiation d'un *semsar* sans garantie aucune et parfois avec de fâcheuses surprises à la clé.

Nous soutiendrons le développement de plateformes *web* et d'applications mobiles destinées aux particuliers pour une palette de services, couvrant la plomberie, la peinture, l'électricité, le nettoyage, la cuisine, la menuiserie, le bricolage et réparations, le pressing et la retouche, l'assistance aux enfants, les cours en ligne et le *e-learning*, la beauté et esthétique à domicile, les soins médicaux à domicile, le coaching sportif, ou encore la mise en relation entre voyageurs individuels et guides professionnels. Ces services permettront aussi de faire valoir l'importance de la formation certifiée. Car, pour réussir, ils devront garantir fiabilité, sécurité, notations et retours d'expérience.

Ces plateformes solidaires peuvent aussi permettre de connecter les particuliers qui ont du temps libre à ceux qui en ont moins, voire même à des professionnels artisans, pour qu'ils réalisent pour leurs comptes, de courtes missions selon leur disponibilité et moyennant rémunération. Nous pensons qu'elles peuvent s'avérer profitables pour les femmes actives au sein de leurs foyers et qui ont développé une série de compétences qu'il suffira de connecter à l'économie pour les faire valoir.

Sans faire l'apologie du féminisme, une femme au foyer est une femme active, tant qu'elle a fait le choix de l'être et qu'elle n'est pas assignée à résidence contre son gré.

Huit femmes sur dix sont aujourd'hui actives au sein de leurs foyers. En dehors de toute variable symbolique, elles sont nombreuses à avoir fait ce choix par pragmatisme, car le gain net ne s'avère pas bien supérieur au coût de l'activité hors foyer. Seulement, ces femmes travaillent d'arrache-pied, sans pouvoir prétendre à un revenu autonome, ni à des congés et encore moins à une retraite. Elles sont toutefois armées d'une forte conscience du travail pour la collectivité et savent qu'elles ont un savoir-faire à partager : preuve en est les nombreux blogs et tutoriels où elles présentent leur minutie et doigté en recettes de cuisine, leurs conseils en cosmétique naturelle ou encore les bonnes astuces d'aménagement d'intérieur. Nous sommes convaincus qu'une offre en ligne de services cousus-main, incluant la cuisine, les arts manuels (tissage de tapis, couture, broderie, peinture sur verre), la rédaction et traduction de textes, les métiers d'infographie, etc. permettant de rétribuer à sa juste valeur le savoir-faire de ces femmes actives au foyer, connaîtra un franc succès, tant la demande existe et ne peut être satisfaite par l'industrie ou la grande distribution.

Les plateformes solidaires peuvent également permettre d'envisager des solutions alternatives de financement destinées aux petits porteurs de projets ou aux ménages ayant besoin de rallonges de financement. Nous soutiendrons notamment une systématisation des pratiques de financement solidaires ancrées dans notre société, comme celles de *daret* ou de *lkorâa*, avec l'obligation pour l'association ou la *startup* pivot de vérifier la solvabilité de ceux qui y prennent part. Le *crowdfunding* ou le *peer-to-peer lending* sont d'autres formes de financement participatif qui de notre point de vue doivent être encouragées : elles permettent aux

particuliers, grâce à des plateformes technologiques, de contribuer au financement de *startups* à potentiel ou en plein développement. Nous pensons enfin que le numérique et les marchés virtuels faciliteront tout autant l'économie collaborative entre entreprises, à l'avantage des plus petites d'entre elles. Elle peut couvrir plusieurs services tels que la location de bureaux vacants, d'équipements et d'engins de chantier, etc. Des modèles de collaboration entre professionnels peuvent aussi être mis en place, tels que la mutualisation des camions de transport pour réduire le coût du retour à vide, le partage de matériel agricole en location entre agriculteurs à travers des plateformes accessibles à tous, etc.

Pour les villes de taille intermédiaire, les besoins sont différents en services de proximité. Leur problématique première est qu'elles manquent de tout. La médiocrité de leurs services les rend peu attrayantes aux yeux du citoyen, alors que la qualité de vie peut s'y avérer meilleure qu'en métropole. Elles ont besoin pour surmonter cela d'un plan d'aménagement ambitieux de leur territoire, qui se fonde avant tout sur une systématisation des normes.

De notre point de vue, les difficultés rencontrées dans le déploiement de la régionalisation avancée ne sont pas seulement le fait du pouvoir central et du rythme auquel il décentralise vers les Régions. Ce sont aussi les difficultés liées à la volonté ou à la capacité de mise en application réelle des prérogatives dévolues au niveau territorial qui ralentissent ce déploiement. En l'occurrence, la loi organique a prévu la possibilité de regroupement de communes qu'il est urgent de mettre en œuvre, car elles seront la clé d'un saut qualitatif salutaire en services normés, avec un potentiel de synergies considérable. Les besoins sont nombreux et requièrent à la fois technicité et capacités de financement. Ils peuvent concerner les maisons de santé, les écoles, les collèges, les lycées, les centres d'apprentissage, les lieux de loisirs, les brigades de travaux publics pour la maintenance des infrastructures, les décharges et stations de traitement d'eau potable, etc. Dans ce schéma, le choix du point

d'ancrage pour l'implantation de ces services doit se faire dans un cadre délibératif, de façon collégiale, en quête avant tout du bien-être des populations à desservir et abstraction faite de toutes considérations politiciennes.

Enfin, le monde rural n'est pas en reste. Nous aspirons d'y développer des services de proximité en encourageant le label de l'Entrepreneur Citoyen. Combien de fois a-t-on entendu parler d'une contrée lointaine à la description presque féerique de la part d'un étranger avant de nous rendre compte qu'il parlait de notre pays ? Combien de fois s'est-on émerveillé devant les images splendides d'un documentaire de maisons d'hôtes, nous rappelant l'hospitalité, la simplicité et la chaleur qui émane du peuple marocain ?

Ces types de projets, connectés à leur territoire, doivent à notre sens être démultipliés dans le monde rural, notamment grâce au tourisme. Des avantages fiscaux peuvent être accordés à celles et ceux qui les portent, selon l'écosystème qu'ils envisagent de créer et les emplois qu'ils sont susceptibles de générer.

• 12 000 EMPLOIS DIRECTS DANS L'ANIMATION SOCIALE A HORIZON 2025

Les Indépendants considèrent que l'Etat a un rôle d'investisseur social. L'animation sociale ne constitue pas une dépense superflue mais un placement nécessaire à toute communauté prônant la cohésion en vue d'accompagner les générations futures.

Voilà pourquoi nous souhaitons réinvestir les centres socio-culturels, en tant que lieux de promotion des valeurs où règnent responsabilité et citoyenneté de proximité. Nous veillerons à en faire de véritables foyers d'initiatives, soucieux des enjeux du territoire, pour assurer la socialisation des personnes et leur inclusion. Or, notre pays enregistre actuellement un retard important dans l'encadrement des jeunes. En effet, le Maroc ne

dispose que d'un animateur pour 19 000 jeunes, contre un pour 110 en France et un pour 1 200 en Afrique du Sud.

A cet effet, nous nous engageons à ramener l'encadrement actuel à un animateur pour 1 000 jeunes. Ainsi, près de 12 000 emplois directs seront créés afin d'accompagner nos jeunes dans leur processus d'apprentissage, d'épanouissement et de développement, mais aussi pour les encadrer, les informer et les orienter sur leurs opportunités d'insertion professionnelle.

Pour cela, nous opérerons une mue dans la gestion des centres socio-culturels, en nouant des partenariats avec un tissu associatif structuré : chaque établissement sera géré par une association accréditée, laquelle s'engagera à recruter des animateurs professionnels. Elle recevra, en contrepartie du respect de son cahier de charges, des incitations d'équilibre permettant d'assurer le bon fonctionnement de sa structure.

Outre leur personnel permanent, les associations pourront compter, moyennant indemnisation, sur un réseau de volontaires dans le rang des diplômés-chômeurs, des *Not in Education, Employment or Training (NEET)* ou encore des étudiants, lesquels conjugueront service civique et expérience professionnelle à faire valoir.

Une industrie inclusive, pour des débouchés pérennes

Sur les dernières années, le Maroc a pris le train de la modernisation de son économie, dans l'objectif de créer des opportunités d'emplois décents au bénéfice du plus grand nombre et non de la minorité. Dans ce sillage, nous nous sommes lancés le défi de faire de l'industrie marocaine un véritable levier de croissance, en mesure d'offrir un nombre important d'emplois de qualité.

C'est ainsi que dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle, nous avons fait le pari ambitieux de créer 500 000 emplois dans l'industrie à horizon 2020. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons tenu nos engagements, puisqu'à ce jour, 240 000 emplois décents ont été créés et sécurisés sur le long

terme et font désormais l'objet de conventions d'investissement concrètes. Nous avons donc atteint, à mi-chemin, la moitié de nos objectifs, au moment où les fédérations industrielles se sont engagées, dans le cadre de contrats de performance, à la création de 448 000 emplois à horizon 2020; de quoi faire taire les outrecuidants qui disaient notre projet irréalisable.

Plus fondamentalement, le Plan d'Accélération Industrielle a permis de restaurer la confiance dans l'industrie marocaine et de tracer la voie vers l'émergence industrielle. Notre pays a franchi un cap lorsqu'il a réussi son entrée sur le marché stratégique de l'automobile pour en faire son premier secteur exportateur, devant les phosphates. D'autres filières telles que l'aéronautique et l'éolien constituent aujourd'hui des cas d'école, avec une productivité désormais avérée. Les lignes forces dans nos industries historiques, telles que la chimie et la parachimie, ont également été consolidées autour de nos fleurons nationaux, tandis que les secteurs traditionnels et singulièrement le textile ont pu renouer avec la croissance, cristallisée par des sauts qualitatifs remarquables. Certains de nos détracteurs se plaindraient à rétorquer que cette croissance ne compenserait pas la perte de vitesse enregistrée sur des filières traditionnelles, telles que les bâtiments et travaux publics. Nous leur répondrons que nous portons sereinement le défi de soutenir la contribution de ces secteurs à haut potentiel, car générateurs d'emplois décents, au-dessus de la barre de 20 % de notre PIB, avec un total de 1,9 millions d'emplois à horizon 2025. Nous œuvrons pour que l'automobile, le textile et l'habillement, l'agro-industrie, l'aéronautique, les phosphates et l'*offshoring* continuent sur leur lancée et puissent générer près de 750 000 emplois additionnels à horizon 2025. Nous soutenons également l'émergence de relais de croissance, dont les industries des métaux et minéraux et la construction navale, qui seraient en mesure de créer quelques 45 000 emplois productifs à horizon 2025.

Pour ce faire, nous avons identifié nos axes prioritaires et sommes conscients que la réussite d'un tel modèle repose sur la mise en place de dispositifs répondant au mieux aux besoins des entreprises en termes d'accès aux ressources logistiques et humaines, en plus des incitations à l'investissement.

• **UNE APPROCHE ACCELERATRICE PAR ECOSYSTEME**

Nous continuerons à déployer notre approche par écosystèmes performants, pour faire émerger des réseaux de petites et moyennes entreprises aux activités complémentaires, orbitant autour de locomotives industrielles fortes, qu'il s'agisse de *leaders* industriels mondiaux ou de champions nationaux, afin de former des communautés de destin stratégique, mieux organisées, plus réactives et plus compétitives.

A présent, nous avons lancé 49 écosystèmes sectoriels, lesquels ont permis une profonde restructuration du champ industriel. L'idée derrière étant de faire collaborer des entreprises en sous-systèmes intégrés, afin d'accroître la création de valeur à tous les niveaux. Ce schéma permet aussi à chaque structure de se focaliser sur son cœur de métier pour développer des avantages compétitifs, ce qui donne accès à des marchés nouveaux et crée davantage d'emplois productifs.

Le Maroc doit continuer à apporter l'appui nécessaire aux différents acteurs, tout au long des chaînes de valeur, pour favoriser l'intégration locale de nos industries et leur enracinement national. Cette approche a clairement porté ses fruits et nous ne comptons pas changer cette formule gagnante qui a permis au Maroc d'attirer de puissantes multinationales, ayant entraîné dans leur sillage l'implantation de plusieurs sous-traitants et fournisseurs nationaux. En substance, nous ambitionnons d'accélérer le développement de l'automobile qui devra générer plus du tiers de la création d'emplois industriels attendue à horizon 2025. Nous militerons pour la consolidation de la plateforme industrielle automobile de

notre pays, pour en faire une base de production pour toute la zone MENA. Nous encouragerons ainsi l'installation de nouveaux constructeurs, toujours dans une logique d'intégration locale, avec une montée en gamme vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Nous poursuivrons la structuration, sur le même modèle, des secteurs de l'aéronautique, des énergies renouvelables, de la construction navale et ferroviaire, dont les besoins s'avèrent très importants notamment pour le marché africain.

• **UN SOUTIEN A NOS INDUSTRIES TRADITIONNELLES**

Nous militerons pour que les secteurs traditionnels tels que ceux du textile et du cuir, continuent sur leur lancée. Le textile a en effet réussi un développement tant quantitatif en atteignant à ce jour près de 50 % des objectifs fixés à horizon 2020, que qualitatif avec une croissance sur toute la chaîne de valeur, de l'amont jusqu'au distributeur de marques nationales, en passant par le denim, la maille, le textile de maison et le textile utilitaire et technique.

Dans un contexte international favorable, nous continuerons à nous battre pour que la relance du secteur du textile se poursuive. Nous veillerons ainsi à redynamiser nos exportations, grâce au déploiement d'une logistique adaptée mais également à une modernisation des modes de commercialisation, en nous saisissant du e-commerce comme opportunité à l'export.

• **UN OFFSHORING EVOLUTIF**

Le Maroc fait partie des 30 destinations *offshore* les plus importantes au Monde. Nous poursuivrons notre stratégie pour cette niche grandissante et créatrice d'emplois.

Nous considérons que les activités d'*outsourcing* à plus haute valeur ajoutée, telles que le *Business Process Outsourcing (BPO)*, l'*Information Technology Outsourcing (ITO)*, le *Knowledge Process Outsourcing (KPO)* et l'*Engineering Outsourcing Services (EOS)*, ont un bel avenir devant elles. Ces activités regroupent

la comptabilité, les finances, les achats, l'assurance, le conseil juridique ou en technologie, l'ingénierie, la R&D, la publicité et les études de marché. Elles seraient par conséquent plus dirigées vers des profils de formation supérieure, mais qui ne sont guère à l'abri du chômage.

Ce repositionnement viendrait aussi faire face à la tendance au développement d'automates qui pourraient constituer une réelle menace pour les métiers traditionnels de l'*offshoring* et que l'on se doit de dépasser.

• **VERS UNE REGIONALISATION DE L'INDUSTRIE**

Nous concevons la régionalisation de l'industrie comme avant tout un projet d'équité territoriale, en termes de croissance et d'accès à l'emploi, mais aussi comme un catalyseur de l'aménagement des territoires pour une plus grande compétitivité de nos Régions. Ce pourquoi nous soutiendrons une déclinaison régionale de nos stratégies industrielles sectorielles, en fonction de la vocation ou du potentiel de chaque Région.

Nous appellerons aussi à un déploiement généralisé du foncier locatif, à tarif compétitif, à travers la création de zones industrielles régionales spécialisées. En réponse aux inégalités territoriales en termes d'infrastructures routières, nous plaiderons également pour une prise en charge, par les Régions ou par le fonds de solidarité interrégionale, du différentiel de coût de transport lié à une implantation en zones reculées.

• **UNE ADEQUATION COMPETENCES-INDUSTRIE**

Nous faisons de la formation notre cheval de bataille, dans un contexte où nos coûts de revient perdent en compétitivité et notre effort d'innovation est loin d'être suffisant.

Le modèle de la formation professionnelle impliquant le secteur privé, tel qu'expérimenté pour les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, a démontré sa pertinence. Nous voulons le

généraliser à l'ensemble des filières industrielles et mettre en œuvre une démarche prospective de qualification des ressources humaines. Ainsi, un travail de planification en amont, basé sur les besoins formulés par les entreprises, permettra de définir de manière précise les besoins en formation à venir par Région et d'assurer la cohérence entre les offres d'emplois et les compétences recherchées, tout en veillant à intégrer systématiquement des modules de savoir-faire et de savoir-être pour garantir la polyvalence des personnes formées.

Nous veillerons aussi, dans notre démarche de qualification, à anticiper la tendance à la robotisation, grâce à une montée en gamme progressive en termes d'offre de formation. Notre ambition est d'accompagner la transition industrielle à venir, à travers la mise en place d'un système de formation professionnelle performant, permettant de former des ressources humaines hautement qualifiées, avec davantage de profils de techniciens supérieurs, etc.

• UNE INDUSTRIE VERTE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans une logique prospective, nous proposons d'anticiper l'écologisation de l'industrie, jouant un rôle primordial dans la résolution des défis environnementaux les plus urgents, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Pour nous Indépendants, l'industrie verte est un moyen de protéger notre communauté, son écosystème et son climat contre l'intensification des risques environnementaux et la raréfaction des ressources naturelles.

Nous souhaitons développer et intégrer des méthodes éprouvées permettant de réduire la pollution et la consommation de

ressources. C'est dans ce sens que des incitations fiscales seront mises en place afin d'encourager l'utilisation des énergies propres, d'optimiser leur consommation et d'aller de plus en plus vers un schéma d'économie circulaire.

L'agricole et l'agro-alimentaire, une valeur sûre à consolider

Lorsque l'on porte un regard objectif sur l'évolution du secteur agricole, on ne peut manquer de reconnaître, qu'au cours de la dernière décennie, une inflexion positive et sans précédent a marqué sa trajectoire.

L'agriculture, en retard jusqu'en 2007, a réussi à rompre avec sa tendance historique et a surperformé le reste de l'économie. Aujourd'hui, la création de sources de revenus pérennes est avérée et nous conforte dans le bien-fondé du Plan Maroc Vert qui veille constamment à ce juste équilibre entre petite agriculture et agriculture moderne.

Le secteur agricole a manifestement réussi son pari stratégique et le bilan est sans équivoque :

- L'investissement, fer de lance du Plan Maroc Vert, a doublé dans le secteur agricole depuis 2008 : chaque dirham investi par l'Etat lui a permis d'en générer deux via le secteur privé.
- 700 projets ont été menés au profit de 770000 bénéficiaires de l'agriculture solidaire : cet effort a permis aux petits agriculteurs de reconverter leurs cultures céréalières vivrières ou de les intensifier, en s'ouvrant à des cultures à plus haute valeur ajoutée, notamment l'oléiculture. Cette dynamique mobilise un investissement conséquent, qui atteindra à terme 16,4 milliards de dirhams.
- La disponibilité alimentaire s'est nettement améliorée, l'autosuffisance a été atteinte pour nombre de produits agricoles et le pouvoir d'achat des citoyens a été préservé. Cet effort nous a d'ailleurs valu une reconnaissance de la *Food and Agriculture Organisation (FAO)* pour avoir atteint le premier objectif du millénaire, lié à

la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, deux années avant le terme fixé.

Prendre le risque de se fixer des objectifs ambitieux, mais réalistes, persévérer au quotidien pour les atteindre, veiller constamment à rendre des comptes, songer aux ajustements quand nécessaires et espérer tous les jours y arriver n'est pas chose aisée. Notre réconfort, qui nous incite à poursuivre les efforts et à vouloir aller toujours plus loin, n'est autre que les importants acquis réalisés au profit des populations rurales, et en particulier les plus démunies d'entre elles. Nous sommes donc déterminés à poursuivre notre trajectoire pour que l'agriculture maintienne le cap à horizon 2020 et bien au-delà.

Les fondements de ce projet de Règne resteront immuables et ses perspectives s'inscriront dans la continuité. Nous portons de nouvelles aspirations pour le secteur, en veillant à préserver ses acquis, tirer les enseignements nécessaires du terrain et en cherchant à franchir un nouveau palier de développement.

Le Plan Maroc Vert doit en effet se procurer les ingrédients nécessaires à sa pérennité. Ces ingrédients seront nos percées prioritaires :

• **38 000 EMPLOIS ADDITIONNELS DANS L'AGRO-INDUSTRIE**

Le Plan Maroc Vert a permis à toutes les filières agricoles de se doter d'une feuille de route claire et de s'organiser en tant que professions intégrées de l'amont à l'aval.

Les filières à vocation sociale, comme celle des viandes et des céréales sont aujourd'hui au rendez-vous de leurs objectifs et gagneront encore en productivité sur les prochaines années. Les filières agricoles à forte valeur ajoutée, telles que les agrumes, l'oléiculture ou les maraîchages ont connu un *boost* productiviste grâce aux effets structurants des contrats conclus entre l'Etat et les professionnels du secteur.

La dynamique de croissance régionale a été globalement équilibrée et les objectifs fixés par les plans agricoles régionaux ont été respectés.

Aujourd'hui, le Plan Maroc Vert atteint sa phase de maturité et fait face aux défis de son époque: si les enjeux de la commercialisation et de la valorisation se posent avec acuité, c'est parce que la production agricole s'est nettement améliorée. Cela étant, l'amont ne doit en aucun cas être banalisé et nous accompagnerons tous les maillons de la chaîne de valeur agricole et agro-industrielle, en gardant en ligne de mire l'objectif de maximiser le nombre d'emplois productifs.

Nous portons ainsi le défi de créer 38000 emplois productifs permanents additionnels dans l'agro-industrie à horizon 2020, avec la génération d'une valeur ajoutée supplémentaire de 13,0 milliards de dirhams. Pour cela, nous ciblons un investissement de 12 milliards de dirhams dans l'industrie agro-alimentaire, reposant au tiers sur l'investissement de l'Etat et aux deux-tiers sur celui des opérateurs privés.

Nous nous engageons à accompagner les filières qui couvrent toute la chaîne de valeur à 180° et qui sont génératrices d'emplois productifs, à travers des axes d'intervention prioritaires:

- Nous nous mobiliserons pour la modernisation des circuits de commercialisation au Maroc: notre impulsion est forte et notre volonté ferme pour engager une réforme de fond des marchés de gros. Nous militerons aussi pour qu'une agence nationale en charge de la réforme des marchés de gros voie le jour;
- Nous favoriserons l'émergence de plateformes commerciales d'export intégrées et multi-filières agroalimentaires, en particulier vers l'Afrique de l'Ouest;
- Nous appuierons la création et la mise à niveau de fleurons agro-industriels et les accompagnerons dans leur stratégie de croissance sur le marché national et à l'export;
- Nous soutiendrons la promotion internationale du label Maroc;

- Nous encouragerons la formation, la recherche et l'innovation, la normalisation et le contrôle sanitaire, etc.

A travers ces efforts, nous ambitionnons à ce que les entreprises agro-industrielles jouent le rôle de catalyseurs de l'agrégation et de locomotives à l'export.

• CONSOLIDER L'AGRICULTURE SOLIDAIRE

Le Plan Maroc Vert a instauré un nouvel ordre agraire et une dynamique remarquable a été enregistrée pour l'agriculture solidaire. Nous continuerons sur cette lancée.

Les avancées enregistrées sur la petite agriculture donnent la priorité à la pérennisation des 700 projets déjà lancés : nous œuvrerons au renforcement des compétences techniques et commerciales des petits agriculteurs qui en ont bénéficié. Nous soutiendrons pour cela l'émergence de conseillers agricoles publics et privés, qui auront la responsabilité de les accompagner.

Nous appuierons également l'implication d'acteurs privés dans l'exploitation des unités de valorisation et la commercialisation de la production.

Nous militerons aussi pour une implication accrue du secteur bancaire, en consolidant leur palette d'offres aux petits agriculteurs porteurs de projets, pour les impliquer dans le financement de leurs besoins récurrents et développer leur appropriation des projets. Bien que la priorité soit accordée à la stabilisation du portefeuille lancé, nous prévoyons d'étendre la couverture en projets d'agriculture solidaire à de nouveaux périmètres de petites exploitations ainsi qu'au développement de nouveaux modèles adaptés à l'extrême ruralité, telles que les zones oasiennes et de montagne.

Nous renforcerons enfin le tissu des coopératives agricoles et des groupements d'intérêt économique, tout en veillant à revisiter les textes régissant leurs activités.

• **SECURISER L'ACCES A L'EAU**

La question de la sécurisation de l'eau est prioritaire eu égard aux effets du changement climatique.

Devant un tel constat, un effort considérable de mobilisation des ressources en eau, conventionnelles et non conventionnelles est mené. Il se conjugue à une politique volontariste pour une gestion efficiente de la demande en eau agricole: l'investissement en efficience hydrique a mobilisé jusqu'à présent 24 milliards de dirhams. La superficie irriguée en techniques économes en eau s'est multiplié par 3,5 depuis 2007 et la demande en eau d'irrigation s'est stabilisée malgré l'extension des surfaces irriguées.

Nous continuerons à placer la pérennisation de la ressource hydrique parmi nos réformes prioritaires:

- Nous avons atteint l'objectif 2020 de reconversion de 550000 hectares en irrigation localisée. Mais nous voulons encore aller plus loin: nous portons cet objectif désormais à 710000 hectares à horizon 2020;
- Nous poursuivrons l'objectif d'étendre les superficies irriguées à 160000 ha en 2020, déjà en chantier sur plus de 50 % actuellement;
- Nous plébisciterons la sécurisation des ressources en eau au niveau de trois grands bassins: le Sebou renforcera ses ressources grâce au nouveau barrage de Mdez pour sauvegarder l'irrigation dans la plaine du Saïss. L'Oum Errabii sera renforcé grâce au transfert du Sebou, à la conversion au goutte-à-goutte et au dessalement d'eau de mer pour l'alimentation de la zone côtière entre Casablanca et Safi. Le Chtouka, au même titre que Ed-Dakhla, bénéficiera de l'usine de dessalement lancée pour la sauvegarde des primeurs et la fourniture en eau potable;
- Nous soutiendrons le lancement de l'autoroute de l'eau, pour un transfert d'eau depuis le nord (barrage Al Wahda) vers le sud (barrage Al Massira);

- Nous accompagnerons le changement comportemental des usages pour une meilleure gestion des ressources hydriques, notamment à travers le conseil agricole.

**• UNE RETRAITE POUR LES SENIORS, UN MEILLEUR ACCES
A LA TERRE POUR LES JEUNES**

Le chantier de valorisation du foncier agricole que nous menons depuis 2007, en encourageant les partenariats publics privés et l'agrégation de petits agriculteurs, a eu des résultats probants et confirme que la bataille du foncier agricole sera cruciale pour les prochaines années.

Une profonde réforme de l'accès à la terre est nécessaire pour accélérer la mise en valeur agricole, permettre à plus de ruraux d'accéder à de meilleurs revenus et freiner le morcellement continu des terres.

Les jeunes représentent plus du tiers de la population rurale : l'intérêt qu'ils porteront pour leur terre dans le futur dépendra de sa capacité à leur offrir un niveau de vie décent. Nous nous devons de les encourager à se lancer dans l'agriculture, à apprendre, à expérimenter, à tenter des initiatives et à acquérir les bonnes pratiques. Nous avons besoin qu'ils libèrent leurs énergies, qu'ils réussissent, qu'ils entraînent d'autres dans leur aventure, qu'ils créent de l'emploi et qu'ils aient la force de rebondir face aux défis. Se pose alors la question de leur accès à la terre, en dehors du cadre de l'héritage, largement reconnu comme difficile. Pour faire face à cette contrainte majeure et outre les cas des terres collectives dont l'apurement juridique est plus fastidieux, nous menons une réflexion pour un schéma alternatif volontaire, qui serait susceptible d'améliorer l'accès à la terre et le rendement agricole au profit des petits agriculteurs :

- Nous proposons d'une part, l'ouverture du droit à la retraite, à travers un Fonds garanti par l'Etat, aux agriculteurs seniors

disposant d'un terrain agricole en bour favorable, en irrigué ou en milieu péri-urbain;

- Nous accompagnerons d'autre part, les fils et filles d'agriculteurs qui souhaitent reprendre l'activité de leurs parents, en partenariat avec un agrégateur, à condition qu'ils aient suivi une formation agricole préalable, attestée d'un certificat ou d'un diplôme. Au moment de la succession, le fils ou la fille d'agriculteur ayant repris le flambeau de l'exploitation aura un droit de préemption pour la reprise des parts des autres ayants droit ou l'obtention d'un bail.

L'identification des terres éligibles pourrait s'appuyer sur le registre national agricole que nous avons mis en place l'année dernière et à travers lequel nous répertorions aujourd'hui l'ensemble des agriculteurs avec un système d'identification dynamique de leurs parcelles.

La pêche maritime, des progrès certains à pérenniser

La pêche maritime, qui génère plus de 200 000 emplois directs, n'a jamais été un secteur aussi porteur que sous l'impulsion de la stratégie Halieutis. L'investissement privé dans l'industrie de valorisation a dépassé la barre des 2 milliards de dirhams, la valeur ajoutée du secteur a progressé de 10 % par an et des avancées majeures ont été enregistrées en matière de protection sociale, notamment en faveur des marins de la pêche artisanale.

A ce stade, nous veillerons à renforcer ces acquis et à les pérenniser.

• PRES DE 5 000 NOUVEAUX EMPLOIS DIRECTS

Nous déployons actuellement une politique active pour la valorisation locale des captures. Celle-ci devra permettre la création de près de 5 000 emplois directs, à travers six projets de valorisation des petits pélagiques, répartis entre Boujdour et Ed-Dakhla. Parallèlement, nous encourageons l'innovation en matière de valorisation et

renforcerons la commercialisation des produits de la pêche pour en élever la valeur.

• **UN RESEAU MODERNE DE COMMERCIALISATION**

Sous Halieutis, les infrastructures de première vente de poisson ont été fortement développées. Neuf halles de nouvelle génération ont été réalisées, offrant des conditions optimales pour la préservation des captures.

Aussi, un effort important a été fourni pour rapprocher le poisson du consommateur final grâce à la réalisation de huit marchés de gros de poisson, répartis sur le territoire national et la création de centres régionaux modernes de distribution de poisson.

Nous poursuivrons ces efforts en modernisant les modalités de commercialisation et en créant des synergies entre les infrastructures de vente des produits de la pêche.

• **L'AQUACULTURE, UN SECTEUR EN DEVENIR**

L'aquaculture est le secteur de production alimentaire dont la croissance est la plus rapide au niveau mondial¹, avec une production qui représente à l'heure actuelle près de la moitié de la quantité de poisson alimentaire produite dans le Monde.

Au Maroc, la stratégie Halieutis s'est fixée pour ambition de faire du secteur aquacole un moteur de croissance majeur. Ambition en passe de devenir réalité.

Voilà pourquoi nous poursuivrons l'identification de zones propices à l'aquaculture sur le littoral marocain. Nous appellerons aussi au renforcement des dispositifs juridiques et financiers d'accompagnement des investissements dans l'aquaculture, notamment à travers la publication de textes encadrant l'activité, la mise en place d'un régime fiscal attractif, de financements et de solutions de couverture de risques mieux adaptés à la spécificité du secteur.

¹ 6 % par an au cours des seize dernières années.

**• POURSUITE DE LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT
ET DE CONTROLE DES PECHERIES**

Grâce à la politique d'aménagement déployée sur les dernières années, près de 95 % des volumes de débarquements sont aujourd'hui gérés durablement. Nous comptons poursuivre ces efforts pour renforcer l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques.

Nous voulons également restructurer la pêche artisanale à travers la mise en place d'un système d'identification des barques via des puces intégrées. Nous poursuivrons aussi les projets d'immersion de récifs artificiels et de création d'aires marines protégées. Nous renforcerons enfin le contrôle des activités de pêche dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, à travers la mise en œuvre de plans de contrôle régionaux.

• UNE NOUVELLE GENERATION DE NAVIRES DE PECHE

Depuis l'engagement pris par le Maroc lors de la COP22, consistant à remplacer près du tiers de sa flotte de pêche à horizon 2030, nous projetons de doter la flotte nationale en navires de nouvelle génération. Ce chantier s'inscrit dans le cadre de projets prioritaires de l'initiative de la Ceinture Bleue. Il permettra de relancer l'industrie de la construction navale, de développer l'activité de maintenance et de réparation navale et d'améliorer la performance économique des industries de valorisation à terre.

• CONSOLIDATION DE LA RECHERCHE HALIEUTIQUE

La recherche halieutique a connu une forte impulsion sous Halieutis, permettant de comprendre l'évolution des stocks marins et d'en assurer un suivi régulier. Nous ambitionnons de renforcer davantage le rôle de la recherche halieutique, notamment à travers la création d'un réseau mobile intégré à la flotte de pêche, de relevés et de transmission des données océanographiques, météorologiques, biologiques, sanitaires et environnementales.

2

RELANCER L'EMPLOI

**« Les Indépendants apportent la dignité
et un avenir pour les enfants, grâce à l'emploi »**

*Lamia Boutaleb, Indépendante – membre du Bureau
Politique*

Pour que chaque marocain vive décemment de son travail

Dans notre conception, un emploi décent nécessite des qualifications, il est convenablement rémunéré et assure la protection sociale des travailleurs et de leurs familles ainsi que des opportunités d'évolution et d'insertion sociale.

Sur les dernières années, la création de l'emploi au Maroc a souvent été abordée dans son aspect quantitatif, abstraction faite de toute dimension qualitative. Le sous-emploi, tout comme l'emploi non rémunéré, représentent aujourd'hui une part importante de l'emploi et enferment nombre de marocains dans le cercle vicieux de la précarité.

Aujourd'hui, il devient nécessaire de penser autrement, de faire les choses différemment, si l'on aspire au progrès : l'économie marocaine a besoin d'attirer plus d'investissements sources de croissance économique, créateurs d'emplois stables et générateurs d'une transformation structurelle profonde. C'est pourquoi nous nous déclarons en faveur de stratégies d'emplois productifs et non de stratégies 'myopes' quant à la qualité de l'emploi.

Rétrospectivement, nous constatons que certaines politiques publiques ont eu tendance à orienter l'investissement vers des secteurs peu productifs en emploi qualitatif. Un secteur comme l'immobilier a été fortement encouragé depuis les années 2000. Aujourd'hui encore, il est le premier bénéficiaire des dépenses

fiscales à hauteur de 12 % des exonérations accordées aux secteurs économiques, contre seulement 3 % pour les secteurs exportateurs par exemple. Pour cause, des voix s'étaient élevées pour présenter l'accès au logement comme l'issue idoine vers la prospérité de tous. Une politique sociale généreuse de l'État a dès lors été déployée, grâce à une fiscalité avantageuse pour les promoteurs immobiliers opérant dans le social, une mobilisation du foncier public, un système solide de garantie de financement, etc. Conséquemment, ce secteur concentre toujours une grande partie des investissements privés alors même qu'il alimente la précarité de l'emploi.

Or, aucune évaluation sérieuse de l'efficacité de ces mécanismes de soutien n'a été menée à ce jour et beaucoup de nos concitoyens peinent encore à accéder à un logement décent. Nonobstant la bonne volonté ayant motivé une telle politique, les Indépendants se posent aujourd'hui une question nodale : n'aurait-il pas été plus judicieux de déraciner le mal à son origine plutôt que d'en traiter accessoirement les symptômes ? n'aurait-il pas été préférable d'améliorer les revenus des ménages vulnérables et leur permettre de décider d'eux-mêmes de leurs logements, plutôt que de mener des stratégies aux performances discutables qui ont abouti à l'émergence de cités dortoirs, nourrissant l'exclusion sociale et dont les effets architecturaux sont aujourd'hui visibles en périphérie des grandes villes ?

Voilà pourquoi nous souhaitons que soient renforcées les politiques qui encouragent l'accès au logement, en dirigeant davantage les incitations vers les futurs acquéreurs.

Nous encouragerons aussi les secteurs qui méritent de l'être, soit ceux susceptibles de créer le plus d'emplois décents. Cet objectif a été notre point de départ pour définir les secteurs catalyseurs, porteurs d'emplois productifs :

- Les services, glaive de l'économie de demain, notamment le tourisme, l'artisanat et les transports, en plus des nouveaux métiers,

soit les services de proximité rendus aux entreprises ou ciblant les ménages. Tous intensifs en main d'œuvre moyennement qualifiée, ils permettront aussi d'encourager l'auto-entrepreneuriat et l'initiative individuelle et présenteront une alternative sérieuse à l'informel vivrier ;

- Les industries manufacturières à forte ou moyenne teneur technologique, le textile et l'*offshoring*: toutes des activités intégrées sur les chaînes de valeur nationales ou mondiales, qui nécessitent une main d'œuvre moyennement ou hautement qualifiée et pour lesquelles le potentiel du Maroc n'est plus à prouver ;
- L'agriculture, la pêche maritime et l'agro-alimentaire, permettant de stabiliser l'emploi et de monter en gamme grâce à une meilleure intégration amont-aval sur les chaînes de valeur ;
- Transversalement, les secteurs exportateurs permettant d'améliorer la compétitivité du '*Made in Morocco*'.

Pour que chaque marocain puisse emprunter l'ascenseur social

Nous voulons redonner à tous nos concitoyens confiance en eux et en leur avenir. Cela passe nécessairement par une éducation qui élève, un travail qui permet l'ascension sociale et une formation qui valorise et renforce les compétences, en comptant sur le soutien d'un Etat-habilitant.

Si la réforme de l'éducation est une œuvre de longue haleine, qui doit être menée de bout en bout et dans une logique de continuité jusqu'à porter ses fruits, la formation professionnelle initiale et continue se veut être le remède idoine à court et moyen termes, pour faire jaillir le potentiel de nos concitoyens et faire sortir bon nombre d'entre eux de l'impasse de l'assistanat vers la voie de la dignité.

La formation tout au long de la vie est avant tout un droit constitutionnel devant être garanti à tous, ce qui est de nature à

remettre en cause la pertinence des politiques actives de l'emploi. Il est en effet absurde que les efforts se concentrent sur les seules catégories des diplômés et des employés, au moment où les *Not in Education, Employment or Training (NEET)*, ou les décrocheurs ayant peu ou pas de qualifications, ne perçoivent aucune perspective d'avenir et se comptent en millions.

La question de l'efficacité des mécanismes de formation continue et de promotion de l'emploi se pose aussi avec acuité, lorsque l'on s'interroge sur leur impact pour leurs cibles premières. Avec une offre peu attrayante, un processus trop compliqué et des procédures qui s'attachent plus à nouer qu'à dénouer, la fraction de la taxe professionnelle destinée à la formation continue des salariés, bien qu'insuffisante, est de surcroît sous-utilisée: sur un montant annuel avoisinant les 700 millions de dirhams, moins du quart est réellement investi et moins de 7 % des salariés bénéficient de leur droit à la formation continue prise en charge par leur employeur.

Or, les marocains ont plus que jamais besoin de rehausser leurs compétences pour rester employables: certains métiers d'hier ne sont plus, tout comme certains d'aujourd'hui se verront dépassés demain. Se battre contre le progrès serait une quête dénuée de sens. Nous devons accepter le progrès, l'encourager, le prévoir et préparer les marocains à mieux l'accueillir et l'appréhender.

Voilà pourquoi les Indépendants soutiennent aujourd'hui le projet d'une refonte novatrice de la formation continue, en vue d'ouvrir la voie de l'apprentissage à toutes celles et ceux qui en ont besoin: qu'il s'agisse de jeunes décrocheurs en manque de qualifications, de travailleurs indépendants, de diplômés chômeurs, de fonctionnaires ou de salariés.

Cette ambition doit avoir pour corollaire la mise en place d'un système national de reconnaissance et de certification des acquis de l'expérience: condition essentielle pour motiver les candidats à la formation et pour renforcer leur employabilité.

• **1 MILLION DE JEUNES DECROCHEURS A ACCOMPAGNER**

Lorsque l'on prête un regard attentif aux schémas d'exclusion sociale qui émergent, il n'est pas surprenant que la frustration et le sentiment d'abandon règnent du côté de ceux qui sont au bas de l'échelle.

Nous ne pouvons nous suffire de prendre conscience de ces inégalités dues aux distorsions d'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi décent et il devient urgent d'agir. Nous nous battons pour insuffler à la formation un tout nouvel élan, qui devra notamment profiter aux personnes peu ou pas qualifiées.

Pour ce faire, nous devons en parallèle lutter contre la dilution de l'effort conséquent fourni par l'Etat pour soutenir l'émancipation citoyenne et évoluer vers une meilleure coordination avec la société civile. Le principe d'émancipation que nous voulons repose sur un schéma différent, mieux ciblé et plus efficace: il est alors dans une logique où l'accompagnement ne signifie pas faire à la place des personnes dans le besoin, mais bien avec eux. Les bénéficiaires sont alors acteurs de leur propre développement et l'Etat se veut un Etat-habilitant.

Notre appel est sans équivoque: nous plaiderons pour l'émergence d'une Fondation nationale, autonome et apolitique, qui devra consolider les actions sociales éparses actuellement menées par diverses institutions et initiatives, pour être le bras armé de l'Etat en termes d'actions sociales et devenir l'un des interlocuteurs de la société civile.

Cette Fondation aura, comme première ambition, d'accompagner en l'espace de cinq ans et en collaborant avec un réseau d'associations locales accréditées, 1 million de jeunes peu ou pas qualifiés, en s'appuyant sur divers instruments, dont les formations qualifiantes, l'apprentissage, la formation par alternance, etc.

Notre offre est inédite car elle ne s'arrêtera pas à la formation de ces jeunes, mais veillera à leur accompagnement en vue de leur insertion professionnelle. La Fondation aura ainsi pour rôle de

mettre en relation les jeunes formés avec les acteurs de la société civile, les chambres professionnelles, les *startups* et les entreprises, qui les organiseront en réseaux intégrés.

• **JEUNES DIPLOMES, MAIS PAS CHOMEURS**

Si les programmes visant à renforcer l'employabilité des diplômés chômeurs existent, ils demeurent toutefois de taille modeste et ont un impact limité eu égard à l'ampleur des besoins.

Ces programmes doivent être appréciés, non seulement en nombre d'emplois créés, mais en tenant compte de la durabilité de ces emplois. Les contrats destinés à favoriser l'insertion professionnelle doivent permettre une meilleure protection au chercheur d'emploi. Voilà pourquoi nous œuvrerons pour réduire significativement la durée du stage de formation-insertion, qui s'élève actuellement à vingt-quatre mois. Nous plaiderons aussi pour que le candidat non retenu à l'issue de son stage en entreprise, puisse être accompagné dans la recherche de nouvelles opportunités. *A contrario*, les entreprises faisant un usage abusif de ce système, dans l'espoir de tirer profit de la prise en charge par l'Etat de la couverture sociale ou des primes de formation, doivent être répertoriées et rappelées à l'ordre.

Par ailleurs, nous soutiendrons une profonde réforme de la politique de promotion de l'emploi en faveur des diplômés chômeurs, et particulièrement dans le rang des primo-demandeurs. Nous voulons un plan d'investissement privilégiant la formation pour une meilleure insertion, dispensant des formations de courtes durées et prises en charge par l'Etat, pour accroître les compétences linguistiques, informatiques et de communication des jeunes demandeurs d'emploi.

Enfin, il est nécessaire de mieux structurer la recherche de l'emploi. Pour ce faire, nous plaiderons pour que soit élargi l'accès à la bourse de l'emploi au plus grand nombre de nos concitoyens et pour que soient améliorées ses règles de gestion pour plus de transparence.

• **UNE FORMATION CONTINUE PLUS LISIBLE POUR LE SALARIE**

La formation en cours d'emploi reste assez nébuleuse au Maroc: le dispositif actuel souffre d'un manque de coordination avec le secteur privé, si bien que peu de salariés, notamment dans les toutes petites et moyennes entreprises (TPME), savent qu'ils y ont droit. Nos concitoyens éligibles doivent être mieux informés de leur droit individuel à la formation. Voilà pourquoi, nous défendrons le droit de chaque salarié et fonctionnaire à disposer de son propre compte de formation.

Outre les informer, nous nous devons de les inciter à exercer leur droit à la formation en mettant en lumière son importance et son impact sur leur carrière professionnelle. Raison pour laquelle nous militerons pour l'émergence d'un système national de validation des acquis professionnels et de l'expérience.

La formation continue mérite aussi d'être traitée comme un sujet à part entière: si l'assiette de la taxe professionnelle est commune pour la formation professionnelle initiale et continue, les faire dépendre du même organisme nous semble être un raccourci trop rapide. Aussi, les structures qui s'occupent actuellement de la formation en cours d'emploi ont une vision parcellaire des besoins en compétences du marché du travail. Or, la formation continue a des caractéristiques qui lui sont propres et doit porter des ambitions majeures, militant en faveur de l'émergence d'une structure nationale qui lui soit dédiée et qui coifferait les groupements interprofessionnels d'aide au conseil.

Cette structure devra associer à son tour de table les parties prenantes à la formation continue, que ce soit les représentants des employeurs et des employés ou l'Etat. Elle aura pour mission de promouvoir la formation continue, de mettre en œuvre le système national des acquis professionnels et de l'expérience et d'être en veille permanente pour adapter le contenu des formations aux évolutions des métiers et aux exigences du marché du travail.

Cette structure devra aussi avoir pour objectif de ressusciter l'intérêt des entreprises pour la formation en cours d'emploi. Les procédures de remboursement de la formation continue sont aujourd'hui complexes et les délais de remboursement des frais engagés désespérants. Des difficultés majeures sont aussi rencontrées par les entreprises dans le montage des dossiers de formation, conformément aux exigences des contrats spéciaux de formation. Nonobstant les abus constatés dans le passé, il n'est pas de raisons recevables pour paralyser un système à la valeur ajoutée indéniable.

L'élargissement du nombre d'entreprises bénéficiaires, notamment dans le rang des TPME, dépendra de notre capacité à fluidifier les procédures de financement. Songer à un système du tiers payant pour les entreprises bénéficiaires ne nous semble pas être la solution la plus adaptée, car cela ne ferait que déplacer la problématique au niveau des centres de formation, qui seraient à leur tour dans l'incapacité de faire face à des délais de remboursement susceptibles de durer plusieurs années.

En revanche, nous plaiderons pour que soit institué un système d'investissement dans la formation, directement pris en charge par l'entreprise. Ainsi, ce sera à l'entreprise bénéficiaire de gérer son budget d'investissement annuel en formation continue. Dans le cas où le budget ne serait pas entièrement consommé, le reliquat devra être obligatoirement versé à la structure nationale en charge de la formation continue.

Enfin et pour éviter les abus, nous veillerons à ce que soit adopté un système de contrôle en temps réel, à travers des visites aux séminaires de formation organisés, mais aussi en se servant des nouvelles technologies (géolocalisation, visio-conférence, etc.).

Pour libérer l'initiative individuelle et consolider la TPME

Startups, auto-entrepreneurs, TPME font tous l'objet du même constat préoccupant à certains égards : celui de la méfiance

qu'éprouvent beaucoup de nos jeunes envers l'initiative individuelle, lui préférant largement la fonction publique. L'insécurité et le manque de protection dont peut pâtir un entrepreneur ou un auto-entrepreneur, voire même un salarié, en sont grandement responsables et inhibent la prise d'initiative et le goût du risque. S'ajoute à cela une culture entrepreneuriale encore très peu présente dans notre société. En effet, beaucoup de nos jeunes ne sont pas pris au sérieux par leur entourage, lorsqu'ils expriment leur volonté de se diriger vers l'entrepreneuriat à l'issue de leurs études.

Or, il est temps pour nous de rompre avec cet état d'esprit, car une société ne peut se constituer que de médecins et d'ingénieurs. Nous avons besoin de lever nos œillères et de nous dégager de notre carcan, pour considérer toutes les opportunités d'emplois pouvant s'offrir à nos jeunes. L'encouragement à l'innovation, à la prise d'initiative individuelle et à l'auto-entrepreneuriat doivent faire partie des défis majeurs que nous nous devons de relever, si l'on ambitionne de lutter véritablement contre le chômage de masse. Nous devons essaimer, dès l'école, l'esprit d'entreprendre chez nos jeunes : nous voulons qu'ils osent. Des modules sur l'entrepreneuriat et l'innovation et des projets d'entreprises doivent être permis pour les collégiens et lycéens. Une mise en avant des réussites entrepreneuriales nationales et internationales, via l'organisation de rencontres, de TEDx, de *Webinars* ou la projection de films documentaires, sont également de nature à libérer l'esprit entrepreneurial.

Notre soutien à l'émergence de nouveaux types de contrats reconnus par le code du travail, dont le contrat à temps partiel et à mi-temps et le contrat de mission notamment en auto-emploi, constitue de notre point de vue un levier tout aussi important pour encourager nos jeunes à emprunter parallèlement la voie de l'entrepreneuriat, ce qui leur permettrait d'être en même temps

salarié et de maintenir une sécurité de revenus, si leur expérience individuelle s'avérait infructueuse.

Aussi, nous nous battons pour assurer une protection sociale obligatoire en faveur des auto-entrepreneurs, afin d'encourager nombres d'acteurs de l'économie informelle à se formaliser. Nous appuierons à cet effet, dans les plus brefs délais, l'adoption des décrets d'application de la loi relative au statut d'auto-entrepreneur, pour garantir sa sécurité sociale.

Une autre problématique réside dans la réticence des porteurs d'idées à passer le cap et les concrétiser, en raison des difficultés à naître et à grandir que rencontrent les entreprises. En effet, notre tissu productif comprend davantage des TPME à caractère familial et nos structures peinent à se développer en entreprises de taille intermédiaire; une condition pourtant indispensable à l'amélioration de la productivité, la création d'emplois décents et l'intégration des chaînes de valeur mondiales.

Le capital-innovation de nos jeunes pousses se retrouve ainsi à court de perspectives. Leurs structures peinent à dépasser la taille de guêpe, compte tenu des difficultés d'accès aux marchés nationaux et internationaux et du manque des ressources de financement adaptées.

• UN FINANCEMENT PORTE SUR L'AVENIR

Le défi majeur de la TPME étant l'accès au financement, nous lutterons pour que des modes alternatifs de financement voient le jour et accompagnent en particulier la génération *startup*.

Nous encouragerons ainsi la généralisation de l'expérience SMD Initiative, qui a démontré sa pertinence, en offrant à travers des fonds régionaux, des prêts d'honneur sans intérêts et sans garantie personnelle à des porteurs de projets, sélectionnés selon des critères d'éligibilité clairs, équitables et transparents.

Nous militerons aussi pour que soit adopté l'arsenal juridique relatif au *crowdfunding*. Ce mode de financement participatif est

un maillon nécessaire à la chaîne de financement des *startups* et TPME dans leur phase de pré-amorçage ou d'amorçage et constitue un palier indispensable pour leur permettre d'accéder dans un second temps à des sources de financement plus courantes, comme le financement bancaire.

Nous soutenons également la politique de défiscalisation des prises de participations dans le capital des jeunes entreprises innovantes, telle qu'elle a été introduite par la loi de finances actuelle.

Les établissements bancaires ne sont pas en reste quant à la culture de la méfiance envers les entrepreneurs. Aujourd'hui, seuls 35 % des prêts octroyés par les banques profitent aux TPME, alors qu'elles représentent 95 % du tissu national. En outre, celles-ci sont accablées par des règles de garantie contraignantes et des sûretés conséquentes pour l'accord de prêts. Ces contraintes sont un moyen pour les banques de contourner notre système judiciaire, peu efficient lorsqu'il s'agit de faire respecter l'exécution des contrats et le règlement d'insolvabilité.

Notre réflexion à ce sujet nous mène à une conclusion : la croissance de nos TPME viendra d'abord de l'amélioration de leur accès au financement. Voilà pourquoi nous plaçons en faveur de l'instauration d'une relation de confiance entre les TPME et le système bancaire.

Afin d'encourager l'entrepreneuriat tout en rassurant les établissements bancaires, les Indépendants préconisent la mise en place d'une charte bancaire nationale, répertoriant les critères d'éligibilité et les modèles de dossiers attendus des investisseurs. Cette charte sera le référent en termes de notation des projets. L'évaluation des banques doit être consultable par l'entrepreneur afin qu'il puisse améliorer son offre en cas de refus. Les établissements bancaires seront également invités à offrir un meilleur service aux entrepreneurs, à travers la formation du personnel en contact avec les demandeurs de crédit et la mise en place de structures dédiées au crédit à l'innovation, en faveur des TPME.

Notre programme prévoit également d'inciter les établissements bancaires à multiplier les fonds dédiés aux *startups* et aux TPME. La création d'un Fonds collectif d'épargne-investissement, alimenté par les établissements bancaires qui y participeront en versant un pourcentage de leurs résultats avant impôts, devrait accroître leurs chances d'accès au financement. Pour ce faire, nous préconisons la mise en place de mesures fiscales avantageuses leur permettant de bénéficier de réductions en fonction des sommes investies et les encourageant, à travers leurs investissements, à soutenir les *startups* et à contribuer de façon concrète à leur développement. Ces entreprises, n'ayant pas toujours les moyens de leurs ambitions, pâtissent souvent d'une situation financière ne pouvant garantir, à elle seule, leur solvabilité auprès des créanciers. C'est pourquoi nous défendons l'accélération de l'application du projet de loi portant réforme du droit des sûretés mobilières. L'adoption de ce projet de loi permettra à ces entreprises, n'offrant que peu de garanties immobilières, de donner en gage leurs actifs mobiliers corporels mais aussi immatériels, afin de consolider leurs capacités à mobiliser des financements. Elles auront même la possibilité de nantir des actifs futurs (éléments qui viennent s'ajouter au fonds de commerce au cours de la vie de l'entreprise, revenus à venir, etc.). Ainsi, les établissements bancaires ne financeraient pas seulement les entreprises présentant des garanties basées sur leur valeur patrimoniale et les personnes physiques sur la base de leur capital personnel, mais s'ouvriraient davantage sur l'avenir, en accordant des financements à des projets porteurs.

En outre, nous soutenons la réforme en cours, visant à assouplir les critères d'accès des PME à la Bourse, tout en renforçant l'arsenal juridique de protection des épargnants.

Les Indépendants préconisent également la création d'un fonds de défaisance pour y isoler les créances en souffrance des TPME auprès des banques, permettant ainsi aux premières d'avoir la possibilité de demander des prêts sans pour autant subir la

réputation du secteur et aux secondes de restructurer leur bilan et d'être assurées du paiement de la créance.

Enfin, nous ne sommes pas sans savoir que des TPME à potentiel peuvent rencontrer des difficultés. Une fois en crise, les acteurs financiers s'en éloignent. Les Indépendants préconisent à cet effet la création d'un fonds de recapitalisation souverain, afin d'éviter aux TPME de mettre la clé sous la porte, en leur apportant l'aide financière nécessaire à leur survie et à leur redressement.

• UN MEILLEUR ACCES AUX MARCHES PUBLICS

Nonobstant le décret relatif à la passation des marchés publics et prévoyant que 20 % desdits marchés doivent être accordés aux TPME, ces dernières se font encore très timides, eu égard aux exigences formulées en termes de conditions techniques d'accès mais aussi aux retards souvent enregistrés dans les délais de paiement.

Les Indépendants souhaitent donner aux TPME l'occasion de saisir au mieux les opportunités qu'offrent les marchés publics. Voilà pourquoi nous plaiderons pour l'adoption d'un *Small Business Act*, qui devrait notamment favoriser les soumissions de *consortiums* entre grandes entreprises et TPME, dans une logique d'intégration sectorielle.

• UN MEILLEUR ACCES AUX EXPORTS

Lorsque les exportations sont évoquées, des voix malintentionnées ont de plus en plus tendance à s'élever, pour décrier, à coup d'arguments infondés, des supposés arbitrages qui se feraient au détriment du marché national.

Ces propos occultent pourtant plusieurs réalités. La première est que la relance de la création d'emplois décents en quantité suffisante nécessite impérativement de se positionner sur les marchés de l'export. En effet, notre pays est confronté à une limite de taille : celle de la taille limitée de son marché. Nous ne sommes pas plus

de 34 millions d'habitants et souvent, les investisseurs ne peuvent compter sur le seul débouché du marché domestique. Ils se doivent ainsi de chercher des opportunités au-delà des frontières pour réaliser des économies d'échelle substantielles, en perspective d'un positionnement sur le marché régional, voire international. La deuxième réalité est relative au déficit de notre balance commerciale, plombée par la facture de nos importations et nécessitant pour son rééquilibrage plus d'entrées en devises et donc plus d'exportations compétitives. Le Maroc a en effet conclu plusieurs accords de libre-échange mais n'en profite pas encore pleinement, notamment en raison du déficit de compétitivité de son offre d'exportation. En effet, bien qu'elle soit diversifiée, celle-ci porte majoritairement sur des produits à faible valeur ajoutée, pour lesquels la compétitivité-prix est déterminante. Or, plusieurs des produits que nous exportons sont plus chers que ceux de nos concurrents. En outre, le nombre de nos entreprises exportatrices stagne depuis une quinzaine d'années, au moment où un pays concurrent comme la Turquie, qui se trouvait quelques années plus tôt à un niveau équivalent, compte aujourd'hui onze fois plus de structures. Aussi, une majorité de nos entreprises exportatrices sont familiales, souvent frileuses quant au risque lié à l'export et ne sont pas assez compétitives pour se positionner sur les chaînes de valeur mondiales. Pour finir, la moitié des entreprises qui franchissent le pas de l'export ciblent un seul marché de destination avec un volume transactionnel très faible. Nous saisissons l'urgence d'encourager les exportations marocaines à plus haute valeur ajoutée en vue de relancer l'emploi. Nos exportations ont en effet subi l'impact de la montée du coût de la main d'œuvre, au moment où la faible capacité à innover constitue une entrave aux ambitions d'export.

Voilà pourquoi, nous militerons pour un accompagnement de nos exportations avec plus de conviction, notamment au service de la TPME et envisageons à cet effet plusieurs leviers :

- Nous inciterons l'investissement dans les études de veille commerciale et réglementaire sur les marchés potentiels d'export et accorderons des exonérations au prorata des dépenses de prospection engagées par les entreprises qui ciblent les marchés étrangers ;
- Nous soutiendrons l'installation à l'étranger de marques nationales, notamment dans les services, en propre ou via des partenariats ;
- Nous encouragerons l'octroi de subventions à la tonne exportée, à travers la prise en charge de certaines dépenses engagées par les entreprises exportatrices (logistique, transport, cotisations sociales, etc.) ;
- Nous accompagnerons l'effort en recherche et développement pour améliorer la part de nos exportations en produits à forte teneur technologique ;
- Nous plaiderons pour des prêts à l'export destinés aux TPME, sans cautions personnelles ou garanties supplémentaires ;
- Nous continuerons à soutenir la promotion du label Maroc à l'export, à travers la valorisation et la protection de nos produits du terroir et en renforçant la présence de nos entreprises et coopératives dans les manifestations et salons internationaux ;
- Nous nous battons pour plus de fluidité dans les démarches administratives et davantage de coordination entre les différents intervenants sur les opérations d'export.

Pour que chaque investisseur avance sereinement

Nul ne peut le nier : notre pays a fourni des efforts considérables, sur les dernières années, en investissements publics destinés à améliorer ses infrastructures, renforcer sa croissance, permettre un meilleur accès à sa population et attirer plus d'investissements, notamment étrangers.

Or, l'effet de levier de ces efforts publics demeure en-deçà des attentes, comme en atteste la faible croissance de la valeur ajoutée drainée. En effet, le rapport entre le taux d'investissement et le

taux de croissance économique au Maroc est l'un des plus élevés au Monde, avec une moyenne de huit, bien supérieure à la moyenne des années 90, laquelle était inférieure à trois.

Sur la Voie de la Confiance, nous pensons que l'attractivité encore insuffisante de l'investissement privé est due au manque de confiance de l'investisseur dans le climat des affaires. Le point de départ nous semble donc de réduire considérablement les contraintes transversales qui écorchent notre compétitivité, grâce à une meilleure sécurité juridique et fiscale, ainsi qu'à l'allègement des démarches administratives.

Sur la Voie de la Confiance, nous n'avons pas la présomption de combattre toutes les dérives. Nous ne brandirons pas de banderoles contre la corruption pour des fins purement électoralistes. Néanmoins, nous plaiderons en faveur de mesures concrètes à déployer contre les dérives.

• UNE MEILLEURE SECURITE FISCALE

Nous pensons qu'une fiscalité avantageuse n'est pas en mesure de déclencher une décision d'investissement et qu'il ne suffit pas d'insérer des incitations fiscales au niveau du code général des impôts pour espérer une amélioration notable de l'investissement privé. Un exercice intéressant serait d'étudier la corrélation entre les multiples incitations fiscales introduites et leurs impacts réels en termes d'investissement et d'emploi productif. De notre point de vue, une fiscalité avantageuse n'est pas plus qu'une variable d'ajustement, susceptible de faire pencher la balance, une fois que l'investisseur aura déjà pris sa décision d'investir.

A cet effet, nous demandons à ce que soient améliorées la lisibilité de la réglementation juridique et fiscale, de contenir l'effet des mauvaises surprises, de l'insécurité et du climat de défiance où l'impôt est parfois perçu par l'investisseur comme confiscatoire et affecte sa capacité à se projeter et à construire des stratégies sur le moyen et long termes.

En tant qu'Indépendants, nous considérons la sécurité fiscale comme un chantier prioritaire des politiques publiques, en ce qu'elle permet de favoriser l'investissement privé, de lutter contre la fraude fiscale et de soutenir les finances publiques. De ce point de vue, nous avons identifié des mesures essentielles pour plus de sécurité fiscale, parmi elles :

- Poursuivre le chantier de la digitalisation et de la dématérialisation des services de déclaration des divers impôts et charges sociales ;
- Simplifier le régime fiscal, notamment en ce qui concerne l'Impôt sur les Sociétés pour réduire les problématiques liées aux taux multiples fondés sur la différenciation sectorielle, la conception incohérente du système d'amortissement, etc.
- Simplifier la fiscalité locale, en gardant une à deux taxes au maximum, avec la définition de critères clairs pour des évaluations objectives, reposant davantage sur les nouvelles technologies que sur l'appréciation personnelle ;
- Rendre applicables les dispositions fiscales relatives à l'accord préalable en matière de prix de transfert. Ainsi, l'impôt applicable aux sociétés sera défini au niveau de la convention d'investissement, en pourcentage de leurs recettes futures. Un tel schéma permettrait également à l'Etat d'avoir une meilleure visibilité quant à ses recettes fiscales.

Nous ferons aussi de l'activation de la nouvelle Charte d'investissement l'une de nos priorités et encouragerons les cinq mesures phares pour un modèle économique compétitif :

- Un impôt sur les sociétés (IS) à 0 % pendant les cinq premières années d'installation des nouvelles entreprises industrielles ;
- La mise en place d'une zone franche par Région ;
- L'octroi des avantages zone franche aux grandes entreprises exportatrices sans que celles-ci soient implantées dans une zone franche ;
- La reconnaissance du statut de l'exportateur indirect : une mesure destinée aux sous-traitants des groupes exportateurs ;

- La mise en place d'appuis fiscaux au profit des Régions les moins favorisées pour stimuler l'investissement industriel et favoriser un développement territorial équilibré.

• UN MEILLEUR ARBITRAGE ENTRE SECURITE ET FLEXIBILITE DE L'EMPLOI

Si le droit du travail n'est pas le facteur premier du manque d'opportunités d'emplois au Maroc, il n'en demeure pas moins que notre réglementation est parmi les plus contraignantes au Monde et constitue un réel frein à l'investissement et à l'embauche dans des conditions décentes. Nous pourrions même affirmer que sa rigidité est de nature à alimenter l'économie grise et à encourager les pratiques frauduleuses.

Si le droit du travail a pour mission première de protéger les emplois, encadrer les conditions d'insertion dans la sphère active, soutenir l'organisation des relations de travail et organiser le dialogue entre les partenaires sociaux, il s'avère que certaines règles du code du travail pénalisent les entreprises qui les respectent, notamment dans le rang des TPME.

Aujourd'hui, nous ne pouvons soutenir que notre réglementation du travail, jugée trop incertaine et peu flexible, protège efficacement les emplois. Considérant cette réalité, les Indépendants soutiennent une réforme juste et équilibrée du droit du travail, qui épouse nos ambitions pour la relance de l'emploi.

Voilà pourquoi nous encouragerons une réglementation qui offre une plus grande latitude aux premiers concernés par le contrat de travail, soit les employeurs et les employés, pour leur permettre d'en définir certaines modalités.

Nous plaiderons d'abord pour que le choix entre le contrat à durée déterminée ou indéterminée se fasse en fonction des besoins propres à l'entreprise. Dans un contexte de travail qui change, nous demanderons aussi à ce que la loi prévoit d'autres types de contrats plus flexibles et encourageant l'emploi, tout en

garantissant les droits et intérêts des deux parties à la relation de travail, tels que les contrats de mission, de télétravail, les contrats à mi-temps ou à temps partiel.

Nous militerons pour que le code du travail soit adapté à la structure du tissu productif. Aujourd'hui, des pans de notre tissu économique en pâtissent et notamment dans le rang des TPME, pour lesquelles plusieurs règles demeurent inapplicables alors qu'elles sont le principal réservoir d'emplois dans notre pays. Des secteurs entiers, tel que celui de l'agriculture, souffrent de l'inapplicabilité de certaines dispositions. Aussi et par moments, le dirigisme absurde du code nous interpelle, comme lorsque l'on impose à un employeur de remplacer systématiquement tout salarié retraité par un nouveau, balayant d'un revers de main les réalités du monde de l'entreprise, lequel est en perpétuel changement.

Nous considérons qu'une loi, quelle qu'elle soit, est dans l'incapacité de tout régler dans le plus fin détail. Si elle se doit de fixer le cap, poser les grands principes et sanctionner les abus, elle doit aussi enclencher une dynamique vertueuse au niveau des entreprises et croire en l'intelligence collective des acteurs qui, somme toute, ont des intérêts convergents sur leur vision commune du progrès. Pourquoi donc chercher à confronter les attentes des entrepreneurs et salariés, si l'on considère que l'entreprise est un bien collectif, où progrès économique et social doivent converger ? Qu'est-ce qui empêcherait d'ouvrir la voie de la concertation, entre employés et employeurs, pour définir leur compréhension du bien-être en tant que communauté, et concentrer l'effort de l'Etat sur l'encadrement de leurs conventions, pour vérifier leur respect de l'esprit de la loi et des engagements pris mutuellement ?

Telle est la voie que nous encouragerons : nous voulons que la pratique du droit soit davantage décentralisée au niveau des entreprises, en donnant plus de poids aux accords entre salariés et chefs d'entreprise, dans l'articulation des niveaux de négociation. Un tel schéma serait particulièrement salutaire pour les plus petites

structures, qui n'ont souvent pas de représentations syndicales ni d'élus du personnel, et pour lesquelles les négociations pourraient s'organiser par accord majoritaire entre employeurs et employés. Un autre volet tout aussi important est celui des règles et procédures encadrant la rupture du contrat de travail. La lourdeur et l'imprévisibilité du coût associé à un licenciement sans causes réelles ni sérieuses, qu'un salarié pourrait juger abusif, est susceptible d'augmenter les craintes associées à l'embauche et d'altérer sérieusement la volonté des entreprises de s'accroître : s'il arrive que certains parcours soient semés d'embûches, si certaines activités finissent par décélérer, si une mésentente survient entre collègues ou entre employés et employeurs, nous avons tout de même du mal à imaginer qu'un entrepreneur soit animé de mauvaises intentions, au point de vouloir recruter des salariés pour les licencier un jour.

Voilà pourquoi, dans le but de sécuriser les relations au travail dans l'intérêt de tous et pour donner une impulsion réelle de la dynamique de l'emploi décent, nous plaiderons pour un plafonnement des indemnités de licenciement, à l'exception des cas d'atteinte aux libertés fondamentales. Celles-ci devront permettre à l'employé de rebondir ailleurs, tout en garantissant une meilleure visibilité à l'employeur.

D'un autre côté, l'indemnité pour la perte involontaire d'emploi, qui ne couvre pas les cas de démission et de licenciement pour faute grave, a été annoncée en fanfares fin 2014. Trois années après son entrée en vigueur, elle ne connaît toujours pas un franc succès. Si le mécanisme en lui-même est pertinent, en particulier dans sa jonction à un programme de formation en faveur des personnes indemnisées, le montant de l'indemnité reste faible, les conditions d'éligibilité contraignantes, les procédures de remboursement complexes et les offres de formation en réalité peu adaptées.

En effet, l'indemnisation s'élève à 70 % du salaire mensuel moyen déclaré au profit du salarié durant les trente-six mois qui précèdent sa perte d'emploi, mais ne peut en aucun cas excéder le montant du salaire minimum légal au Maroc (SMIG). Cette règle est de nature à rendre l'indemnisation plus attrayante pour les emplois précaires et fait du secteur des bâtiments et travaux publics le premier bénéficiaire. Aussi, le salarié doit avoir cumulé 780 jours de déclarations pendant les trois années précédant la date de perte d'emploi, dont 260 jours durant les douze derniers mois, ce qui exclut de fait les travailleurs saisonniers. Pourtant, les ressources de financement de ce programme ont été mobilisées tant auprès des entreprises en augmentant le taux de cotisations aux prestations sociales de 12,89 % à 13,46 %, qu'à travers la mise en place d'un fonds d'amorçage de l'Etat sur trois ans, de 500 millions de dirhams. Par conséquent, ce programme n'aurait servi depuis son démarrage que quelques 20 000 bénéficiaires, contre 200 000 initialement prévus.

Voilà pourquoi nous appelons à ce que l'indemnisation pour la perte d'emploi fonctionne comme toutes les autres assurances en étant proportionnelle aux cotisations, avec la détermination d'un plafond nettement plus élevé que le SMIG. Nous plaçons aussi pour que la durée minimale requise pour pouvoir prétendre à l'indemnité soit revue à la baisse, tienne compte des particularités des métiers saisonniers et pour que la durée d'indemnisation, bien que plafonnée, soit proportionnelle à la durée d'activité. Par ailleurs, nous pensons que l'autorisation du cumul entre l'indemnité et le salaire en cas de reprise du travail avant la fin de la période d'éligibilité à l'indemnité, permettra d'encourager la reprise de la vie active. L'indemnité pour perte d'emploi doit aussi être un compte rechargeable, où seront pris en compte le nombre d'heures d'activité depuis que le salarié aura repris son travail. Enfin, nous soutenons l'option de capitalisation des allocations

dues, en faveur de celles et ceux qui souhaiteraient se lancer à leur propre compte.

Un autre sujet d'urgence première est celui de l'encadrement du droit à la grève. Nous considérons qu'il est temps de venir au bout du retard pris dans la publication des textes d'application ou ceux devant compléter le code du travail, bientôt vieux de quinze ans. Si la grève est un droit constitutionnel devant être respecté, nous devons l'encadrer pour éviter que la pérennité des entreprises, et avec elle celles des emplois, ne soient compromises. Nous appellerons ainsi à l'adoption de la loi organique de la grève, qui devra définir les conditions à réunir pour qu'une grève soit licite et prévoir un délai de préavis pour en informer l'employeur et ce, afin de donner toutes ses chances à la mise en œuvre d'une procédure de conciliation ou d'arbitrage et de protéger les intérêts de toutes les parties prenantes.

Nous veillerons aussi à réduire l'insécurité liée au manque de compréhension de la législation du travail, complexe par nature, pour la rendre plus accessible pour les employeurs et les employés, notamment dans le rang des TPME.

Enfin, sur la Voie de la Confiance, nous souhaitons renforcer le rôle du droit de travail et croyons opiniâtement à la concertation pour le rénover et y faire adhérer l'ensemble des parties prenantes. La concertation dans le sens de l'écoute, la prise en compte des doléances, la compréhension des aspirations et des craintes des uns et des autres et la recherche d'équilibre. Nous plaiderons pour que, dans le cadre de la révision du code du travail, des discussions responsables associent l'Etat aux partenaires sociaux, représentant à la fois employés et employeurs, alliant l'ambition au pragmatisme et gardant en ligne de mire l'objectif de la relance de l'emploi.

• UN CRI ERIGE EN 'ONE STOP SHOP'

Si nous aspirons à faire face à la question épineuse du chômage de masse qui sévit dans notre pays, nous devons en décortiquer

toutes les causes, en veillant à les traiter simultanément et de façon intégrée.

Aujourd'hui, le manque de clarté des circuits de création d'entreprises, la multiplicité des interlocuteurs, l'imprécision quant aux rôles de certains intervenants, la lourdeur administrative et l'importance des délais de traitement sont de nature à décourager les porteurs de projets et à freiner la propension à l'investissement.

C'est dans ce contexte qu'il devient urgent pour les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) de faire peau neuve, de jouer leur rôle d'aimant pour attirer l'investissement et de relever le défi de création d'emplois décents dans leur territoire d'action.

Considérant cet état des lieux, nous militerons pour une redéfinition des missions des CRI, en les érigeant en interlocuteur unique et obligatoire pour les porteurs de projets. Ces centres devront abriter des services normalisés dans toutes les Régions, avec pour objectif d'accompagner l'investisseur tout au long de son projet, en veillant à faciliter son parcours, grâce à des circuits administratifs et juridiques simples, transparents et rapides.

Aussi, pour opérer leur mue, ces *One Stop Shops* devront intégrer le plus de services possibles, en accompagnant les porteurs de projets sur les différentes phases, allant du *pitch* pour les convaincre du potentiel de leur Région jusqu'à la stabilisation de leur activité, en passant par l'assistance personnalisée lors de la prise de décision d'investissement et de la création de leurs structures (recherche du foncier, recrutements, autorisations et démarches administratives, etc.).

Pour renforcer leur dynamique, les CRI peuvent également jouer un rôle d'incubation et inclure des espaces de travail accessibles, ainsi que des bibliothèques et médiathèques, à des prix compétitifs. Par ailleurs, ces centres doivent capitaliser sur leur fine connaissance de la Région pour déployer une stratégie de communication proactive. Ils devront également investir le digital afin d'accroître leurs chances d'attirer l'investisseur. Ces nouvelles plateformes

devront être en mesure d'offrir l'accès à des services à distance, qui exposent les données actualisées et pertinentes quant au potentiel des Régions, leurs vocations, les projets qui y ont vu le jour et les besoins en investissement qui y sont recensés. Elles devront aussi permettre aux investisseurs de suivre à distance l'état d'avancement de leurs projets.

Pour une logistique au service de la compétitivité et de l'équité territoriale

La logistique a fait l'objet de stratégies de développement ambitieuses, axées sur le développement d'infrastructures modernes : le Maroc dispose aujourd'hui du deuxième plus important réseau autoroutier en Afrique. Il a pu étendre son trafic maritime grâce à la modernisation de ses infrastructures portuaires et compte à ce jour près de 550 hectares aménagés en plateformes logistiques modernes.

Or, si des efforts considérables ont été déployés en termes d'infrastructures, la logistique doit se concevoir dans son sens large et tenir compte des conditions de transport, de stockage, de douanes, de télécommunications, de distribution, etc. Considérant cet ensemble, l'offre logistique de notre pays connaît encore plusieurs limites. Par conséquent, la compétitivité des acteurs se retrouve en proie à des coûts d'exploitation trop élevés, à un informel persistant et à une connectivité entre Régions encore timide.

En ligne avec les ambitions qu'ils portent pour la promotion de l'emploi, les Indépendants soutiennent une action intégrée en faveur de la logistique, pour en faire un levier de compétitivité de notre tissu économique.

• DES CORRIDORS LOGISTIQUES A METTRE EN PLACE

Alors que le Maroc s'est doté en 2010 d'une stratégie nationale de développement de la logistique, avec l'objectif de mettre en

place cinquante à soixante plateformes logistiques, couvrant tout le territoire, seules huit d'entre elles ont été déployées à ce jour, dans les villes à l'activité économique intense.

Or, les Régions qui souffrent d'un déficit en matière logistique manquent d'attractivité et doivent absolument se doter d'espaces dédiés pour renforcer leur compétitivité. Voilà pourquoi nous militerons pour la mobilisation du foncier nécessaire à l'aménagement de zones logistiques, notamment dans les Régions défavorisées, afin d'asseoir les principes d'équité territoriale.

L'optimisation de l'exploitation logistique nécessite par ailleurs la mise en place d'un réseau de plateformes logistiques multi-flux. Aussi, l'établissement de corridors régionaux permettra de rationaliser les liaisons et l'interdépendance des différentes infrastructures (routières, ferroviaires, maritimes, etc.). Enfin, une chaîne logistique efficiente, connectée aux différents réseaux d'infrastructures, facilitera l'optimisation des flux et desservira au mieux des zones jusque-là marginalisées.

• DES CHAMPIONS NATIONAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Le transport routier, principal mode de transport domestique des marchandises, est le talon d'Achille de notre chaîne logistique nationale. Sa défaillance, en plus du développement insuffisant du stockage et la prépondérance des modes de distribution traditionnels, pénalisent grandement la compétitivité de nos producteurs et augmentent les marges injustifiées d'intermédiation, au détriment du citoyen.

La libéralisation du transport routier, telle qu'elle a été conduite, n'a pas porté ses fruits et a engendré la prolifération d'acteurs atomisés et peu structurés, fournissant des services de qualité médiocre et à des prix défiant toute concurrence, qui n'encouragent point l'investissement dans la modernisation du secteur.

Souvent, la défaillance de ces acteurs a conduit nos entreprises à l'intégration verticale, en privilégiant le renchérissement de leurs coûts de production à un déficit de qualité pouvant résulter d'un acheminement inadéquat de leurs produits.

Voilà pourquoi nous encourageons la révision des conditions d'octroi et de maintien des licences. En effet, l'octroi d'une licence de transporteur repose aujourd'hui uniquement sur la présentation d'un dossier administratif et nombre de structures ne répondent pas aux normes ou sont maintenues en veilleuse. En outre, le maintien de la licence n'est pas régulé ou soumis à une procédure de renouvellement. C'est oublier que le transport routier est d'abord un métier qui se pratique sur la voie publique et qu'il est urgent de l'encadrer rigoureusement.

Nous pensons en effet qu'il est grand temps que le secteur du transport routier sorte de cette anarchie, en encourageant sa professionnalisation, grâce à l'émergence de champions nationaux, tout en évitant le piège de l'oligopolisation. Ainsi, nous plaiderons pour que l'obtention de la licence de transport routier se fasse en deux phases, avec d'abord un accord de principe de l'administration compétente suite à la soumission d'un dossier administratif, puis l'investissement réel par le porteur de projet en véhicules et le recrutement des ressources humaines qualifiées, en tant que conditions *sine qua non* à l'obtention de la licence d'exploitation. Par ailleurs, le maintien de la licence doit être tributaire de la transmission d'une déclaration annuelle par le transporteur à l'administration compétente, qui devra réguler le secteur en vérifiant la capacité de l'opérateur à poursuivre son activité, en analysant ses différents ratios ainsi que les prix appliqués et en renforçant le contrôle de l'Etat quant au respect des normes de qualité et de sécurité.

Concernant le programme d'accompagnement mis en place pour inciter les acteurs structurés à renouveler leur parc, il doit être davantage fluidifié pour plus d'efficacité. Outre la décentralisation

de l'octroi des primes de renouvellement, les procédures d'obtention d'aides doivent être revues pour inciter les acteurs à y recourir davantage. Actuellement, le transporteur doit déposer son véhicule à la casse auprès d'un ferrailleur et peut se retrouver en chômage forcé ou en sous-activité pour plusieurs mois, avant de pouvoir en obtenir un neuf auprès du concessionnaire. Là encore, nous estimons que ce programme serait plus attrayant s'il est mieux préparé en amont. Nous recommandons ainsi que la casse du véhicule intervienne en fin du processus, une fois l'accord de l'administration obtenu et l'incitation financière prête à être débloquée.

Nous encouragerons aussi ces futurs champions nationaux du transport et de la logistique à s'organiser en réseaux agrégateurs, en se liant contractuellement à un ensemble de transporteurs auto-entrepreneurs, qui rempliront cette mission sous une charte unifiée, au moment où les premiers les accompagneront dans les aspects administratifs, de formation, etc.

Enfin, nous accompagnerons les entreprises pour une meilleure capitalisation sur les nouvelles technologies, en encourageant le recours aux solutions informatiques pour la gestion des flux et une meilleure maîtrise des coûts.

**• UNE SENSIBILISATION DES TPME QUANT AUX BIENFAITS
DE L'EXTERNALISATION LOGISTIQUE**

Aujourd'hui, une faible part de nos entreprises recourt à l'externalisation des services logistiques. Outre la défiance qu'expriment nombreuses de nos TPME quant à la qualité des services logistiques fournis par des tiers, elles redoutent l'externalisation pour des questions de transparence et préfèrent encore mobiliser leurs ressources pour investir dans des capacités logistiques, au lieu de se concentrer sur leur cœur de métier.

Nous considérons qu'il est nécessaire d'accompagner nos entreprises dans leurs choix stratégiques en leur permettant, grâce à un calcul

de leur coût d'opportunité, de prendre conscience de l'intérêt d'une séparation entre l'industrie et la logistique, de la pertinence de la mutualisation des frais logistiques avec des confrères voire l'externalisation des services logistiques à des partenaires.

Nous plaiderons enfin pour l'exonération des entrepôts logistiques des taxes locales, car indépendamment de toute considération d'implantation géographique, ces structures ne sont pas des entreprises à part entière mais des outils de travail, délocalisés pour des raisons d'optimisation de coûts.

• UNE MEILLEURE FORMATION AUX METIERS DE LA LOGISTIQUE

La dynamique envisagée pour le secteur permettra de faire naître des besoins croissants en profils nouveaux, parfois très spécialisés en logistique, conduisant ainsi à son positionnement comme véritable pourvoyeur d'emplois décents.

Les Indépendants conviennent de l'importance de la mise en place d'un plan de formation adapté, touchant l'ensemble des niveaux de qualifications. Une meilleure gestion des profils et des compétences repose sur une lecture fine des besoins en matière de formation actuelle et à venir, afin d'anticiper la demande et de préparer de nouveaux diplômés.

Ainsi, les Indépendants souhaitent promouvoir les formations continues spécialisées dans les métiers logistiques et mettre en place des filières spécialisées au sein des universités et grandes écoles, pour répondre à la demande grandissante en ingénieurs et managers logisticiens.

Enfin, nous souhaitons également mettre en place un programme de mise à niveau à travers l'introduction d'une formation obligatoire aux personnes en exercice, afin de développer leurs compétences et moderniser les services logistiques.

Pour une reconsidération du rôle de la recherche et développement

La prédominance de secteurs à faible valeur ajoutée et peu rémunérateurs dans notre économie n'encourage pas l'effort de recherche et d'innovation. Cette situation rend notre économie dépendante des transferts technologiques en biens importés et bloque la montée en gamme vers des produits à meilleures marges. Nos entreprises se retrouvent parfois incapables de rattraper le retard technologique et perdent par conséquent des parts de marché, notamment à l'export. Ainsi, l'enjeu pour notre pays n'est pas nécessairement de faire émerger de nouvelles industries de haute technologie mais de soutenir les innovations en faveur des industries identifiées comme porteuses.

Le budget alloué par l'Etat à la recherche et le développement est rédhibitoire: il ne dépasse pas 0,5 % du PIB. Le secteur privé n'y contribue qu'à hauteur de 22 %, contre 40 % au Brésil et en Turquie. Nous voulons encourager l'effort de recherche et de développement technologique, considérant que c'est une priorité et non un luxe. Fournir des efforts en recherche appliquée est une condition essentielle pour assurer la montée en gamme de nos produits: son retour sur investissement se mesure à court et moyen termes et permet à travers la conception de nouveaux outils et de nouvelles techniques, de réaliser un avantage concurrentiel durable. Nous ne négligeons pas néanmoins le rôle de la recherche fondamentale, tout autant salulaire au progrès du pays et lui permettant de se projeter vers l'avenir, de créer et d'innover.

Nous voulons aussi couper court à tout discours méprisant l'aptitude de nos concitoyens à innover. Nous voulons que nos jeunes passionnés par les sciences et la recherche puissent envisager d'en faire plus tard un métier, sans appréhender le manque de débouchés. Nous tenons à retenir nos talents sur notre sol pour les besoins de notre économie et coopérer avec nos 50000 chercheurs marocains installés à l'étranger et les inciter à rentrer au pays.

Nous plaiderons en faveur de mesures visant à encourager l'innovation, en :

- Continuant à alimenter annuellement le fonds de soutien à l'innovation ;
- Instaurant des crédits d'impôts pour promouvoir la recherche appliquée rattachée aux besoins des entreprises ;
- Limitant le nombre d'entités publiques en charge de l'innovation et en réorganisant la recherche pour une meilleure intégration des acteurs, à travers des unités mixtes de recherche entre écoles et universités, avec l'appui du secteur privé.

Pour une croissance soutenue, profitant à tous

La Voie de la Confiance ne repose pas sur des supputations approximatives. Elle s'appuie sur des modèles macroéconomiques précis que les Indépendants ont développé pour se projeter à court, moyen et long termes.

C'est ainsi que chacune de nos propositions, présentées tout au long de ces pages, a fait l'objet de quantifications précises, avec une évaluation prospective des équilibres macroéconomiques et de l'impact des mesures envisagées sur la création de l'emploi et la résorption du chômage.

Aussi, nous ne pouvions dresser ces projections sans prendre en compte la situation socio-économique actuelle et sans les comparer aux perspectives d'un scénario de reconduite à l'identique des politiques en vigueur.

• DES ACQUIS SOLIDES, DES OBSTACLES A DEPASSER

Il est indéniable que le Maroc s'est engagé sur une trajectoire de développement stable, laquelle lui a permis d'afficher une croissance moins volatile que par le passé ainsi qu'une inflation maîtrisée et un déficit public réduit.

Notre économie a connu d'importantes transformations structurelles, portées par des politiques publiques volontaristes, ayant permis

d'asseoir un modèle de développement soutenable. Cependant, des dysfonctionnements structurels et conjoncturels constituent une entrave persistante au développement de l'économie marocaine. Celle-ci fluctue toujours au gré de la situation de nos principaux partenaires et dépend fortement de la volatilité des cours des monnaies étrangères ainsi que de l'évolution des prix des matières premières. Aussi, assistons-nous aujourd'hui à un essoufflement de la demande intérieure, entraînant le recul du taux d'épargne et l'accroissement de la demande sociale.

Par conséquent, la situation actuelle de l'emploi est de plus en plus préoccupante: le taux de chômage moyen s'est établi à 10,2 % en 2017, avec un niveau record chez les jeunes puisqu'aujourd'hui, sur 100 d'entre eux, 26 n'ont pas d'emploi.

Par ailleurs, la productivité du travail reste insuffisante et ne permet pas au Maroc d'intégrer le concert des pays émergents: la qualification des emplois est encore faible, miroir du rendement du système éducatif national.

Le déficit commercial peine aussi à se résorber et dénote de la faible compétitivité du tissu productif marocain. Cette situation est due aux difficultés rencontrées par nos entreprises à monter en gamme et à offrir des produits à meilleure valeur ajoutée.

Nul doute que la poursuite de cette trajectoire, à l'identique, sur les prochaines années entraînerait un essoufflement de la croissance qui ne dépasserait point la barre des 3,0 % à horizon 2025. Une telle situation engendrerait une véritable crise de l'emploi, avec un taux de chômage qui risquerait d'enregistrer des niveaux sans précédent, pouvant atteindre le pic de 13,0 %.

• POUR UNE CROISSANCE PLUS FORTE ET PLUS INCLUSIVE

Dans la Voie de la Confiance, nous portons la conviction que le Maroc a un potentiel qui est loin d'être pleinement exploité. Pour s'en saisir, il est grand temps d'opérer une nouvelle transition économique. Cette transformation est nécessaire, d'abord pour

répondre à la pression actuelle et prévisionnelle sur le marché du travail. Elle ne pourrait s'opérer sans la redynamisation de la demande intérieure grâce à la création d'emplois décents, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'initiative individuelle, l'amélioration de la compétitivité de nos exports et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages en soutenant l'action de l'Etat dans les secteurs stratégiques de l'éducation et de la santé.

La mise en œuvre de l'ensemble des mesures que nous proposons devrait permettre de porter la croissance économique à 7,0 % à horizon 2025. Cette croissance aura pour corollaire la baisse du taux de chômage à 7,5 %, soit six points en-deçà du scénario tendanciel.

En conclusion à cette première partie, nous considérons qu'il est de notre devoir de plaider en faveur d'opportunités convenables pour tous les citoyens. Pour ce faire, leurs compétences et aptitudes doivent être en phase avec le marché de l'emploi. C'est ici que la responsabilité de l'État-habillant entre en jeu pour enseigner, orienter, former et créer un environnement propice aux opportunités.

ENSUITE L'ÉCOLE, VOIE DE L'INCLUSION

LE POSTULAT DES INDEPENDANTS

En tant qu'Indépendants, nous ne pouvons prôner une justice sociale ni une équité nationale sans nous pencher sur le sujet de l'Éducation, car c'est lui qui détermine l'évolution des compétences des marocains et leur ascension sociale.

En tant qu'Indépendants, nous voulons que l'école puisse permettre à tous les jeunes marocains, sans distinction, de fructifier leurs talents et leurs potentiels de création, ce qui implique pour chacun la capacité à s'émanciper et à réaliser son projet personnel.

En tant qu'Indépendants, nous estimons que si une réforme majeure de l'éducation n'est pas entreprise rapidement et durablement, le Maroc aura manqué la chance d'exploiter au mieux le formidable potentiel de sa jeunesse.

Nous ne sommes pas sans savoir que trop de réformes tuent la Réforme, dans la mesure où elles ne laissent pas au système le temps nécessaire pour assimiler le nouveau cap stratégique, ni aux acteurs la latitude d'y prendre part.

Nous nous refusons d'adopter un schéma caduc de la réforme, basé sur une approche trop radicale ou trop hypothétique, qui ferait abstraction des enseignements antérieurs.

Dans la voie de l'inclusion, les Indépendants considèrent que deux piliers sont au cœur d'une réforme réussie de l'éducation : d'un côté, la communauté locale, notamment les enseignants, les chefs d'établissement, les parents d'élèves, la société civile et l'environnement socio-économique ; et de l'autre, les instances territoriales ainsi que les structures de gouvernance en charge de l'éducation.

Notre objectif est de permettre au citoyen de saisir et d'exploiter, d'un bout à l'autre de son existence, toutes les occasions de

mettre à jour, d'approfondir et d'enrichir ses connaissances afin de s'adapter à un monde en perpétuelle évolution. C'est ainsi que dans la voie de l'inclusion, nous militons pour une école du savoir, de la citoyenneté, de l'action et du devenir.

1

L'ÉCOLE DU SAVOIR

**« Les bases se jouent très tôt.
Il faut investir sur les premières années
d'enseignement élémentaire »**

*M'barka Bouaida, Indépendante – membre du Bureau
Politique*

Pour chaque élève, un meilleur enseignement de base

Il est un combat pour lequel les Indépendants se préparent vigoureusement, celui de l'éducation de base. C'est sur ces premières années que repose la maîtrise des connaissances, l'acquisition du principe de la responsabilité et l'aiguïsement de la curiosité de l'enfant. L'éducation de base détermine la relation de l'enfant à l'apprentissage pour le restant de sa vie. Plus important encore, elle lui fournit les instruments de son développement futur, de sa faculté de raisonner, d'imaginer et de créer.

Pour nous Indépendants, une réforme n'a d'espoir de réussir que si elle commence en classe. Car c'est bien en classe que s'opère la transmission des savoirs, l'acquisition des fondements du civisme, l'épanouissement du futur citoyen mais aussi sa capacité à penser par lui-même.

• PAS D'ABANDON AVANT 15 ANS

Les discours politiques d'aujourd'hui sont très souvent orientés vers la méritocratie. Cependant, peut-on réellement parler de méritocratie lorsqu'au point de départ, les moyens, l'environnement et les chances ne sont pas équitables ? Comment se suffire d'un tel modèle, lorsque l'on sait que la durée de scolarisation moyenne des marocains de plus de 25 ans ne dépasse guère les 4,4 années

d'études, contre une durée espérée de 11,6 ans, alors même que chaque année de retard rattrapée permettrait d'augmenter le PIB de notre pays de 1 % ?

En tant qu'Indépendants, nous pensons qu'il serait injuste de faire l'apologie de la méritocratie tant que les conditions de réussite ne sont pas égales dès le début, notamment entre l'école urbaine et l'école rurale ou en périphérie des villes.

Dans nos villages, l'accès à l'éducation se veut des plus ardues : tantôt l'école existe, tantôt des kilomètres sont à parcourir avant d'atteindre la plus proche. La scolarité primaire est tantôt complète, tantôt partielle. Les classes sont souvent encombrées et les conditions de travail des enseignants sont déplorable.

En milieu rural, les Indépendants plébiscitent la généralisation de l'école communale, comme solution pour lutter contre le décrochage scolaire et assurer un enseignement de qualité grâce à un encadrement pédagogique efficient. Dans ce concept pédagogique, l'élève va à la rencontre de l'école du savoir au lieu qu'un espace de figuration, fait de classes isolées, vienne à lui : notre proposition consiste en effet à regrouper les élèves de la commune dans une même école pour recentrer l'effort jusque-là éparpillé au niveau de nombreuses écoles et leurs classes satellites. Ce modèle permet à terme, une optimisation des ressources disponibles au niveau d'une commune, à travers leur réaffectation vers une seule entité et permet ainsi d'assurer aux élèves les conditions d'une scolarisation de qualité. Par ailleurs, l'école communale permettrait d'obtenir des taux d'encadrement pédagogiques conformes aux normes, sans recours à des effectifs supplémentaires en instituteurs.

La question de la localisation géographique de l'école communale est stratégique et conditionne son succès. Nous plaiderons pour que le département de tutelle dispose d'un outil performant en matière de planification de la carte nationale de l'éducation. Cet outil doit reposer sur des bases de données à jour comprenant

le nombre d'étudiants ciblés et tenant compte de l'ensemble des critères pertinents avant de définir l'implantation. En effet, l'école communale doit être reliée aux infrastructures et située à proximité des commodités de base, ce qui répondrait à la problématique d'éloignement géographique du corps enseignant et administratif, qui n'aurait plus à se sacrifier pour pouvoir exercer son métier et retrouverait des conditions de vie décentes nécessaires au bon exercice de ses fonctions.

Pour que ce modèle soit une réussite, il est nécessaire de généraliser le transport scolaire et le service de cantine à tous les élèves en milieu rural, du primaire jusqu'au collège, au lieu de multiplier les internats. Le but étant de maintenir l'enfant dans son milieu, au sein de sa famille, de préserver son équilibre et son épanouissement et de prévenir le décrochage scolaire. Ces prestations devront être gérées et financées en partenariat avec les conseils provinciaux et locaux, en vertu de la loi organique définissant leurs prérogatives. Lorsque les distances journalières à parcourir sont importantes, notamment en zones de montagne, l'alternative de l'internat pourrait se substituer au transport scolaire. L'implication des mères d'élèves, organisées en associations ou en groupements d'intérêt économique, à la gestion d'internats, d'appartements en location ou de cantines, est de notre point de vue une solution sérieuse à étudier, permettant de rassurer les familles quant au bien-être de leurs enfants, tout en leur générant des sources de revenus additionnels.

Près de 1 100 écoles communales sont à mettre en place aujourd'hui pour couvrir l'ensemble des communes rurales. Elles devront remplacer les structures existantes qui comptent près de 3 000 écoles primaires en état de délabrement et 13 000 écoles satellites. Aussi, toutes les classes préfabriquées non conformes aux normes sanitaires et qui sont encore au nombre de 5 000 aujourd'hui, devront être détruites et remplacées d'urgence.

Les 1 700 autres écoles primaires, en état satisfaisant, devront être mobilisées en tant que futures écoles communales. Une fois le pic démographique dépassé, certaines des écoles communales pourraient être reconverties en collèges ou lycées, où les besoins se veulent croissants et les défis pour la lutte effective contre le décrochage scolaire plus importants.

Le coût de construction des écoles communales pourrait être conjointement financé par l'Etat, les Régions, la société civile ainsi que les institutionnels privés, dans le cadre d'un système de dons/parrainages, ouvrant droit à un régime fiscal incitatif.

Le milieu urbain n'échappe pas au fléau du décrochage scolaire et son préjudice en termes d'insertion et d'estime de soi est manifeste. La lutte contre le décrochage urbain nécessite la mobilisation de la communauté éducative, car l'abandon n'est que la matérialisation d'un long processus étalé sur plusieurs mois voire des années.

Le premier axe d'une lutte effective est préventif : l'enseignant doit être en mesure de faire apprécier le contenu pédagogique à l'élève et de déceler les signes précurseurs d'un désintérêt pour l'école, tels que l'absentéisme, le recul des résultats scolaires, les déviances de comportements, etc. Il doit être également conscient de l'importance du travail collaboratif à instaurer avec les parents d'élèves.

Le deuxième axe doit venir à bout des difficultés scolaires, qui mènent les élèves les plus fragiles à se désengager des apprentissages. Nous veillerons pour cela à réduire le nombre d'élèves par classe. Nous considérons aussi que le modèle d'incitation à la performance des établissements - tel que nous l'expliquons ci-après - permettra de tirer l'école vers le haut, en individualisant les parcours des élèves et en apportant le soutien nécessaire à ceux qui en ont le plus besoin.

Enfin, les enfants quittent parfois l'école, quand ils la jugent inutile : lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs aînés ont eu du mal à s'insérer professionnellement bien qu'ils soient allés au bout de leurs études

ou lorsqu'ils ont un attrait trop précoce pour la vie active pour des raisons sociales. Ces décrocheurs doivent être réorientés vers l'éducation non formelle ou la formation professionnelle, pour leur donner une deuxième chance de réussir, mais surtout, pour leur redonner foi en l'école, voie de l'inclusion.

• **LE PRESCOLAIRE POUR TOUS**

L'accès au préscolaire connaît une réelle altérité. Il se caractérise par un dualisme qui creuse les disparités et conditionne l'avenir scolaire de l'enfant. Le Maroc compte aujourd'hui environ deux millions d'enfants en âge de préscolarisation. Pourtant, moins du tiers en bénéficie réellement. Par manque d'alternatives, les parents sont souvent contraints d'inscrire leurs enfants dans les institutions privées. Ceux qui n'en ont pas les moyens n'ont d'autre choix que de faire abstraction de ce passage, pourtant indispensable.

Aussi et bien qu'une large frange d'enfants n'ait pas accès au préscolaire, la conception des programmes pédagogiques du primaire suppose qu'ils y ont tous eu droit, ce qui constitue une première inégalité irrécusable de notre système éducatif.

Aujourd'hui, et en ligne avec leur volonté d'offrir à tous les mêmes chances de réussite, les Indépendants militeront pour que le préscolaire bénéficie à tous les enfants, quelle que soit leur situation géographique, dès l'âge de trois ans.

Or, loin de tout discours démagogique manquant de pragmatisme, la généralisation du préscolaire à tous les enfants en âge d'y accéder, par le seul effort de l'Etat, nécessiterait un budget additionnel de mise en place de 16 milliards de dirhams.

Voilà pourquoi nous proposons un schéma alternatif reposant sur les crèches et garderies en milieu urbain et la réaffectation des écoles satellites mises à niveau en milieu rural, au moment de la création des écoles communales.

Outre la mise à niveau des crèches, nous plaiderons pour que le département de tutelle prenne en charge le commandement pédagogique du préscolaire, à travers la formation initiale et continue des éducateurs, en plus de l'élaboration du cadre référentiel. Un fonds public devrait être dédié à l'amorçage du préscolaire: ces ressources couvriraient une part de la rémunération des éducateurs formés, qui devront gérer les crèches sous le statut d'autoentrepreneurs, en garantissant l'accès au préscolaire à des tarifs sociaux. La société civile et les conseils provinciaux et locaux devront également être impliqués dans ce modèle: ils pourront prendre en charge les frais liés à l'eau et l'électricité, etc.

• LA VOIE DE L'INCLUSION POUR LES HANDICAPES

La scolarisation des élèves handicapés est un droit fondamental et constitue de ce fait une priorité nationale. Les Indépendants prônent l'égalité des droits et des chances. A cet effet, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées relève de l'évidence. Aujourd'hui encore, le nombre d'élèves handicapés accueillis dans les écoles et les établissements scolaires est très restreint. Cela est principalement dû à des problèmes d'accessibilité. En effet, l'accès au savoir rencontre plusieurs obstacles comme l'inadaptabilité pédagogique, les difficultés d'accès aux locaux et matériaux de l'école et la non-normalisation des bâtiments scolaires et équipements culturels et sportifs.

Les Indépendants aspirent à ce que tous les enfants handicapés puissent atteindre leurs objectifs d'apprentissage et accéder au socle commun de connaissances et de compétences des programmes scolaires en vigueur. Ces programmes définissent les savoirs que les élèves doivent avoir assimilés à la fin de leur éducation de base. Naturellement, ces savoirs et leurs canaux de transmission sont à adapter pour les élèves lourdement handicapés, tenant compte des compétences qu'ils doivent acquérir selon leur orientation et non pas uniquement selon la nature de leur handicap.

Nous plaiderons aussi en faveur du renforcement des moyens d'accompagnement, en particulier grâce au déploiement d'auxiliaires de vie scolaire, permettant aux élèves en situation de handicap d'accomplir leur parcours de formation avec les meilleures chances de réussite. Nous militerons pour la mise en place d'un système d'évaluation pour les élèves en situation de handicap, qui s'accompagnera de la recherche de la meilleure adéquation entre les compétences acquises et les perspectives d'avenir.

Nous veillerons enfin à associer les parents à toutes les étapes nécessaires à la définition du projet de scolarisation de leurs enfants ainsi qu'à la décision d'orientation, car en définitive, le devenir scolaire et à terme citoyen, de chaque élève handicapé, devra être assuré.

• **ALLEGER LES CURSUS, ALLEGER LE POIDS DES CARTABLES**

Les Indépendants se fixent un seul objectif à terme: que tous les enfants sortent de l'école avec l'appareillage nécessaire pour réussir leur vie adulte. Aujourd'hui, plus de cinq millions de nos jeunes ont quitté les bancs de l'école, sans qualification aucune et sans perspective professionnelle réelle. Nous ne pouvons nous résoudre à cela.

Comment s'étonner du peu de capacités de nos jeunes à la réflexion, à l'analyse et à la recherche, lorsqu'ils n'ont pas été suffisamment accompagnés pour développer leurs facultés à inventer, à créer et à libérer leurs énergies ?

L'engagement et la réussite de l'élève dans l'apprentissage vont largement dépendre de sa motivation. L'enseignant a donc la lourde tâche de favoriser cet apprentissage par la mise en place de séances attrayantes qui encouragent l'élève à s'engager: l'enseignant est un facilitateur et non un administrateur de contenu. En sa qualité d'éducateur, il devra transmettre un savoir, mais aussi un savoir-apprendre. Il est donc de son ressort d'inciter les enfants à s'intéresser aux enseignements dispensés.

Les Indépendants plébiscitent à cet effet la mise en place de contenus ludiques comme supports d'apprentissage pour susciter le goût et le plaisir d'apprendre. Une telle pédagogie constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation et de démocratisation du système scolaire et un formidable outil d'inclusion des enfants en situation de handicap. Il s'agit par exemple, pour apprendre les calculs, d'utiliser des outils et matériaux tangibles, que les enfants pourront soupeser et comparer, pour assimiler leurs différences et leurs proportionnalités. Nous proposons pour cela de nous inspirer du modèle Singapourien 'Connaître – Imager – Abstraire'. Autre point non négligeable de l'enseignement : les sujets enseignés. Souvent abstraits, ils ne permettent pas à l'enfant d'établir le lien entre l'information et la réalité, ce qui le conduit parfois à rejeter la matière ou à apprendre sans comprendre, une solution de facilité fort aliénante. Comment peut-on espérer que des sujets aussi complexes que l'immunologie soient assimilés sans supports ludiques et de surcroît du seul point de vue du virus de l'immunodéficience humaine ?

L'éclosion en classe passe également par le numérique. Le digital constitue un outil majeur, étant à la fois facteur de motivation et porteur de sens, permettant de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, en plus d'être un vecteur de communication puissant pour favoriser les interactions entre élèves.

Pour asseoir ces propositions, les Indépendants ambitionnent de fonder un comité d'instituteurs, ayant enregistré les meilleures performances et représentant les douze Régions du pays, avec la participation de formateurs, psychologues et sociologues, dans le but de créer un programme scolaire ludique et interactif, contenant le socle commun de connaissances devant être transmis à tous les enfants, notamment en langues et en arithmétique.

Ce contenu devra être mis à jour dans un souci d'amélioration continue de la qualité de l'enseignement. A cet égard, faut-il le rappeler, l'expérience ayant permis d'équiper l'ensemble des

écoles en salles multimédia n'a pas été un franc succès, malgré l'importance des fonds mobilisés.

Nous proposons aujourd'hui que chaque salle de cours soit équipée en ordinateur et outil de projection, pour que le programme pédagogique conçu serve de support quotidien à l'enseignant. Nous plaiderons pour que ces équipements soient financés quasi-totalement par la fondation de promotion des œuvres sociales de l'Education-Formation.

Aussi, la généralisation de l'électrification du monde rural devra être mise à profit de l'éducation des enfants ruraux: la communication d'un contenu digital devra permettre, notamment aux jeunes filles du milieu rural, un accès à distance aux cours pour compléter les enseignements reçus à l'école.

Enfin, le poids des cartables devra être drastiquement allégé. C'est pour cela que nous souhaitons faire acquérir les livres par l'établissement scolaire et les conserver au sein des classes, pour un usage de plus d'une année.

• PRIVILEGIER LES LANGUES ET L'ARITHMETIQUE

Les Indépendants estiment que les cursus scolaires devront se concentrer sur la maîtrise des langues et de l'arithmétique.

Certains politiques rétorqueraient probablement que la question de la maîtrise des langues est désormais dépassée car le Bac International est aujourd'hui accessible à tous. Notre réponse est qu'au moment où l'élève arrive en terminale, il devient plus difficile de le réconcilier avec les langues.

Lorsque nous sommes allés à la rencontre des citoyens, nous avons naturellement pris le temps d'échanger sur les différents axes majeurs de l'éducation. Il en est ressorti que la maîtrise des langues étrangères, à savoir l'anglais et le français est aussi importante que celle des langues officielles et ce, dès l'école primaire. Choix cohérent avec l'évolution mondiale et les attentes du marché du travail.

Toujours dans une approche ludique, les contenus devront se traduire sous différents formats : des formats classiques pour en connaître les règles, mais aussi par le biais de la poésie, du théâtre et de la musique ainsi que par des formats visuels associant termes et images, pour une meilleure assimilation.

Par ailleurs, l'arithmétique est un instrument important pour l'apprentissage de l'enfant, car elle stimule son sens critique et sa capacité à raisonner. Compréhension, plutôt qu'apprentissage par cœur, est en soi gratifiant pour un enfant.

Afin d'apprécier la performance des écoles et des programmes, nous préconisons la mise en place d'évaluations du niveau de connaissances de l'élève : tous les élèves doivent maîtriser les enseignements de base en langues et en arithmétique à l'âge de 10, 14 et 16 ans.

Les résultats de ces tests de connaissances seront le miroir de la performance de l'école et de son corps enseignant. Ils permettront de fixer les objectifs de l'école par rapport aux exigences nationales, ainsi que le budget à allouer et les réformes à mettre en place au sein de chaque établissement.

2

L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

**« C'est l'école qui construit la société,
car elle fait les citoyens de demain »**

*Amina Benkhadra, Indépendante – membre du Bureau
Politique*

Pour chaque élève, un enseignement du vivre-ensemble

• UNE DISCIPLINE EXEMPLAIRE

De nos jours, le mal de l'éducation réside principalement dans le manque de popularité de l'école aux yeux de l'enfant. Elle n'est plus un lieu agréable, un sanctuaire bienveillant. Souvent, elle n'a été que murs de clôture délabrés, tables et chaises avachis, cours de récréation lugubres ou encore sanitaires nauséabonds. C'est oublier dès lors que l'enfant qui évolue dans un environnement propice, accompagné par un éducateur qui s'adapte à lui et le stimule, est apte à apprendre par lui-même.

En pratique, il en faut peu pour conduire le changement. En tant qu'Indépendants, nous militerons pour que la propreté de l'école, son équipement en matériel informatique, sa peinture aux couleurs agréables, l'aménagement de ses terrains de sports, ou encore l'agencement moderne de ses classes, répondent à des normes obligatoires et communes à tous les établissements. Chaque enfant est potentiellement bon : il suffit de le respecter pour qu'il le reste. Le respecter, c'est l'inviter à respecter les autres et donc, le préparer à une vie sociale harmonieuse, basée sur une discipline intérieure. C'est ici qu'entre en jeu le rôle de l'éducation à la citoyenneté.

Si l'éducation civique décrivait jusqu'à lors la Nation et visait seulement à informer du fonctionnement des institutions, l'éducation à la citoyenneté à laquelle nous appelons vise à en reconnaître le bien-fondé, susciter l'adhésion aux valeurs communes et aux principes de base du vivre-ensemble, mais surtout à cultiver la volonté d'agir avec responsabilité, en vue d'une meilleure cohésion nationale.

L'école de la citoyenneté inculque une discipline réelle. Ainsi, en début et fin de semaine, les élèves et enseignants devront chanter l'hymne national à l'unisson. Au début et à la fin de chaque cours, les élèves devront se lever pour le professeur. Ce dernier devra effectuer une inspection de l'hygiène de ses élèves, afin de leur insuffler l'importance du savoir-être, dès leur jeune âge. La sensibilisation préventive liée à l'hygiène de vie (vaccination, alimentation, exercice physiques, hygiène buccodentaire etc.) est tout aussi importante. Enfin, les élèves devront tous, sans exception, au privé comme au public, porter l'uniforme pendant tout leur enseignement de base.

• UN TEMPS POUR LA CULTURE ET LES LOISIRS

L'école doit s'ouvrir sur son environnement car elle appartient à la communauté. Voilà pourquoi elle devra être accessible aux enfants et à leurs parents, même lorsqu'il n'y a pas cours.

Le rôle de l'association des parents d'élèves est primordial pour soutenir les activités des clubs éducatifs et participer à la bonne organisation des événements portés par les élèves tels que les foires du livre, les matchs de sports amicaux parents/enfants, les concours de science, d'éloquence ou encore les fêtes de fin d'année où les talents des enfants seraient mis en avant.

Les Indépendants ambitionnent aussi de réinstaurer la culture de la Culture au cœur de l'école, car elle facilite la réussite scolaire et développe une intelligence créative et émotionnelle, ni assez revendiquée ni vraiment valorisée, à l'heure actuelle dans notre

système scolaire. Pourtant, la création artistique et littéraire est aussi précieuse que la création scientifique et peut ouvrir des voies insoupçonnées autrement.

Nous souhaitons promouvoir la culture, d'abord à travers une politique de la lecture. A cet effet, le rôle des bibliothèques est indéniable, car pour avoir envie de lire, il faut au moins être entouré de livres. C'est ainsi que nous ambitionnons d'aménager une bibliothèque ou une médiathèque pour chacune de nos écoles communales, nos collèges et nos lycées, permettant la consultation de livres, de contenus digitalisés et l'emprunt gratuit à tous les élèves. Aussi, nous voulons faire de la lecture une discipline centrale dans l'enseignement, avec l'organisation de séances de lecture collectives et la prise en compte, dans l'évaluation du parcours académique, de l'effort fourni par l'élève dans la lecture et la synthèse des livres.

S'ajoute à cela l'importance que nous portons à l'éducation artistique de l'enfant au sein même des établissements. Nous plaçons pour que les écoles prévoient obligatoirement trois ateliers de théâtre, de musique et de dessin, suivant un programme établi au préalable par une commission artistique nationale.

Nous militons également pour que chaque école s'engage à organiser des visites de sites historiques, de musées et de manifestations culturelles et artistiques, permettant aux élèves de s'épanouir et d'aiguiser leur sens critique.

Nous ambitionnons aussi de revitaliser les maisons de jeunes en proposant des contenus adaptés qui tiennent compte du mode de vie des jeunes, de leurs attentes et de leurs besoins.

Des maisons de jeunes qui remplissent leur rôle premier, celui d'espaces de vie complémentaires à l'école. Des lieux d'apprentissage et d'échanges, accueillants et chaleureux, où il fait bon venir et où les jeunes peuvent s'exprimer et être entendus.

Des animateurs professionnels épaulés par des volontaires engagés auront pour mission d'encadrer les jeunes et de les orienter

vers les différents ateliers : bibliothèque, médiathèque, activités éducatives, sportives, ludiques et culturelles (arts plastiques, théâtre, musique, etc.), ateliers de sensibilisation, d'information, d'éducation et de développement personnel. Les maisons de jeunes proposeront également des sessions d'accompagnement des jeunes en difficulté et des séances de soutien scolaire ainsi que des cours d'informatique et d'apprentissage de langues étrangères. En proposant des activités par et pour les jeunes et en leur apportant l'opportunité de s'engager dans des activités relatives à des sujets qui les intéressent, les maisons de jeunes contribueront grandement à améliorer leur qualité de vie. Ce faisant, elles permettront de développer chez eux des valeurs de citoyenneté, d'autonomie et de responsabilité.

Nous comptons d'autre part sur la contribution du monde économique à la culture et notamment les entreprises en zones industrielles. Voilà pourquoi nous lançons un appel aux entreprises citoyennes souhaitant contribuer à l'émergence de Complexes Culturels Collaboratifs '3C'. Complexes au sein desquels les enfants de leurs collaborateurs et collaboratrices, qu'ils soient cadres, employés ou ouvriers, pourront se rendre pendant les heures de travail de leurs parents, se découvrir des passions et être à l'abri de comportements déviants. Ces projets permettraient par la même occasion, de générer des emplois pour le personnel encadrant. Enfin, la télévision est le média prépondérant dans notre société : c'est une école parallèle. Elle se définit selon trois axes fondamentaux : informer, divertir et éduquer. Pourtant, nous remarquons qu'aujourd'hui le divertissement a la part belle en terme de programmation dans nos chaînes nationales, vient ensuite l'information, tandis que l'espace accordé à l'éducation et à la culture est des plus restreints. Les Indépendants plaident en faveur d'une télévision de qualité. Une télévision qui véhicule des valeurs et qui donne des leçons de vie aux enfants qui la regardent. Une télévision comportant des documentaires et des émissions historiques favorisant l'ouverture

et le développement de l'esprit critique à l'endroit de la société et du Monde. Une télévision qui promeut la culture et la civilisation. Une télévision qui élève.

• **MAROCAINS, OU QUE VOUS SOYEZ**

Pour les Indépendants, l'ennemie de la peur c'est la connaissance. Les marocains d'ailleurs garderont toujours une place importante au sein de notre communauté et il est primordial que la marocanité leur soit dûment transmise.

Les Indépendants voient le Monde tel qu'il est, ils restent ouverts. De ce fait, ils se battront contre toute forme de sectarisme dont chaque citoyen marocain peut être victime, où qu'il soit. A cet effet, nous refusons de voir notre culture, notre civilisation ou la religion être instrumentalisées.

C'est ainsi que nous militerons pour le déploiement d'une offre pédagogique complète à l'étranger, transmettant les principaux préceptes de la langue arabe, de la religion musulmane, de l'histoire et de la culture marocaine mais aussi de l'actualité du pays, afin de fortifier les liens entre les marocains résidents à l'étranger et leur pays d'origine et d'éviter toute dérive pouvant résulter d'une méconnaissance de ces préceptes.

Nous voulons cette approche enrichissante et non cloisonnante. Elle permettra aux marocains résidents à l'étranger de mieux se connaître pour embrasser leur richesse multiculturelle, en toute sérénité.

3

L'ÉCOLE DE L'ACTION

**« Ce n'est qu'en revalorisant le corps enseignant
que l'on peut espérer une réelle réforme »**

Anis Birou, Indépendant – membre du Bureau Politique

Pour chaque école, plus de moyens et une gouvernance effective

Les Indépendants considèrent que partout, une meilleure école est possible, à condition d'investir sur celui qui est au cœur du système : l'enseignant.

L'enseignant a une mission noble, il transmet le savoir, plus important encore, les valeurs. L'enseignant devrait être honoré et voir son devoir magnanime tenu en haute estime. Ceux qui choisissent cette voie doivent être conscients qu'ils ont entre leurs mains l'avenir de toute une génération, l'avenir de leur pays. Pourtant, l'enseignant est parfois traité, à tort, d'opportuniste, de fainéant, de mercenaire et il est souvent tenu pour responsable quant aux échecs des tentatives de réforme du système éducatif. En tant qu'Indépendants, nous estimons qu'un saut notable dans la qualité de l'enseignement ne peut être atteint sans une réelle revalorisation du métier de l'enseignant. Ce pourquoi nous militons pour l'amélioration de ses conditions de travail, sa formation et la révision de son salaire.

Notre système éducatif national compte aujourd'hui près de 240 000 enseignants. Les deux-tiers des instituteurs de 4^e année primaire et plus de 40 % de ceux de 2^e année collège ne justifient pas d'un diplôme au-delà de celui de l'enseignement secondaire. La rémunération de l'enseignant marocain est tout autant insuffisante : lorsqu'il rejoint sa fonction, un enseignant du primaire est payé en moyenne 5 000 dirhams nets par mois, soit la moitié

du salaire de départ d'un enseignant en Turquie ou en France et près du tiers de celui d'un enseignant en Espagne².

En outre, le système d'évolution des salaires repose aujourd'hui principalement sur le seul critère de l'ancienneté, ce qui est loin d'être une source de motivation suffisante, ni d'émulation pour la productivité. En effet, le salaire d'un enseignant au Maroc évolue en moyenne de 170 % du début à la fin de sa carrière, contre 14 % seulement en Turquie et 41 % en Espagne.

Notre pays a également enregistré un nombre important de départs à la retraite et de départs anticipés sur les dernières années. Le manque de planification a conduit l'éducation nationale à engager précipitamment 55 000 diplômés-chômeurs, issus de diverses filières, en tant qu'enseignants. Deux-tiers d'entre eux ont rejoint les établissements scolaires, à peine quelques semaines avant le démarrage des cours, sans avoir reçu la moindre formation en rapport avec l'éducation.

Aussi, un enseignant marocain travaille en moyenne 30 heures par semaine au primaire, 24 heures au collège et 22 heures au lycée, ce qui ramène son travail effectif à six mois par an, contre plus de 40 heures en Allemagne, en Corée du Sud et en Norvège. Au bout du compte, nos enseignants sont mal formés, mal payés, contraints d'assurer des cours du soir dans l'espoir de joindre les deux bouts et se retrouvent le lendemain, éreintés, face à une classe surpeuplée d'élèves en détresse, dont les seules échappatoires sont la violence et l'intimidation en classe, parfois à l'égard de l'enseignant lui-même.

Devant ce constat amer, les Indépendants aspirent à transformer le système éducatif à sa racine.

• L'ENSEIGNEMENT EST D'ABORD UNE VOCATION

Si le lycée fournit à l'université ses futurs étudiants, c'est l'université qui fournit au lycée, au collège et au primaire, ses futurs enseignants.

² Comparaisons en parité de pouvoir d'achat – Source: OCDE.

Ce pourquoi nous considérons qu'il est indispensable de réformer les filières de l'enseignement universitaire qui préparent au métier d'enseignant. A cette fin, nous plaiderons pour la mise en place d'une Faculté de l'Education pour la formation initiale des enseignants. Celle-ci aura pour mission de former pendant trois ans des bacheliers rigoureusement sélectionnés afin de redorer le blason du métier d'enseignant, qui reste avant tout une vocation civique.

La Faculté de l'Education devra former les futurs enseignants en prévoyant des quotas annuels régionaux, afin de pallier à la problématique des départs à la retraite à moyen et long termes. Dans la détermination des besoins en futurs enseignants qualifiés, il est nécessaire de tenir compte de l'amélioration du ratio d'encadrement, afin d'offrir au corps enseignant de meilleures conditions de travail et à l'élève un meilleur environnement d'apprentissage.

**• DES FORMATEURS CONTRACTUELS *BEST-IN-CLASS*
POUR LES ENSEIGNANTS EN DEVENIR**

Porter l'ambition de renforcer les compétences des enseignants et inspecteurs sans envisager la professionnalisation de ceux qui assurent leur formation continue serait une stratégie dénuée de sens. Voilà pourquoi les Indépendants considèrent que l'adoption d'un contrat attractif pour attirer les meilleurs formateurs vers les centres régionaux de formation continue, est la clé de voûte pour une profonde réforme de l'école. Outre les séances présentiels, ces formateurs auront la charge de produire du contenu digital et de prévoir des modes alternatifs de formation continue, tels que les cours-conférences.

Nous portons également un intérêt particulier à la formation du chef de l'établissement, garant de la performance du système éducatif. Etant d'abord et avant tout un chef d'équipe, il lui incombe la lourde tâche d'introduire continuellement des améliorations qualitatives

au sein de son établissement. Il est donc primordial que le directeur acquiert, au sein des centres régionaux de formation et grâce à des formations spécifiques, des compétences de gestionnaire lui permettant un meilleur exercice de ses fonctions.

• UN MEILLEUR SALAIRE A L'EMBAUCHE ET UNE COURBE D'EVOLUTION CORRELEE A LA PERFORMANCE

Les Indépendants appellent à la revue de la grille salariale des enseignants aux niveaux primaire, collège et lycée, en bouleversant le système actuel, pour le moins archaïque. Nous plaiderons pour qu'au début de sa carrière, l'enseignant diplômé de la Faculté de l'Education, reçoive un salaire mensuel net supérieur à celui actuellement en vigueur et pour que la courbe de progression des salaires entre le début et la fin de sa carrière soit liée davantage à sa performance qu'à son ancienneté. Ainsi, l'enseignant n'aura plus à attendre les dernières années de son exercice pour avoir un niveau de vie plus confortable.

Les enseignants déjà engagés dans l'exercice de la fonction et souhaitant bénéficier des mêmes conditions de rémunération peuvent y prétendre, sous réserve de la réussite d'une formation additionnelle pour le perfectionnement de leurs compétences, dispensée par les centres régionaux de formation aux métiers de l'éducation.

• UNE PRIME ANNUELLE POUR LES ECOLES AUX MEILLEURES PERFORMANCES

Le travail et l'effort doivent aiguiller le système éducatif si l'on souhaite améliorer significativement sa performance. Ce pourquoi nous proposons que tous les établissements scolaires soient soumis à une évaluation adéquate et objective de leurs performances éducatives à la fin de chaque année.

Le corps enseignant et dirigeant des établissements les plus performants devrait recevoir une prime pour l'année d'évaluation

en question. Les résultats des établissements seraient mesurables à la lumière du niveau des élèves de chaque établissement, tels qu'appréciés par une agence nationale autonome d'évaluation de l'éducation, en langues et en arithmétique.

Supposé qu'au contraire les objectifs d'un établissement ne soient pas atteints, les raisons devraient être examinées et les pistes d'amélioration déployées.

• UN LEADERSHIP EFFICACE A TOUS LES NIVEAUX

Si l'éducation est un service national public qui doit garantir un socle commun de connaissances en réponse au principe de l'égalité des chances pour tous, il n'en demeure pas moins qu'elle doit s'adapter aux besoins, ressources et spécificités des communautés locales. Or, le modèle d'organisation de notre système éducatif est fortement centralisé, avec un département de tutelle qui compte une pléthore de directions et coiffe des académies régionales à l'autonomie insuffisante, en plus d'une agence d'évaluation placée sous son contrôle.

Les Indépendants sont intimement convaincus que la réussite d'une politique éducative ne dépend guère du pouvoir d'injonction de l'Etat mais du meilleur partage des responsabilités, fondé sur le principe de la contractualisation objectivée et de la redéfinition du rôle, du pouvoir et des compétences des instances éducatives et des collectivités territoriales.

Voilà pourquoi nous plaiderons pour une politique d'autonomie scolaire au niveau des Régions, en confiant aux académies régionales de l'éducation et de la formation le rôle de l'organisation territoriale des écoles publiques et privées. L'association effective des collectivités territoriales et des parents d'élèves, membres de leurs conseils d'administration, au processus de prise de décision, leur permettra de jouer le rôle de pivot, à l'écoute de l'ensemble de ses partenaires.

Pour y parvenir, nous estimons que les académies régionales devront renforcer leur capital humain et ouvrir la voie à toutes les compétences.

Dans l'école de l'action, nous sommes d'avis pour que l'académie régionale contractualise avec chaque établissement éducatif public relevant de son territoire, en déterminant ses objectifs de performance et en mettant à sa disposition les moyens humains et financiers nécessaires à leur atteinte.

Nous considérons que le rôle du chef d'établissement désigné par l'académie régionale est primordial et que ses pouvoirs devront être renforcés, dans la perspective d'une corrélation effective entre responsabilité et reddition des comptes. Il est en effet inconcevable qu'un chef d'établissement doive attendre l'aval de l'académie régionale avant de pouvoir réparer une vitre cassée.

La responsabilité de chef d'établissement devrait être convoitée par les meilleurs enseignants, disposant d'une expérience avérée. Voilà pourquoi nous militerons pour que le directeur d'établissement reçoive un salaire incitatif plus approprié à ses responsabilités ainsi qu'une formation ciblée pour renforcer ses compétences en gestion des dépenses publiques. Il devra également disposer d'un budget annuel de fonctionnement, lui permettant de couvrir les frais courants de son établissement.

Nous militerons aussi pour l'émergence d'une agence nationale autonome d'évaluation de l'éducation qui devra réguler le système, en administrant annuellement un test à blanc pour l'évaluation des connaissances en arithmétique et en langues au niveau des classes équivalentes à l'âge de 10, 14 et 16 ans. Les résultats de ces tests seront partagés avec les académies régionales pour qu'elles puissent juger de la performance des écoles relevant de leur territoire, prescrire une formation continue pour le corps enseignant et/ou le chef d'établissement, etc. Ils serviront également d'outil d'inspection pour le département de tutelle qui aura le pouvoir

de diligenter des enquêtes, d'exiger des explications de la part des académies régionales et de réagir en cas de manquements. Dans l'école de l'action, nous considérons qu'il est nécessaire de libérer du temps au chef d'établissement afin qu'il puisse se consacrer à sa mission première: celle de superviser la pédagogie et veiller à la qualité de l'enseignement. Pour ce faire, les académies régionales devront recourir à des partenariats publics privés et associer les collectivités territoriales à la gestion des aspects annexes qui ne relèvent pas du métier de l'éducation. A titre illustratif, les dépenses diverses de gardiennage, de nettoyage, de cantines et d'appui social coûtent aujourd'hui à l'Etat près de quatre milliards de dirhams. Nous estimons que des économies d'échelle considérables peuvent être réalisées en recourant aux achats groupés, en impliquant des acteurs privés ou en prévoyant le redéploiement du personnel des collectivités territoriales au sein des établissements de l'éducation.

Nous estimons par ailleurs que l'inspecteur pédagogique est le garant de la performance du système. Il est nécessaire de mettre l'accent sur sa mission car elle est cruciale dans le maintien de la qualité des enseignements dispensés et l'efficacité du processus d'évaluation des enseignants. Aujourd'hui, un inspecteur du primaire couvre en moyenne 180 enseignants: rapporté à l'année, l'inspecteur effectuerait au mieux une seule visite par enseignant. Nous plaiderons donc pour le renforcement de l'effectif des inspecteurs et l'amélioration de leurs capacités, grâce à la formation continue.

Nous considérons enfin que le rôle du département de tutelle est de fixer le cap stratégique et d'encadrer rigoureusement le fonctionnement du système éducatif, à travers la définition des objectifs scolaires nationaux, la garantie d'une équité régionale, l'adoption d'une grille salariale nationale et le déploiement d'un système d'inspection. Pour y parvenir, le département de tutelle n'aurait besoin que de cinq directions nationales au lieu de vingt-

cinq actuellement : celles-ci seront en charge de la planification, de la pédagogie, de la réglementation, de l'inspection et du financement.

• **L'EDUCATION, STRATEGIQUE A LA COMMUNAUTE**

Les Indépendants considèrent que les ressources mobilisées auprès des contribuables devraient servir prioritairement l'éducation nationale et que dans son budget général, l'Etat devrait continuer à servir en priorité l'éducation.

Aussi, l'important patrimoine du département de l'éducation devrait faire l'objet d'une évaluation, à même de générer une bouffée d'air pour le financement du secteur. De ce point de vue, la cession ou la location de certains actifs non stratégiques pourraient servir au financement des infrastructures éducatives qui sont à construire ou à mettre à niveau.

Les conseils régionaux, provinciaux et locaux devraient aussi consacrer une part de leurs ressources aux activités support à l'éducation (transport scolaire, cantine, logements pour le corps enseignant, etc.), en ligne avec leurs prérogatives définies par la loi organique. Aussi, l'amélioration des conditions de travail des enseignants voire l'octroi d'avantages spéciaux, tels que l'attribution de primes d'éloignement, permettront aux Régions d'inciter les enseignants compétents à servir les zones excentrées, en vue d'une plus grande justice territoriale.

Des ressources additionnelles pourraient être mobilisées, au besoin, par le biais de fonds dédiés à l'éducation afin de renflouer les budgets des académies régionales, en assurant une péréquation positive en faveur des Régions les plus défavorisées. Les établissements scolaires pourraient également recevoir des contributions volontaires directes et défiscalisées de donateurs, dans les rangs d'entrepreneurs, de mécènes, de marocains résidents à l'étranger, de parents d'élèves, etc.

Enfin, nous considérons essentiel d'en finir avec toute tergiversation tendant à amalgamer, pour des fins politiques, les vertus d'un

partenariat public privé et d'autres sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour, tels que le débat stérile autour de la privatisation de ce service public, responsabilité première de l'Etat-habillant. Dans le projet que nous portons pour l'éducation nationale, nous jugeons inconditionnel le principe de la gratuité de l'école. Une gratuité fondée sur l'importance de l'égalité au service de la justice sociale. Cela étant, nous ne croyons pas en la solution uniforme mais en une palette de solutions, dont le déploiement devrait dépendre des caractéristiques propres à chaque territoire. Aussi, nous déclarons-nous favorables :

- A l'association d'auto-entrepreneurs et de la société civile, dans le projet de généralisation du préscolaire;
- A une politique fiscale plus équitable en faveur des parents d'élèves scolarisant leurs enfants dans le secteur privé;
- Au développement de partenariats publics privés pour l'exploitation des écoles publiques fermées dans les quartiers aisés des grandes villes. En contrepartie de l'exploitation du foncier public, il sera exigé des exploitants de ces écoles de prévoir un quota d'élèves issus de familles aux revenus modestes.

4

L'ÉCOLE DU DEVENIR

**« Chacun doit se retrouver quelque part :
dans l'enseignement, la formation ou l'apprentissage »**

*Mohammed Kabbadj, Indépendant – membre du Bureau
Politique*

Pour un choix de carrière

L'enseignement supérieur au Maroc porte en lui l'espoir d'un avenir meilleur. Il doit pouvoir accompagner les étudiants dans le développement d'un esprit rationnel et les préparer à devenir des citoyens responsables.

Pour nous, le rôle de l'enseignement supérieur n'est pas tant une recherche obsessionnelle de l'adéquation formation-emploi pour fournir des jeunes 'clé en main' aux entreprises, mais de former des esprits polyvalents, élargir leur spectre du possible et les outiller afin qu'ils puissent saisir les opportunités qui s'offrent à eux et pour lesquelles ils souhaitent s'investir, car après tout, plusieurs métiers d'aujourd'hui vont disparaître et plusieurs des métiers de demain ne sont pas encore connus aujourd'hui.

Cela étant, nous considérons qu'il est nécessaire de connaître les tendances du marché du travail lors de la conception des cursus et des offres pédagogiques, afin de mieux anticiper sa versatilité. Naturellement, les filières qui offrent aujourd'hui peu de perspectives ou qui conduiraient à produire de futurs chômeurs, devraient être reconsidérées.

L'étudiant doit aussi être en mesure d'étudier toutes les possibilités qui s'offrent à lui, notamment la formation professionnelle, au lieu de faire le choix de l'université par défaut.

Dans notre conception, la formation professionnelle doit être l'école de la deuxième chance, permettant l'accès à un emploi décent mais ne fermant point la voie à ceux qui souhaiteraient plus tard poursuivre leurs études supérieures.

En définitive, l'école du devenir doit être en mesure de former des hommes et des femmes flexibles, créatifs et inventifs, capables de réfléchir par eux-mêmes et de concevoir des choses nouvelles.

• L'UNIVERSITE N'EST PAS UN REFUGE

La première chose qui nous interpelle dans une faculté marocaine est l'effectif démesuré des étudiants dans un amphithéâtre. L'université vit aujourd'hui une réelle crise d'encadrement : comment peut-on espérer que le message de l'enseignant soit audible en sachant qu'il conduit des groupes de travaux dirigés de 500 voire 600 étudiants ?

Tous les ans, l'effectif des étudiants qui rejoignent les bancs de l'université s'accroît en moyenne de 20 %. Nombre d'entre eux frappent cette porte dans le seul but de décrocher une bourse. Parallèlement, le nombre de départs à la retraite du corps enseignant frôle le millier annuellement.

Le taux de déperdition, conséquence directe de ce déséquilibre manifeste est atterrant : plus de la moitié des effectifs n'arrivent pas à achever leur cursus. Pour beaucoup, l'échec dans une filière lors des études supérieures signifie la fin de l'aventure universitaire. En effet, s'il leur arrivait de trébucher les deux premières années après l'obtention du baccalauréat, ils n'auraient plus la possibilité de s'orienter vers d'autres filières : au bout du compte, ce sont au moins quatorze années de mobilisation des efforts de l'étudiant et des moyens de l'Etat qui n'auront pas eu l'impact escompté.

A l'université, l'étudiant ne voit pas toujours l'intérêt d'assister aux cours et ne s'y rend que ponctuellement pour passer un examen, qui ne fera nullement de lui un candidat efficace et épanoui lors de sa recherche d'emploi. Souvent même, il est là faute de

mieux, parce qu'un diplôme est susceptible d'augmenter ses chances d'accéder à un travail, pour faire comme tout le monde sans réellement se projeter vers une carrière. Il en résulte que l'enseignement supérieur au Maroc est aujourd'hui dans une situation telle que des modifications structurelles profondes s'imposent pour renforcer son rôle.

Pour les Indépendants, une adaptation à la marge ne suffit pas : chaque étudiant devrait être assuré de pouvoir quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle, s'il s'engage à accomplir les efforts nécessaires pour l'obtenir.

Pour faire face à cette massification, portant atteinte à la qualité de l'enseignement universitaire, certains axes d'intervention nous semblent prioritaires.

Nous militerons d'abord pour une refonte du dispositif d'orientation, car il est aujourd'hui inefficace pour permettre une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur. Les conseillers d'orientation dans les collèges et lycées sont trop peu nombreux, peu présents et leurs leviers d'actions sont extrêmement restreints. En conséquence, les étudiants les mieux orientés sont ceux qui bénéficient d'informations pertinentes fournies par leur entourage. Beaucoup d'étudiants arrivent à l'université sans avoir été suffisamment informés ni aiguillés quant aux études les mieux adaptées à leurs capacités et à leurs désirs. En cas d'échec, l'effet de déception sociale de l'université est d'autant plus important et ternit son image : si nombreux étudiants choisissent une filière comme celle du droit, seule une poignée d'entre eux réussit en général. La frustration que cela engendre est aussi importante pour l'étudiant que pour sa famille.

Il convient donc de repenser l'orientation, car elle n'est guère synonyme d'affectation. Nous plaiderons pour qu'elle soit rétablie, normée et systémisée, en exigeant qu'un projet d'orientation scolaire et professionnelle soit établi par chaque lycéen et pris en compte dans sa notation, comme matière obligatoire.

Dans la réalisation de ce projet de tutorat, le lycéen sera accompagné par un enseignant encadrant, qui doit l'informer, l'orienter et suivre de près chacune des étapes de son projet. Il incombera à l'enseignant de soutenir l'étudiant pour prévoir des visites d'établissements supérieurs ainsi que des rencontres avec des étudiants et des professionnels pour mieux appréhender l'avenir. Nous prônons en parallèle le recours au *web* pour une présentation complète des choix qui s'offrent à l'étudiant et pour répondre aux questions qu'il se pose sur les débouchés, la compatibilité des divers cursus et les passerelles d'un système à un autre, etc. Nous encourageons la mise à disposition d'un logiciel de simulation afin qu'il puisse se projeter dans ses études et sa carrière future. Nous considérons enfin qu'un processus d'orientation pertinent se doit d'intégrer la famille de l'étudiant, car si ce choix l'engage dans une trajectoire, sa décision d'orientation est souvent réfléchie après avoir consulté les siens.

Nous estimons qu'il est également urgent pour le département de tutelle d'améliorer le schéma directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'assurer une meilleure couverture territoriale et une distribution géographique optimale des formations. Nous pourrions ainsi éviter les filières en doublon ou les situations où celles-ci n'existent pas ou sont concentrées sur une poignée d'universités.

Une veille stratégique doit aussi être menée au sujet de l'adéquation entre les cursus des lycées, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, pour permettre l'osmose des parcours et la réussite des passerelles.

Nous soutiendrons parallèlement la création d'universités dans les Régions qui en sont encore dépourvues et d'un nombre suffisant d'antennes universitaires au niveau des provinces, avec la contribution des Régions, pour faire face à la problématique de l'encombrement. Nous appuierons par ailleurs le recours aux *Massive Open Online Courses (MOOCs)*, expérimentés par certaines

de nos universités et présentant une alternative au présentiel, à travers un accès en ligne et gratuit aux cours en capsules vidéos. Nous ambitionnons d'un autre côté de démocratiser l'accès aux classes préparatoires et aux grandes écoles. Une telle stratégie fait écho au schéma que nous voulons pour l'emploi, car elle permet de former aux métiers d'ingénieurs et de gestionnaires, nécessaires à l'efflorescence de l'industrie au Maroc. Elargir l'accès ne signifie en aucun cas revoir les critères de sélection à la baisse, mais tirer l'enseignement vers le haut : cela s'inscrit dans la continuité de notre objectif de mieux former les élèves au moment de l'acquisition des bases. En d'autres termes, les étudiants seront mieux formés dès leurs premières années de scolarisation et plus à même de poursuivre des études longues et intenses. Nous encouragerons donc le renforcement des capacités d'accueil des centres régionaux des classes préparatoires et des grandes écoles ainsi que les partenariats avec des écoles étrangères à travers des échanges, des travaux de recherches, des jumelages d'écoles mais aussi par l'accueil d'enseignants étrangers.

Les Brevets de Technicien Supérieur (BTS), les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) et les licences professionnelles, sont également des voies d'inclusion à promouvoir, en ce qu'elles préparent à l'insertion dans la vie active, tout en laissant à l'étudiant la latitude d'accéder au Master ou aux grandes écoles.

Nous œuvrerons aussi pour un repositionnement de la voie professionnelle, pour qu'elle soit perçue telle une réelle alternative à l'enseignement supérieur : au moment où l'université accueille près de 800 000 étudiants, la formation professionnelle n'en compte que la moitié. Pour renforcer son attractivité, il est nécessaire d'instaurer des passerelles entre la formation professionnelle et les universités et grandes écoles, permettant ainsi aux étudiants qui souhaitent finir leurs études plus tard de pouvoir y prétendre, à travers un processus de validation des acquis professionnels. Aussi, nous proposerons de placer la formation professionnelle

délivrant le diplôme de technicien spécialisé sous le commandement pédagogique de l'université, afin de renforcer davantage ces passerelles.

Enfin, nous soutiendrons l'enseignement supérieur privé et l'enseignement à but non lucratif pour augmenter le nombre des structures d'accueil.

**• LA FORMATION PROFESSIONNELLE : UNE AUTRE VOIE
VERS LA REUSSITE**

La formation professionnelle souffre principalement d'un problème d'image : l'orientation vers ce cursus est considérée comme un échec plutôt qu'une voie alternative pour réussir. Les étudiants des filières professionnelles sont souvent issus de milieux modestes et pensent qu'elle ne pourra les mener que vers de petits métiers. Elle pâtit également d'une mauvaise image auprès de l'employeur, car la qualité de la formation est loin d'être à son zénith.

Si le nombre de jeunes bénéficiaires de la formation professionnelle a presque doublé depuis les années 2000, l'offre de formation est dominée par le mode résidentiel, lequel repose sur une logique scolaire de la formation. Or, les modes de formation par apprentissage et par alternance, où des ateliers pratiques se substituent aux salles de classe, ont davantage démontré leur pertinence. Ils permettent en effet d'armer les jeunes de compétences immédiatement mobilisables, gages de leur insertion durable dans le monde du travail. Les contrats d'apprentissage développés en partenariat avec le secteur privé, dans l'automobile ou l'aéronautique, en sont la preuve : ils offrent aujourd'hui de meilleures perspectives d'emploi qu'une formation résidentielle.

Pour les Indépendants, la formation professionnelle doit être un espace de développement du savoir-faire, répondant aux exigences de compétitivité économique. Elle doit être considérée comme un tremplin et non un piège qui se referme sur celui qui choisirait d'emprunter cette voie. Voilà pourquoi nous encouragerons davantage

l'offre de formation par apprentissage et par alternance, au sein de centres de formation cogérés avec le secteur privé, impliquant les organisations professionnelles, tant dans l'administration et la direction des centres de formation que dans la conception des programmes de formation.

La formation résidentielle qui subsisterait pour certains métiers administratifs se doit d'être, là encore, moins théorique. Nous pensons que des entreprises d'entraînement peuvent s'avérer salutaires à cet exercice: véritables centres pratiques qui fonctionnent exactement comme des entreprises réelles, dans un marché virtuel, elles s'organisent en réseau national ou international et ouvrent la voie à des stages concrets, sous la forme de simulations et de mises en situation, sans contraindre les apprentis à des déplacements géographiques.

Nous œuvrerons aussi pour que celles et ceux qui n'auraient pu finir leur enseignement obligatoire, pour une raison ou pour une autre, aient la chance de le faire à la fin de leur formation professionnelle et après avoir justifié d'un nombre suffisant d'années d'expérience professionnelle. A cet effet, nous ambitionnons de mettre en place un système d'équivalence des diplômes professionnels et de validation des acquis, permettant à leurs titulaires de s'orienter vers des études supérieures universitaires, si tel est leur désir. Les grandes écoles devront elles aussi s'ouvrir davantage aux étudiants venus de l'enseignement technique. A l'école du devenir, aucun cursus ne se terminera plus par une impasse, la formation continue devra devenir une règle absolument générale.

Voilà pourquoi l'enseignement dispensé dans les centres de formation professionnelle devra, outre son orientation pratique, assurer des modules transversaux qui forgent la polyvalence des apprentis. Car il ne suffit pas de marteler l'importance des passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, mais encore faut-il que les conditions de leur mise en œuvre soient réunies. Nous appellerons ainsi à ce que l'offre de

formation professionnelle inclue obligatoirement des modules de rattrapage pour les langues et les connaissances générales, au moyen de modules supplémentaires de mise à niveau.

• **IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR UNE MISE A NIVEAU**

En attendant qu'une réforme linguistique soit mise sur les rails, pour permettre aux étudiants un meilleur accès aux connaissances, des solutions doivent être envisagées à court et moyen termes. Au niveau de l'enseignement supérieur, beaucoup d'étudiants rencontrent des difficultés majeures pour accéder aux connaissances. Souvent, des lycéens ambitionnant de poursuivre leurs études dans une branche particulière, se rabattent sur l'option B ou C malgré leur dossier et leurs aptitudes, en raison de leur manque de maîtrise de la langue d'enseignement. Ils finissent par s'inscrire dans une spécialité par défaut, qu'ils n'ont pas vraiment choisie, ce qui signifie qu'ils seront moins enclins à produire mais aussi à s'y épanouir.

Pour les Indépendants, les lacunes rencontrées dans une langue ne doivent pas constituer à elles seules un frein déroutant l'étudiant de la voie qu'il convoite. Voilà pourquoi nous proposons que l'université intègre à son cursus une mise à niveau d'une durée de six à douze mois, permettant aux lycéens d'aller vers la spécialité de leur choix.

La mise à niveau, en vue d'une meilleure employabilité, passe également par la multiplication des occasions d'immersion dans le monde de l'entreprise: nous considérons qu'un seul stage en fin de cursus universitaire est loin d'être suffisant et que d'autres expériences professionnelles devront jalonner le parcours de l'étudiant pour le rapprocher du monde du travail et lui permettre d'identifier ses points forts et ses zones d'amélioration.

• **UNE VIE ESTUDIANTINE SAINTE**

La vie estudiantine se distingue de la vie d'étude. Elle représente une communauté d'activités et de pratiques partagées par les étudiants et constitue de ce point de vue, le socle de leur épanouissement durant les années d'études. En effet, autour du noyau dur du temps d'études, orbite le travail personnel en bibliothèque/médiathèque, la restauration quotidienne, le logement, les activités sportives ou culturelles, les loisirs et les engagements au sein des associations. Or, comment les étudiants peuvent-ils prétendre à une vie épanouie lorsque la bibliothèque est indisponible, la restauration médiocre et les activités culturelles inexistantes ? Comment peut-on rester stoïques face à la détresse d'une université ne disposant pas d'infrastructures sportives, lorsque celle-ci abrite la meilleure équipe de basketball du pays ?

Les Indépendants ambitionnent de redonner vie à une activité étudiante trop souvent mise de côté, car elle valorise le potentiel de l'étudiant. S'il est bien un point sur lequel l'audience est unanime, c'est que les étudiants sont capables de sauts qualitatifs extraordinaires dès lors que l'on donne à leurs énergies l'occasion de jaillir. Ils sont capables d'innovation et de créativité qui gagneraient à être hissées vers le haut. C'est pourquoi nous aspirons à créer une réelle culture du campus universitaire : nous militerons pour que l'ensemble des universités du pays soient dotées d'infrastructures sportives et de bibliothèques, de restaurants universitaires et de campus résidentiels appropriés et pour l'aménagement d'amphithéâtres pour les cours de musique et de théâtre. Nous soutiendrons aussi le Festival Universitaire International, développé à l'initiative de l'une de nos universités, afin de permettre l'expression des talents et des potentiels de nos étudiants.

Enfin, nous plaiderons pour la valorisation de nos graines de champions en leur permettant un meilleur accès aux infrastructures sportives de proximité et en redonnant vie aux compétitions inter-écoles, aux championnats inter-universitaires régionaux,

nationaux voire internationaux ainsi que pour la promotion de la fédération du sport universitaire.

• **LA RECHERCHE, POUR UNE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE**

Sans recherche, l'enseignement supérieur n'a pas de sens. Les formations non adossées à des laboratoires de recherche tombent rapidement dans la désuétude, car la recherche permet de renouveler les perspectives, de produire de nouveaux savoirs et d'inventer le futur par le progrès. Voilà pourquoi nous voulons que la voix des chercheurs s'élève, elle aussi.

La recherche fait face à plusieurs obstacles. D'abord, un pilotage national qui souffre d'une multiplicité des intervenants, au moment où les fonds dédiés à la recherche ne dépassent guère 0,5 % du PIB. Ensuite, l'indemnité de recherche accordée à l'enseignant-chercheur, si dérisoire soit-elle, implique l'obligation de conduire des travaux de recherche et la production de publications, ce qui ne semble pas être une règle générale dans nos universités. En outre, le personnel technique dédié à la recherche se fait de plus en plus rare : ainsi, au lieu de dédier son temps à la recherche, le chercheur en consacre une bonne partie à revoir des notices d'équipements pour être au fait des dernières mises à jour. Enfin, l'insuffisance de coopération entre l'université et l'entreprise ne permet pas d'orienter la recherche appliquée vers les défis auxquels fait face notre pays en termes de compétitivité économique, de gestion rationnelle des ressources naturelles ou encore des enjeux du développement social.

Nous voulons rompre avec cet état de faits considérant que nos chercheurs doivent faire de la recherche autrement, en se rassemblant autour de problématiques marocaines, dans le cadre d'unités mixtes de recherche, impliquant l'engagement sur des objectifs, l'obligation de présenter régulièrement l'état d'avancement des travaux de recherche et l'édition de rapports d'activité.

Nous souhaitons que soit priorisé le financement de projets de recherche et développement qui renforcent le partenariat entre l'université et le secteur privé, et notamment ceux initiés par les entreprises. Nous encouragerons l'émergence d'incubateurs d'entreprises innovantes dans nos universités pour la concrétisation des projets de recherche ainsi que la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche auprès de notre tissu économique. Pour parvenir à tous ces objectifs, nous militerons pour que les moyens consacrés à la recherche scientifique et technique soient renforcés, les contributions de recherche et développement des entreprises défiscalisées.

Nous plaiderons également pour une meilleure implication des chercheurs Marocains Résidents à l'Étranger, afin d'exploiter au mieux le formidable potentiel qu'ils ont à offrir.

Nous défendrons enfin la promotion de la recherche, en faisant de la production scientifique des enseignants-chercheurs un levier décisif de leur promotion et en rompant avec la prépondérance du seul critère de l'ancienneté pour leur avancement, à travers la mise en place d'un contrat de performance. Aussi, les enseignants-chercheurs devraient bénéficier de conditions de travail favorables à l'innovation (outils et matériaux de recherche, espaces de travail et d'encadrement des étudiants, banques de données etc.).

• UNE AUTONOMIE RENFORCEE POUR L'UNIVERSITE

La crise de l'université relève d'une problématique de gouvernance : personne ne souhaite vraiment s'y pencher, car un tel sujet n'est point rentable politiquement. Seulement, les Indépendants ne s'adonneront nullement à la flagornerie dans le but de dissimuler ce qui semble être un secret de polichinelle.

Dix-sept ans après l'adoption de la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, plusieurs articles concernant la gouvernance de l'université restent au poids mort. Les décrets d'application de cette loi n'ont jamais été adoptés et le processus

de prise de décision n'est pas réglementé. Les correspondances sur les demandes d'interprétation du texte de loi sont innombrables et les réponses ne sont pas toujours satisfaisantes. Au total, sur seize mesures prévues par la loi, seulement sept d'entre elles sont aujourd'hui appliquées.

L'organisation de l'université marocaine est on ne peut plus irrégulière et pour cause, elle ne dispose pas d'un organigramme. En effet, seuls les postes de président, vice-président, doyen, vice-doyen et secrétaire général sont établis. En d'autres termes, à l'heure actuelle, le président ne peut avoir ni de chef de département, ni de chef de division : c'est à croire qu'on lui demande d'être omnipotent. L'université ne peut également justifier d'une gestion financière, d'un contrôle de gestion, ni de systèmes d'information.

L'autonomie toute relative des universités a été davantage compromise depuis 2011, avec une démultiplication du nombre de circulaires, allant à l'encontre de la déconcentration. Aujourd'hui, plus des deux-tiers des ressources humaines de l'université sont gérées par le département de tutelle et l'université se retrouve les mains liées lorsqu'il s'agit du recrutement et de la gestion de son propre personnel.

Au cours des dernières années, l'Etat a eu tendance à privilégier la reconversion de docteurs fonctionnaires (titulaires d'un doctorat et exerçant dans la fonction publique) en enseignants du supérieur. Les Indépendants ne contestent nullement l'idée de rationaliser les dépenses de l'Etat. Toutefois, l'optimisation des ressources ne doit pas compromettre la qualité de l'enseignement. Aussi, nous souhaitons que les docteurs fonctionnaires désireux d'enseigner, effectuent une formation professionnelle pédagogique obligatoire afin de justifier leur aptitude à pouvoir prodiguer un savoir et encadrer les étudiants.

Les Indépendants souhaitent également que l'université s'ouvre sur son environnement : aujourd'hui la plupart des enseignants étaient étudiants au sein du même établissement, ce qui entraîne

une consanguinité du corps enseignant. Nous pensons que l'université gagnerait à diversifier ses compétences, en recrutant aussi bien des docteurs aptes à exercer le métier d'enseignant que des enseignants formés dans d'autres établissements ou d'autres Régions voire même des internationaux.

Les Indépendants prônent également une gestion autonome et transparente des quinze universités publiques afin qu'elles puissent décider de leur politique de recrutement en fonction de leurs besoins réels.

Nous plaiderons ainsi pour un transfert de la gestion des emplois et de la masse salariale à l'université, pour ce faire, une loi-cadre doit être adoptée, promulguant le statut contractuel de l'enseignant universitaire.

Nous militerons aussi pour doter les universités d'un organigramme clair. En contrepartie, celles-ci devront s'engager à établir, conformément au contrat de performance qui les liera au département de tutelle, les critères de sélection de leurs recrues mais également leurs objectifs de performance.

• DU LEADERSHIP POUR LE PRESIDENT

Alors que le président est désigné en considérant sa conception du projet de développement pour l'université, la loi en vigueur ne lui donne pas suffisamment de mécanismes pour le déployer. Typiquement, un président d'université n'aura pas son mot à dire au sujet des parcours pédagogiques. Ce sont les branches de l'université qui les proposent, avant qu'ils ne soient soumis au vote du conseil de l'établissement puis à celui du conseil de l'université. Or, au sein même de la branche, les enseignements proposés correspondent davantage à ce que les enseignants savent faire et non à ce dont les étudiants ont besoin. Un président d'établissement ou d'université n'a pas la latitude de proposer de nouvelles filières. Pis encore, il n'a pas de droit de véto en conseils

d'établissement et d'université et les votes se faisant à la majorité, la question d'entente entre enseignants est tout aussi présente. En outre, le conseil de l'université manque souvent de sélectivité dans ses profils. La taille de ces organes collégiaux doit être réduite pour plus d'efficacité : comment peut-on imaginer qu'un conseil d'université, censé être l'équivalent du conseil d'administration d'une entreprise, puisse compter près de quatre-vingt-dix personnes ? comment peut-on évoquer la souveraineté d'un conseil d'université sans l'assortir de reddition de comptes ?

Un président d'université ou d'établissement doit avoir les moyens d'agir. Ses responsabilités doivent être étoffées, avec des engagements contractualisés et des indicateurs de performance clairement définis et sur la base desquels il sera évalué, notamment en termes de taux d'insertion professionnelle des étudiants.

Aussi, il serait opportun de décaler dans le temps le mandat du président d'université et ceux des directeurs d'établissements, au minimum d'un an, pour pérenniser les acquis et assurer la continuité dans le déploiement du projet d'université.

Nous plaiderons aussi pour que l'université se dote, en plus du conseil d'université, d'un conseil exécutif réduit où seront représentés les directeurs d'établissements et les représentants du corps enseignant, du personnel et des étudiants.

**• PLUS DE BUDGET POUR L'UNIVERSITE,
OUI, MAIS COMMENT ?**

Il est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois : celui de l'application de droits d'inscription à l'université dans un premier temps, et au lycée plus tard, modulés en fonction des ressources des ménages et de leur capacité à payer. Des boucliers politiques et idéologiques, fondés sur une réalité socio-économique, ont dès lors été levés.

De notre point de vue, cette question interpelle à plus d'un sens.

D'abord, l'égalité des chances ne signifie pas d'attrouper les foules pour ensuite faire croire au mirage de l'égal accès au savoir. L'égalité des chances c'est d'accorder à tous un accès à un enseignement de qualité. L'égalité des chances c'est de permettre à l'université qui accueille les étudiants issus de milieux défavorisés de s'aligner sur les standards des écoles et établissements à accès régulé.

Or, l'université marocaine est le parent pauvre de l'enseignement supérieur : son budget de fonctionnement, en dehors de la masse salariale, correspond peu ou prou à 200 dirhams par étudiant annuellement, ce qui est loin d'être suffisant lorsque l'on aspire à la prescription d'un enseignement digne.

Il n'y a pas de remède miracle qui permette d'accéder à l'égalité des chances, telle que nous l'entendons, sans résoudre la question du manque de ressources financières de l'université. Le principe consistant à renforcer le budget de l'université ne doit pas être en lui-même tabou, tant qu'il est dans l'intérêt de l'étudiant. Mais il est nécessaire d'en réussir le déploiement, en toute équité.

Le constat est sans équivoque : l'université fait face au défi de diversifier ses ressources, pour ne plus dépendre de la seule subvention de l'Etat et doit envisager des leviers substantiels, si l'on souhaite qu'elle remplisse son rôle de préparateur à l'émancipation du citoyen.

Mais avant d'envisager ces leviers, évacuons d'abord le point relatif aux droits d'enregistrement.

Si l'enseignement supérieur compte dans ses rangs quelques 800 000 étudiants, 360 000 d'entre eux accèdent aujourd'hui à une aide financière qui s'élève à près de 1 000 dirhams par trimestre. Une aide qui ne leur permet pas de subvenir à tous leurs besoins, les obligeant souvent à exercer, au minimum à mi-temps, un travail de type serveur, aide-libraire, ou autres.

Seuls 400 000 étudiants sollicitent cette aide annuellement. Leurs dossiers sont étudiés par des commissions provinciales, en fonction des revenus des familles, avec des taux de réponse positifs atteignant

les 90 %. Il a été probablement supposé que les 400 000 autres, qui ne postulaient pas pour obtenir cette bourse, ne seraient pas dans le besoin. Doit-on en conclure qu'ils sont en mesure de payer des droits d'enregistrement ? Si le principe est la corrélation entre les revenus familiaux et les droits d'enregistrement appliqués à l'étudiant, comment pourrions-nous être sûrs du juste traitement des uns et des autres, dans un contexte où le secteur informel est fortement présent ? Compte tenu de la situation dans laquelle se trouve l'université aujourd'hui, qui s'orienterait vers elle si ce n'est majoritairement les familles aux revenus modestes, qui ne peuvent se permettre d'autres choix ? Enfin, ne risque-t-on pas ainsi de provoquer une recrudescence du décrochage à l'issue de l'enseignement qualifiant ?

Plus important encore, nous devons nous poser la question de l'usage qui serait fait de ces recettes, précision faite qu'il s'agisse de droits d'enregistrement et non de frais de scolarité.

Si ces recettes supplémentaires, qui alimenteront directement les caisses des universités, servent à augmenter les aides financières consenties aux étudiants les plus modestes ou les plus méritants, alors nous les approuverons.

Si ces recettes supplémentaires servent la population des étudiants, en encourageant des voyages d'études, des échanges notamment à l'étranger ou encore l'amélioration du contenu pédagogique, alors nous les soutiendrons.

S'il s'agit par contre d'un moyen détourné pour réguler l'accès à l'université et faire face aux flux ascendants d'étudiants, nous considérerons cela être une solution de facilité. La réforme de l'enseignement est en effet plus complexe et requiert plus de profondeur, comme nous l'avons exposé ci-haut.

Si le but est d'accorder de nouvelles rémunérations aux enseignants, dans les mêmes conditions d'exercice, nous jugeons ce choix injuste et inefficace car à lui seul, il ne permettra point d'améliorer la qualité des enseignements.

Admettons enfin que les droits d'enregistrement s'élèvent à 1 000 dirhams en moyenne, cela ne dépasserait pas 5 % du budget de l'enseignement supérieur et ne permettra pas d'augmenter substantiellement les ressources des universités.

Si ces droits sont toutefois fixés à un niveau plus important, cela conduira certainement à une paupérisation de beaucoup d'étudiants et au décrochage de plusieurs autres. Augmenter les droits d'inscription reviendrait en effet à obliger les étudiants qui tiennent à poursuivre leurs études en intégrant l'enseignement supérieur, à recourir à des petits boulots parallèles au détriment de leurs études, dans un contexte où les prêts pour étudiants sont quasi-inexistants.

En définitive, nous considérons que l'introduction de droits d'inscription pour accéder à l'université n'est en aucun cas la solution idoine pour pérenniser le financement de l'enseignement supérieur et que d'autres solutions structurantes doivent être envisagées.

De notre point de vue, le premier gisement dépend largement de la confiance de l'entreprise en l'université. En effet, celle-ci a manqué jusqu'à présent son rendez-vous avec la formation des salariés et nous pensons qu'il est temps pour elle de redoubler d'efforts pour rattraper son retard. L'université doit être en mesure de s'adresser à un public d'employés, avec des méthodes pédagogiques liées au monde économique et une bonne connaissance des compétences exigées par le marché du travail.

Dans le sens de ce partenariat, nous soutiendrons d'abord la formation initiale par alternance: ce modèle est judicieux en ce qu'il permet à l'étudiant d'obtenir son diplôme, tout en gagnant en expérience professionnelle. Nous plaiderons pour son encadrement juridique afin de reconnaître l'effort fourni par l'étudiant en entreprise comme à l'université.

Parallèlement à la formation continue, nous militerons pour l'accès des employés à la formation initiale à temps aménagé, pour que

le droit constitutionnel à la formation tout au long de la vie soit réellement pris en compte.

Nous nous battons également pour une reconnaissance nationale des acquis professionnels afin de permettre aux employés de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur et notamment universitaire.

Nous œuvrerons aussi pour que les conditions de remboursement de la taxe professionnelle, permettant de couvrir les frais de la formation initiale et continue soient moins rigides, en faveur du plus grand nombre d'employés.

Pour encourager le rapprochement entre l'université et le secteur privé, nous militerons pour que les investissements en recherche et développement et en études, menés en partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur, bénéficient d'exonérations fiscales. Les centres de recherche et d'entreprise de l'université regroupent en effet des compétences universitaires et sont à même de réaliser des travaux et des études de qualité pour le compte des entreprises privées.

Nous pensons que d'autres actions doivent être multipliées pour réinstaurer le climat de confiance entre les deux sphères, tels que l'organisation d'ateliers et de conférences et l'ouverture de plus d'opportunités de stages pour les étudiants universitaires, afin de les aider à tracer leur voie pendant leur cursus.

Nous défendrons aussi la mise en application de l'article 7 de la loi 01-00, permettant aux universités de développer des incubateurs d'entreprises innovantes. Les chercheurs et étudiants, porteurs de projets de création d'entreprises à partir des résultats de leurs recherches, pourront ainsi utiliser les ressources humaines et l'infrastructure matérielle de l'université et bénéficier d'assistance et de conseil, le temps de voir leurs idées se concrétiser.

Une fois leur organigramme adopté, les universités pourront disposer d'équipes dédiées aux levées de fonds et à la communication. La coopération internationale est susceptible de générer des fonds

importants : les pays asiatiques par exemple sont fortement intéressés par les offres de formation en études arabes, que nos universités sont en mesure de dispenser. La recherche de donations, notamment auprès de fondations et de philanthropes privés, sont également des actions à entreprendre dans le cadre de la diversification des sources de financement. Nous militerons également pour que chaque université ait sa propre fondation, en tant que véhicule lui permettant de lever des fonds dédiés à la recherche et aux besoins de vie des étudiants.

L'autonomie signifie enfin que les universités deviennent propriétaires de leur patrimoine immobilier, qu'elles pourront notamment louer pour générer plus de liquidités et alimenter leur fonds de roulement.

ET LA SANTÉ, POUR UN VIVRE-MIEUX

LE POSTULAT DES INDEPENDANTS

Nous ne pouvons prôner une justice sociale sans évoquer les difficultés que rencontre notre système national de santé publique. Ces obstacles provoquent souvent un sentiment fondé d'humiliation, de *hogra*, tant chez des patients spoliés au moment même où ils franchissent le pas de l'hôpital, que chez un corps médical affligé par la précarité dont souffre l'exercice de ses fonctions.

La situation est aujourd'hui alarmante et indigne de notre ambition de développement. Il devient donc primordial de répondre aux revendications légitimes de nos concitoyens pour accéder à un service de santé de qualité, quels que soient leur statut social ou leur situation géographique. Les marocains doivent être tous égaux en termes d'accès aux soins, nonobstant leur aptitude à payer: la rapidité et la qualité de prise en charge peut sauver des vies. Les expériences internationales montrent qu'un plan de réforme de la santé, clairement structuré et bien exécuté, produit un impact significatif dans un horizon de cinq ans.

En tant qu'Indépendants, nous érigeons cette réforme au rang de priorité pour que tous les marocains puissent accéder, en un temps réduit, à un service de qualité à moindre coût. Nous faisons de la transformation décisive et définitive de ce secteur notre troisième défi.

Nous proposons de structurer la réforme autour de lignes-forces qui concernent tant l'organisation de la filière des soins que la motivation du corps médical, en passant par le renforcement de la gouvernance et du budget national dédié à la santé.

1

HALTE AUX DÉSERTS MÉDICAUX !

**« La santé est trop précieuse
pour être laissée au hasard, trop centrale
pour être tributaire des moyens du patient »**

Aziz Akhannouch, Indépendant – Président

Pour que chaque patient soit une priorité

Il est aujourd'hui un sentiment éprouvé par le marocain lorsque l'on évoque le système de la santé publique: celui de la détresse. Une détresse qui le possède dès lors qu'il franchit le seuil d'un hôpital comble, armé de patience pour espérer être pris en charge. Le patient voit son attente se prolonger devant un interlocuteur impassible, allant jusqu'à profiter de sa vulnérabilité pour mieux lui miroiter la culture de *l'wassita*.

La défiance du système, l'instinct de survie et la volonté d'accéder à un service décent ne laissent d'autre choix au malade que de parcourir des kilomètres pour arriver, dans un capharnaüm, où règne cacophonie et anarchie et où le corps médical se retrouve accablé, incapable d'offrir le service escompté.

Peut-on en vouloir au citoyen de ne pas avoir confiance en la qualité des soins de proximité, lorsque l'on sait que le médecin d'un centre de santé couvre à lui seul jusqu'à 10000 habitants? Lorsque que l'on sait que les centres manquent terriblement d'équipements et de conditions minimales d'hygiène? Peut-on en vouloir aux 80 % des cas de fausses urgences dans certains hôpitaux, lorsqu'il s'agit en réalité de huit patients sur dix, désespérés au point d'instrumentaliser leurs maux?

La santé publique souffre d'un rythme de départs soutenu: près de 5000 infirmiers et 1300 médecins ont quitté leurs fonctions

les cinq dernières années. Nombre de postes restent vacants à ce jour, car l'Etat a du mal à recruter pour les territoires éloignés. Aujourd'hui, le déficit médical et paramédical s'élève dans notre pays à 15 000 médecins et 37 000 infirmiers, soit l'équivalent des effectifs engagés à ce jour par la santé publique et privée réunies. Face à ce déficit monstre, quelques 2 000 postes³ budgétaires sont, en moyenne, ouverts annuellement. Pis encore, le département de tutelle n'hésite pas à convertir ceux qui restent vacants en postes administratifs, alourdissant davantage la masse salariale sans se soucier de leur impact réel sur la qualité des soins.

Sur la Voie de la Confiance, nous militerons pour rompre avec cette situation intenable et lutterons inlassablement contre les déserts médicaux.

• UN MÉDECIN POUR CHAQUE FAMILLE

Nous faisons le choix de placer la médecine de famille au cœur de notre réflexion, car elle est la clé d'entrée pour un meilleur encadrement médical de tous les citoyens.

Nous ambitionnons ainsi de restructurer la filière des soins, en assurant d'abord, à tous les citoyens, l'accès à des recours proches pour les soins de base et une prise en charge dans les meilleurs délais. Le but étant d'améliorer la qualité du service, d'optimiser l'allocation des ressources humaines et de désengorger les hôpitaux pour une meilleure prise en charge des cas d'urgence.

Nous souhaitons, à travers ce schéma, assurer un taux de couverture de 500 ménages par médecin de famille contre un ratio de 3 600 habitants par médecin généraliste actuellement.

Le binôme médecin-infirmier du centre de proximité constituera le maillon obligatoire à toute consultation spécialisée en hôpital provincial, régional ou en centre hospitalier universitaire. Il incombera au médecin de famille, avec l'aide de l'infirmier dédié au centre de santé, de soigner les patients atteints d'affections

³4 000 au titre de la loi de finances 2018.

usuelles, d'administrer les soins de base, voire même de réaliser quelques gestes simples de santé. Il aura aussi la responsabilité d'orienter les patients, au besoin, vers les structures à même de lui prodiguer les soins non pris en charge par le centre de proximité. Dans ce cas, l'infirmier se chargera de la prise de rendez-vous pour diminuer les délais d'attentes que peut engendrer une arrivée fortuite du patient.

Toutes les consultations, du centre de proximité jusqu'à l'hôpital universitaire, se font sur rendez-vous, à l'exception des cas d'urgence, ce qui permet de maîtriser le flux des passages et venir à bout de la discorde qui règne dans les salles d'attente.

Enfin, nous savons la réussite de ce schéma tributaire de la capacité de l'Etat à motiver le corps médical pour travailler dans des zones excentrées, en s'engageant sur des performances réelles. A cette fin, nous militerons pour que les moyens nécessaires soient mobilisés.

• **UNE OFFRE DE SOINS NIVELÉE DES CENTRES DE PROXIMITÉ**

Aujourd'hui, moins du tiers du budget national de la santé est consacré aux quelques 2 900 centres de santé primaire. De fortes disparités existent aussi entre les établissements de soins de santé de base. Plus de sept centres sur dix sont implantés en milieu rural et manquent souvent du minimum requis en fournitures médicales de base. Quelques 140 centres de soins de proximité sont aujourd'hui fermés et plusieurs d'entre eux sont rarement fréquentés compte tenu du manque de ressources nécessaires à leur fonctionnement.

Pour inciter le corps médical à travailler en zones excentrées et attirer le patient vers ces services de proximité, la carte sanitaire doit être redéfinie en fonction des besoins réels de chaque Région et l'offre de soins doit être normalisée partout au Maroc.

Nous plaiderons pour un regroupement des centres de santé primaire, lorsque les distances entre localités ne sont pas significatives, afin d'assurer au citoyen des soins de santé décentes sans recourir

à des effectifs supplémentaires. Le centre de proximité devra être relié aux infrastructures nécessaires et situé à proximité des commodités de base. Ce qui répondrait à la problématique d'éloignement géographique du corps médical, qui retrouverait des conditions de travail correctes, améliorant ainsi son niveau d'implication et d'efficacité.

Nous œuvrerons aussi pour une uniformisation de l'architecture et des équipements des centres de proximité. L'accueil du centre de santé, premier point de contact du patient, revêt une importance capitale et doit lui permettre un accès fluide et une orientation efficace vers les soins. Outre le service d'accueil, deux salles de consultation sont à prévoir respectivement pour le médecin et l'infirmier, dans chaque centre de santé.

Nous soutiendrons aussi l'émergence de maisons de santé, grâce à des partenariats sociaux entre des groupements communaux et des associations de médecins. Le groupement communal se chargera de l'aménagement et l'équipement de la maison de santé. Il incombera à l'association de médecins d'en assurer le bon fonctionnement, en appliquant un tarif social aux patients tout en garantissant la gratuité des soins pour les bénéficiaires du RAMED.

• DES QUOTAS D'ADMISSION AUX FACULTÉS RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS DE LA RÉGION

Le Maroc compte aujourd'hui sept facultés de médecine publiques et deux universités privées. Notre pays aspire à terme à ce que chaque Région du Maroc dispose de sa propre faculté.

Afin de lutter contre les déserts médicaux, s'ajoute à notre proposition d'octroi d'incitations pour l'exercice en zones enclavées, la mise en place de quotas d'admission en facultés de médecine, définis selon les besoins de chaque Province. Ceux-ci devraient être réservés aux bacheliers méritants qui en sont issus et qui devront s'engager à servir leur Province, une fois leur diplôme

de médecin obtenu. Il s'agit là de l'une de nos propositions pour garantir une équité régionale, lutter contre les déserts médicaux et mettre fin au système actuel d'affectation aléatoire.

• **DES RÉSEAUX DE SANTÉ RÉGIONALISÉS ET AUTONOMES**

Les Indépendants ne se leurrent point: le budget alloué à la santé doit être augmenté. Toutefois, une meilleure allocation des ressources est nécessaire afin d'optimiser celles mobilisées présentement.

La carte sanitaire actuelle prévoit un hôpital par Préfecture ou Province, sans tenir compte des caractéristiques propres à chaque zone géographique. Si bien que l'on se retrouve parfois face à des situations grotesques où deux hôpitaux séparés par un boulevard, doivent offrir le même service et pâtissent des mêmes pénuries de ressources. Le citoyen est, paradoxalement, amené à choisir entre deux hôpitaux sous-équipés, incapables de répondre à ses besoins et ne pouvant le prendre en charge en cas d'urgence. Or, l'éparpillement des ressources rend difficile la mise en place d'un système de garde résidentielle, conditionnée par la présence d'au moins quatre médecins d'une même spécialité dans une même structure et la pénurie en infirmiers rend le bloc opératoire opérationnel quelques heures par jour seulement.

Les Indépendants se battent pour que l'organisation de l'offre sanitaire soit revue de fond en comble, en application des principes de la régionalisation avancée.

Nous proposons de substituer un réseau d'hôpitaux spécialisés aux hôpitaux multidisciplinaires actuels. Chaque hôpital spécialisé devra jouir d'une parfaite autonomie de gestion, comprendre un système de garde et être équipé de blocs opératoires fonctionnels à toute heure.

Une bonne régulation entre les différents centres de la Région doit être une priorité, pour faire aboutir un système de prise

en charge de qualité, avec des indicateurs en termes de délais d'intervention contractualisés et suivis.

Les Indépendants estiment que la phase pré-hospitalière est tout autant cruciale, car elle peut sauver des vies. Or, l'insuffisance de communication liée à la défaillance du numéro actuel de secours médicaux constitue une grave problématique que nous prenons à bras le corps. Le '150' souffre en effet, d'un temps d'attente trop long, d'une méconnaissance des gestes élémentaires de survie, d'une absence de soins avant et pendant le transport, lequel est effectué par des ambulanciers parfois non qualifiés, arrivant dans un hôpital ni proche, ni adapté, ignorant souvent l'arrivée du patient.

Ainsi, il incombera à la Région de déployer un nombre d'ambulances équipées, à la lumière de ses besoins, afin que les hôpitaux puissent réagir en temps et en heure aux urgences. Une organisation optimale des ambulances permettra, *in fine*, d'améliorer l'efficacité de la prise en charge des malades.

Nous aspirons à ce que chaque Région dispose d'un Service public d'Aide Médicale Urgente (SAMU), chargé d'assurer 24h/24 et 7j/7, une écoute permanente répondant à la demande d'aide médicale. Le SAMU doit assurer aux blessés graves, aux patients en situation d'urgence ou en détresse vitale ainsi qu'aux accidentés, une prise en charge rapide et adéquate.

Ainsi, le service aura pour rôle de déterminer et déployer la solution la mieux adaptée à la nature de l'appel, d'assurer le transport et la disponibilité des moyens de prise en charge adaptés à l'état du patient, avant de veiller à son admission et son suivi. Une équipe composée de téléopérateurs formés, disposant d'un questionnaire au préalable et coiffée par un médecin d'astreinte, sera chargée d'évaluer la gravité du cas pour ensuite mobiliser les ressources suffisantes, en vue d'apporter la réponse la plus appropriée à l'état du patient et de veiller à ce que les soins nécessaires lui soient effectivement prodigués.

Enfin, nous sommes convaincus qu'une telle réforme ne saurait aboutir sans une instance autonome de pilotage régional, en termes de planification des besoins, d'engagement du budget annuel, de recrutement et de gestion du personnel.

Voilà pourquoi nous plaiderons pour que les directions régionales de santé gagnent en autonomie en prenant la forme d'agences régionales, avec des conseils d'administration alliant à leur tour de table les conseils régionaux, les élus et la société civile. Ces agences deviendront le bras armé d'exécution du département de tutelle et se chargeront du pilotage des contrats de performance régionaux, pour favoriser le partage des bonnes pratiques et être force d'intervention au besoin. Un contrat de performance devra régir la collaboration entre le département de santé et ces agences régionales: le département de la santé devra véritablement jouer son rôle de régulateur du système dans son ensemble, en recourant davantage à la contractualisation des objectifs et des moyens.

• UNE PRISE DE POUQS CONTINUE

L'appréciation continue de la performance des soins est essentielle au bon fonctionnement d'un établissement de santé. Elle permet de mesurer la qualité des soins prodigués depuis l'accueil jusqu'à la prescription du médicament.

Nous considérons qu'une démarche d'évaluation bien menée participe grandement à l'assignation des mesures d'amélioration de l'hôpital ou du centre de santé ainsi qu'à la mise en place de politiques volontaristes de correction et de support concrètes. Elle a pour vocation d'identifier et de remédier, rétroactivement, aux dysfonctionnements éventuels en priorisant, toujours, l'intérêt du patient. Dans le projet que nous portons, la porte de sortie de chaque établissement de santé devrait être dotée d'une machine interactive pour évaluer le degré de satisfaction des patients et engager des mesures correctives le cas échéant.

• **UNE MUTUALISATION DES SERVICES MÉDICAUX ANNEXES**

Lorsque les efforts sont éparpillés, l'efficacité s'en trouve diluée. Bien des établissements de santé se retrouvent frustrés de voir que leur labeur est loin de porter ses fruits.

Parmi les dysfonctionnements relevés au niveau des centres de santé figurent les ruptures de stocks, les pannes répétitives du matériel disponible et sa sous-utilisation due au manque de ressources humaines qualifiées.

Afin d'en venir à bout, les Indépendants soutiennent le recours aux partenariats publics privés régionaux, en confiant certains services annexes à des opérateurs spécialisés. Ceux-ci seront désignés sur appels d'offres publics et se chargeront de l'exécution des services annexes aux actes médicaux ou infirmiers au sein de la Région. Nous suggérons qu'un tel schéma soit adopté pour les laboratoires d'analyses médicales et les centres de radiologie qui nécessitent un niveau élevé d'investissement en équipement et en maintenance et par conséquent, une activité significative pour pouvoir le rentabiliser. L'objectif étant de doter chaque Région d'un laboratoire d'analyses médicales et d'un centre de radiologie, opérant en étroite collaboration avec les structures sanitaires régionales, afin de fluidifier les procédures pour le citoyen, lui éviter des déplacements inutiles et lui garantir un service de qualité.

Pour ce qui est des analyses médicales, nous proposons que les prélèvements s'effectuent, sur rendez-vous, par les infirmiers au niveau des centres de proximité. Ces derniers assureront ensuite le transfert des prélèvements aux laboratoires d'analyses régionaux et en recevront les résultats. Les patients retourneront au centre de proximité à une date fixée au préalable, pour récupérer leurs résultats auprès de leurs médecins traitants ou les retrouveront directement chez le médecin spécialiste vers lequel ils auront été orientés.

Enfin, les Indépendants proposent d'étendre le modèle de partenariats publics privés régionaux à toutes les prestations

support telles que les services d'accueil, de gardiennage, de sécurité, de nettoyage, etc. L'objectif étant de gagner en efficacité à budget équivalent ou moindre au travers d'une mutualisation des coûts, professionnaliser ces services et mettre un terme à de nombreux abus.

2

UNE CIN MÉDICALE

**« L'empathie est le secret de la médecine.
Un médecin qui ne comprend pas suffisamment
son patient n'est pas un bon médecin »**

Nabila Rmili, Indépendante – membre du Bureau Politique

Pour une dématérialisation, gage de transparence

Les Indépendants prônent la dématérialisation et le recours à la technologie pour venir à bout de la lourdeur administrative qui freine l'accès efficient et transparent aux soins.

**• EQUIPER TOUS LES MAROCAINS EN CARTES À PUCE
SANITAIRES**

Nous soutiendrons le projet de doter chaque marocain d'une carte à puce médicale, pour un suivi efficace et personnalisé tout au long de la filière des soins. Véritable pièce d'identité médicale, elle devra permettre d'identifier le patient dans n'importe quelle structure de soins vers laquelle il s'orienterait, qu'elle soit publique ou privée. Cette carte comportera les informations relatives au patient, à ses antécédents médicaux, aux traitements suivis, aux ordonnances précédemment prescrites et diminuera de ce fait les risques d'administration d'un traitement inadéquat.

La digitalisation du système de santé publique constituera un atout incontestable, pour le médecin comme pour le patient. La carte à puce permettra aussi de distinguer les patients RAMEDistes ayant accès gratuitement aux soins, de ceux soumis à des tarifs réduits ou encore ceux bénéficiant de couvertures médicales publiques ou privées.

**• DES OFFICINES À LA GESTION DU MÉDICAMENT
SUBVENTIONNÉ**

L'une des principales frustrations de la population lors des visites dans les centres de santé primaire réside dans l'indisponibilité des médicaments. En effet, le mode de gouvernance du système de distribution du médicament est inadapté: la logistique est centralisée au niveau du département de tutelle. Le processus d'approvisionnement en médicaments au niveau des centres de santé se déroule sur une base trimestrielle, par l'intermédiaire des directions régionales, qui mobilisent des moyens de stockage et de transport conséquents pour dispatcher leurs dotations régionales. Dans les centres de soins, la distribution de médicaments est basée sur les principes de la gratuité inconditionnelle et du premier venu premier servi sans réelle appréciation du besoin. Les médicaments sont distribués gratuitement - lorsqu'ils sont disponibles - sur une base déclarative à tous les patients, indépendamment de leurs revenus ou de la fréquence de leurs visites. Cette situation est à l'origine de nombreux dysfonctionnements, dont principalement des ruptures de stock répétitives.

Les Indépendants proposent de réformer profondément le modèle de distribution des médicaments subventionnés, en confiant ce service aux officines privées. Cela permettra au département de tutelle de se concentrer sur sa tâche première qu'est d'assurer un service de soins de santé de qualité aux citoyens.

Notre projet repose donc sur un modèle de distribution du médicament basé sur l'implication des officines privées, selon un système de tiers payant, qui assurera la gratuité ou des tarifs réduits à ceux qui sont dans le besoin. Les officines se chargeront ensuite de recouvrer auprès des agences régionales de santé, les sommes dues à la distribution de médicaments gratuitement ou à tarifs réduits.

Les officines privées devront ainsi être progressivement équipées de solutions digitales reliées au système de cartes à puce, leur

donnant accès aux ordonnances établies par les médecins ainsi qu'au profil de règlement du patient. Nous proposons qu'il y ait au moins une officine équipée du système informatique de carte à puce, dans chaque Préfecture ou Province. Dans un premier temps et en attendant la généralisation des cartes à puce, un système de ticket modérateur pourrait être mis en place. Ce ticket faisant office de bon d'achat sera octroyé aux malades éligibles à la gratuité ou à une tarification réduite au niveau du centre de soins.

Enfin, le département de tutelle continuera à se charger, au niveau central, du lancement des appels d'offres pour les médicaments prescrits dans le cadre de protocoles prédéfinis, afin de mettre en concurrence les laboratoires pharmaceutiques et d'assurer des niveaux de prix compétitifs.

• UN MEILLEUR CIBLAGE POUR DES PROGRAMMES COUPS DE POING

Dans un contexte de double transition épidémiologique et démographique, notre pays connaît encore la persistance de pathologies mortelles, telles que la tuberculose qui caractérise les pays à faible niveau de développement ainsi qu'une mortalité inquiétante de la mère et de l'enfant.

Cette situation place le système sanitaire marocain parmi les moins performants au monde. Aujourd'hui, seules 77 % des femmes enceintes sont médicalement suivies. Cette proportion s'élève à 84 % en Tunisie et 95 % en Jordanie. Seules 43 % des naissances sont médicalement assistées en milieu rural, favorisant les risques de mortalité infantile. Ces taux doivent être au moins doublés à court terme, grâce à des mécanismes de proximité suivant toutes les femmes enceintes et proposant des solutions proactives pour les atteindre. Nous plaiderons pour que soient déployés les moyens susceptibles de réduire sensiblement la mortalité infantile, à travers la généralisation du suivi médical des femmes enceintes, celle de

l'accouchement assisté et l'équipement des centres d'accouchement en lits de réanimation néonatale.

Nous nous battons pour que les points noirs de la santé publique soient attaqués de front, grâce à la généralisation de la 'CIN médicale'. Nous ne tolérerons plus la négligence et œuvrerons pour que les contrats-programmes régionaux reposent sur des objectifs de performance épidémiologique, déterminés selon le nombre de cas recensés sur chaque territoire.

Nous lutterons aussi pour le lancement d'un programme d'éradication de la tuberculose, principale maladie transmissible mortelle au Maroc⁴ grâce à la mise en place de campagnes de vaccination visant en priorité le milieu rural. Cette maladie étant difficilement contrôlable et liée aux conditions de vie générales, les projecteurs doivent persister sur les cas qui en sont atteints pour réduire sa prévalence, en mobilisant la société civile et l'opinion publique, ainsi que les centres de proximité.

Le Maroc vit aussi une transition épidémiologique importante avec l'émergence des maladies chroniques et l'augmentation du taux de mortalité due à ces maladies. La lutte contre celles-ci passe principalement par la mise en œuvre de mesures de sensibilisation et de prévention.

Nous encouragerons des actions à caractère national pour les prévenir, en particulier :

- Les programmes éducatifs sur les symptômes des accidents vasculaires cérébraux et des gestes de premiers secours, l'importance de la pratique régulière d'activités sportives et d'une alimentation saine et équilibrée;
- L'adoption du décret d'application d'interdiction de la consommation de tabac dans les lieux publics;
- La suppression de la subvention relative au sucre en tant que mesure de lutte contre le diabète. Ces subventions doivent être réorientées et utilisées en tant que budget additionnel de la santé.

⁴Selon l'OMS, 3 000 décès par an sur 30 000 cas déclarés.

Les téléphones portables étant démocratisés, nous encouragerons le développement de solutions de *Mobile Health* impliquant les communautés locales.

Enfin, nous souhaitons organiser des caravanes médicales régulières et déployer des unités de santé mobile, permettant aux citoyens des communes rurales les plus isolées de bénéficier de consultations et de soins médicaux gratuits, d'opérations de dons de sang, de remises de médicaments, d'opérations de circoncision, etc.

La caravane médicale aura également pour but de sensibiliser les habitants sur l'importance de la prévention et de l'hygiène de vie pour faire face aux maladies chroniques telles que l'hypertension et le diabète.

3

CES PASSIONNÉS À PROPULSER

**« Il n'est rien de plus noble
que de sauver des vies »**

Abdessadeq Ait Maatallah, Indépendant

Pour un contrat de confiance entre l'Etat et les médecins

Malgré la difficulté du cursus, nos jeunes sont chaque année plus nombreux à vouloir devenir médecins et s'arment de détermination pour y parvenir. Ces jeunes qui se donnent tant de mal pendant des années, n'ignorant guère l'état du secteur, ont eu le courage de choisir la voie de leur passion.

Le médecin marocain est frustré par ses conditions de travail mais aussi par le manque de reconnaissance à son égard. Cette reconnaissance va au-delà de l'aspect matériel, elle se rapporte aussi à la valorisation des efforts qu'il fournit au quotidien. Nous nous devons de l'épauler, car tout système de santé ne peut être efficace sans une implication réelle de ses principaux acteurs sur le terrain, soit le corps médical dans son ensemble.

L'absence de mesures incitatives financières ou professionnelles entraîne une démobilitation généralisée. Or, nous sommes convaincus qu'un personnel de santé épanoui dans ses fonctions est la lame de fond de toute réforme.

Dans la Voie de la Confiance, nous estimons que seule une redéfinition courageuse et institutionnelle de la relation tripartite entre le citoyen, l'Etat et le corps médical, pourrait garantir un accès équitable aux soins de santé, renforcer les moyens de prévention et améliorer la gouvernance du système.

Nous militerons pour que le statut de médecin soit rehaussé, en accord avec ses compétences et ses sacrifices, avec une pleine

reconnaissance de son titre de Docteur: aujourd'hui un médecin diplômé, après sept années d'études au minimum, ne bénéficie pas du statut de Docteur d'Etat et perçoit un salaire inférieur d'en moyenne 4 000 dirhams à celui de ses pairs fonctionnaires. Cette situation est injuste et doit être dépassée.

Nous plaiderons aussi pour une redéfinition du cadre légal régissant la fonction du corps médical: la nature même de sa mission et ses conditions de travail ne peuvent être assimilées à celles des fonctionnaires. Nous veillerons enfin à ce que le corps médical ait droit à une couverture sociale, qu'il exerce dans les secteurs public ou privé.

La prise en compte de ces doléances doit s'accompagner d'une meilleure gestion de nos ressources rares. Nous demanderons à ce que la performance du personnel médical soit mesurée. Dans le cadre du nouveau contrat de confiance auquel nous appelons, un système de gestion de performance individuel et collectif devra être mis en place pour permettre de récompenser les professionnels les plus méritants dans le service public, sur des bases transparentes.

Outre l'équipement des hôpitaux en machines interactives de mesure de satisfaction, nous proposons d'instaurer un système généralisé de remontée d'indicateurs pertinents, en termes d'assiduité, de qualité de l'accueil et d'interaction, mais aussi sur la base d'indicateurs de santé propres à la localité. Ce modèle de gestion n'a pas pour vocation de contrôler les acteurs de santé, mais d'identifier rapidement les localités en retard et d'apporter des réponses rapides à ces situations, grâce une politique volontariste de formation et de support concrets.

• DES PRIMES D'ÉLOIGNEMENT POUR LES DÉSERTS MÉDICAUX

Afin de pallier au manque d'attractivité des zones éloignées et de soutenir le projet de médecine de famille, nous militerons pour

un salaire incitatif des médecins généralistes qui acceptent d'y exercer et pour que leur durée de service ne dépasse pas deux ans, à moins qu'ils souhaitent la prolonger de leur propre gré.

Nous encouragerons aussi l'implication des conseils provinciaux et communaux, pour le développement d'une offre de logement en faveur des médecins de famille desservant les zones enclavées et ce, pour renforcer leur attractivité.

• **PLUS DE SOUPLASSE POUR PLUS DE PERFORMANCE**

Pour venir à bout des déserts médicaux, nous plaiderons pour que chaque agence régionale de la santé déploie un système de rotation pour certaines spécialités: les médecins spécialistes seront ainsi amenés à effectuer régulièrement, des périodes de service en zones reculées, selon des fréquences prédéfinies. Ces spécialistes ne seront pas jugés au regard de leur temps de présence sur les lieux, mais à la performance en termes de nombre et de qualité d'actes et d'opérations réellement pris en charge dans ces zones. Ce système devra permettre aux médecins spécialistes de trouver un équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle. Là encore, les conseils provinciaux et communaux devront développer une offre de logement destinée à ces médecins, leur permettant de remplir leur mission dans des conditions décentes.

Enfin, nous encourageons le déploiement de la télémédecine permettant la mise en relation, grâce aux technologies de l'information et de la communication, entre le patient et les professionnels de la santé à des fins de diagnostic, de prise en charge et de traitement.

• **ET SI LES PRATIQUES ILLÉGALES ÉTAIENT NORMALISÉES?**

Nous avons tous entendu un jour l'histoire de ce médecin spécialiste, affecté à un hôpital en Province, qui n'y exerce que quinze jours pour mieux le désertier grâce au système clandestin

qu'il a arrangé avec ses confrères et qui lui permet d'aller exercer un mois durant, dans une clinique privée.

Nous pensons qu'il est urgent de normaliser ces pratiques qui se sont largement répandues en marge de la légalité, sans tenter de vouloir à tout prix aller à contre-courant, ni d'user de l'injonction qui a prouvé son total échec. La recherche d'une solution pérenne doit se faire en associant les principaux concernés: les médecins des secteurs public et privé.

Nous souhaitons élaborer une offre en soins de santé où les secteurs publics et privés se complètent et ne s'affrontent pas et où l'Etat joue son rôle de régulateur. Nous voulons bâtir un modèle alternatif, fondé sur la présomption de bonne foi, la sécurisation contractuelle et l'application ferme des sanctions prévues à l'égard de ceux qui auront failli à leurs obligations.

Nous soumettons aujourd'hui une proposition qui prend la forme d'un cadre légal où le médecin s'engage à assurer un temps de présence ou un objectif de performance à l'hôpital et se voit accorder un nombre d'heures d'indisponibilité pendant lesquelles il pourrait exercer dans le privé. Dans un souci d'équité, l'hôpital pourra verser une indemnité d'exclusivité aux médecins qui auraient choisi d'être présents à temps plein.

Les cliniques privées devront déclarer à l'agence régionale de la santé, la liste des médecins du secteur public exerçant en parallèle dans leurs structures. Enfin, en cas de transgression de l'accord conclu entre l'hôpital et le médecin, des mesures de sanction fermes devront être prises.

• ISSUS DE LA FORMATION PRIVÉE, ET ALORS ?

Nous devons en finir avec ce malaise général, cherchant toujours à confronter secteurs public et privé. Si nous avons besoin du secteur privé pour former plus de nos jeunes à des métiers de santé, s'ils sont soumis à rude épreuve pendant leurs études et suivant un programme accrédité par l'Etat, s'ils démontrent de

leurs aptitudes à pouvoir contribuer à l'amélioration d'un service de santé commun à tous les citoyens, pourquoi alors leur bloquer l'accès au service public ? N'est-ce pas une privation de l'égalité des chances ?

Un jeune diplômé de l'enseignement public a déjà été rétribué sur ses efforts en tant que bachelier, lorsque l'Etat a entièrement pris en charge sa formation. Pourquoi donc le privilégier davantage ? Ne devrait-on pas s'inspirer du mode de fonctionnement des entreprises privées en termes de règles de recrutement et d'émulation entre candidats au salariat ?

Nous pensons que cet état d'esprit devra changer. Nous refusons que des médecins et infirmiers se retrouvent aujourd'hui au chômage alors même que notre système souffre d'un déficit chronique en ressources humaines. La voie d'accès au service public doit être ouverte, sur concours, aux diplômés d'universités et écoles de santé accréditées par l'Etat, par voie de contractualisation ou d'auto-entrepreneuriat, comme alternative à la fonction publique.

4

NE PLUS RENONCER AUX SOINS

**« Il n'est de bien plus cher à l'Homme
que sa santé et celle de sa famille »**

*Fatema Marouane, Indépendante – membre du Bureau
Politique*

Pour une soutenabilité du financement de la santé

Le manque de moyens reste la principale raison de renoncement aux soins au Maroc⁵. En l'absence d'une couverture maladie généralisée, la santé de nombreux marocains demeure tributaire de leurs niveaux de revenus. La refonte intégrée du système de financement doit avoir pour but ultime, la réduction du coût supporté par le patient. En effet, 52 % des dépenses de santé sont supportées par la population, ce qui révèle le retard pris pour fournir un service équitable à tous les citoyens. En effet, plus la contribution des ménages est élevée, plus les disparités entre les individus en matière d'accès aux soins de santé sont importantes. Le mode de financement direct de la santé par les ménages est le propre des pays pauvres ou à revenus intermédiaires. A titre de comparaison, le *out of pocket* ne dépasse pas 30 % en Tunisie ou en Jordanie et il est inférieur à 20 % dans les pays développés. Cela doit changer et nous avons identifié pour cela plusieurs initiatives à mener en parallèle.

• 90 % DES MAROCAINS COUVERTS MÉDICALEMENT

Aujourd'hui, seuls 26 % des marocains sont affiliés au régime d'assurances maladie obligatoire, soit 8,7 millions de bénéficiaires.

⁵ 60 % des raisons de non consultation, Enquête ONDH 2012.

26 % sont affiliés au RAMED. Le reste de la population, à savoir 48 %⁶ n'est affilié à aucun régime de protection sociale.

Nous plaiderons pour la généralisation de la couverture médicale à 90 % de la population (au lieu de 52 % actuellement), à travers des mesures incitant les employeurs à déclarer leurs employés mais aussi l'extension du système de couverture médicale obligatoire aux travailleurs indépendants non concernés à ce jour. Nous proposons également d'améliorer les bases de remboursement des systèmes de couverture médicale aujourd'hui plafonnées à 70 % des montants déclarés.

• UN IR INCITATIF POUR LES MÉDECINS DU PRIVÉ

Nous considérons que la sous-déclaration dans les structures de santé privées est l'une des principales entraves au bon fonctionnement du système de remboursement. Dans cette optique, nous proposons de mettre en place un régime spécifique incitatif aux médecins et cliniques privées afin de remédier à ce double manque à gagner, en termes de recettes fiscales et de remboursement.

Les Indépendants entendent que les médecins seraient plus enclins à déclarer leurs revenus si ces derniers ne sont pas soumis au taux plein d'impôt sur le revenu. Présentement, ils affirment être sujets à une imposition inéquitable, en comparaison avec celle des sociétés commerciales, lesquelles ont le droit de procéder à des déductions fiscales.

• UN RENFLOUEMENT DES RESSOURCES DES HÔPITAUX

Dans un contexte où la cotation des actes de soins administrés par les hôpitaux est gelée depuis 2006, des personnes qui ne rentrent pas dans la catégorie des nécessiteux continuent de bénéficier gratuitement d'actes et de soins de santé publique. Paradoxalement, les hôpitaux souffrent d'un déficit budgétaire structurel.

⁶Rapport Annuel Global de l'AMO au titre de l'année 2015.

L'égalité ne signifie pas qu'il faille offrir la même chose à tout le monde, mais de corriger les inégalités. Voilà pourquoi nous considérons que ceux qui sont en mesure de payer le service public de santé et disposent de système de couverture médicale, doivent le faire.

Nous appelons au *reengineering* du système de financement des actes médicaux dans le secteur public, pour permettre des remboursements à l'acte. Les modalités de remboursement doivent être facilitées pour la population, en simplifiant et digitalisant les procédures, multipliant les interfaces y compris avec le secteur privé, tout en augmentant les audits et sanctionnant les cas de fraude établis.

• **LE RAMED : UNE BELLE INITIATIVE, EN CRISE
DE SOUTENABILITÉ**

Le RAMED est aujourd'hui financé par les hôpitaux, à partir de leur subvention annuelle de fonctionnement. Or, dans sa conception initiale, le programme devait reposer sur les subventions de l'Etat et les contributions des collectivités locales, en plus des cotisations des vulnérables.

En réalité, la population des vulnérables a été surestimée. De plus, les collectivités locales sont aujourd'hui dans l'incapacité de remplir tous leurs engagements pour la prise en charge des cotisations des personnes pauvres. Ainsi, les hôpitaux mobilisent leur subvention d'équilibre pour le financement du RAMED et assurer sa gratuité, ce qui provoque un creusement de leur déficit et une détérioration plus importante de leur qualité de services. Par conséquent, les patients payeurs qui sollicitaient les services médicaux publics, s'orientent de plus en plus vers les structures privées.

Interrogés sur la question de l'efficacité du RAMED, les citoyens restent dubitatifs à plus de 60 % et attestent de la nécessité de repenser son mode de gestion et de financement.

Nous estimons dès lors qu'il est primordial de revoir les conditions d'éligibilité des bénéficiaires du RAMED, dans le cadre du projet de 'CIN médicale', afin d'améliorer le ciblage et couvrir les populations qui sont réellement dans le besoin. Nous militerons aussi pour que le RAMED couvre d'un bout à l'autre, une liste clairement définie d'actes médicaux. Aussi, les remboursements doivent se faire à l'acte et non dans le cadre de subventions annuelles aveuglément versées aux hôpitaux. Ce schéma devra assurer le remboursement par l'Etat des soins administrés au patient RAMEDiste, lequel est parallèlement notifié de cette prise en charge.

• 10 % DU BUDGET DE L'ETAT À TERME

Nous nous mobiliserons pour faire croître le budget de l'Etat consacré au financement du secteur de la santé de 5,5 % actuellement à 10,0 %, en ligne avec les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ceci permettra de prendre en charge les changements structurels que nous envisageons pour le secteur et en particulier, les nouveaux objectifs que nous proposons pour le déploiement du RAMED.

• MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Nous œuvrerons pour limiter le coût du système en mettant un accent fort sur la prévention à travers des programmes nationaux et multisectoriels de sensibilisation et d'implication dès le plus jeune âge. Ces programmes qui touchent le mode de vie des citoyens, notamment le sport et la nutrition, présentent le meilleur retour sur investissement possible, en évitant des coûts curatifs. L'implication des collectivités locales, de la société civile, du système éducatif et des médias est décisive.

La Voie
de la Confiance,
construisons-la
Ensemble

**« Il faut que jaillisse le potentiel
d'une jeunesse engagée, positive,
volontaire et ambitieuse »**

*Rachid Talbi Alami, Indépendant - membre du Bureau
Politique*

Nous ne demanderons pas aux marocains d'avoir confiance en la Voie des Indépendants, nous leur demanderons de construire avec nous la Voie de la Confiance.

Un chemin de mille pas commence par un pas, un pas vers la bonne direction, vers la bonne Voie. Lorsque nous sommes allés à la rencontre des citoyens, afin de recenser les attentes de chaque territoire, liées à l'Emploi, à l'Education et à la Santé, ce n'était certainement pas pour produire un énième rapport qui finira dans le fond d'un tiroir. Notre dessein était de trouver des solutions, proposer un projet clair et efficace, pour rétablir la confiance et rompre avec le désœuvrement des politiques.

Pour nous Indépendants, *Agharass Agharass*, n'est guère un slogan mais une nouvelle méthodologie. *Agharass Agharass* c'est d'avoir le courage d'aller au bout de nos projets, de faire tout ce qui est en notre pouvoir, de n'épargner aucun effort et de s'adresser aux citoyens en toute honnêteté. Le courage de se remettre en question et de rester à l'écoute du changement. Le courage de s'engager et de réaliser l'engagement pour construire le progrès. Le courage d'associer la responsabilité à la reddition des comptes.

• Notre méthode sur la Voie de la Confiance

Nous nous engageons solennellement à construire la Voie de la Confiance, avec tous les marocains qui souhaitent nous y accompagner. Nous nous engageons aussi à la défendre avec la plus vive conviction au sein du Gouvernement, du Parlement, des Conseil Régionaux, Provinciaux et Préfectoraux, des Chambres et

des Collectivités Territoriales et au sein de toutes autres institutions que nous dirigeons ou dans lesquelles nous nous retrouvons.

Nous ne ferons point de promesses sans être sûrs de pouvoir les tenir : chacun de nos engagements sera pleinement responsable et tenu. Nous veillerons au sens de nos promesses pour ne pas décevoir nos concitoyens, à ce stade désabusés par la parole politique. La parole engage et la première des responsabilités, c'est d'en être conscient, car cela conditionne la façon de réfléchir aux solutions. Voilà pourquoi nous avons veillé à identifier correctement nos priorités. Dans une deuxième phase, nous nous attacherons à planifier les décisions de façon réaliste et veillerons à leur exécution. Dans notre façon de faire, nous privilégierons les objectifs réalistes et réalisables aux grands desseins qui ne deviennent jamais réalité. Nous nous engagerons totalement pour la concrétisation du moindre projet annoncé.

Aussi, nous ne croyons pas aux solutions toutes faites, mais à celles adaptées et adaptables, car chaque cause a un effet spécifique et requiert une réponse mesurée. Pour les Indépendants, il serait malavisé de croire que des solutions théoriques bien que construites avec le plus grand discernement, puissent venir à bout de problématiques réelles du jour au lendemain, sans suivi, sans ajustement, ni évaluation continue. Lors d'un essai clinique, il serait invraisemblable de mettre en place un nouveau traitement sans effectuer au préalable, des tests qui en prouvent à la fois l'efficacité sur la pathologie et l'absence d'effets secondaires disproportionnés par rapport au bénéfice obtenu. L'évaluation d'une mesure politique, d'un dispositif ou d'un programme, avant sa généralisation, trouve tout son sens dans cette comparaison car elle a pour objectif d'identifier économétriquement les effets causaux d'une réforme. C'est ainsi que nous faisons le choix d'une politique expérimentale, selon une approche participative, pour son adaptation aux réalités du terrain.

Les Indépendants sont intimement convaincus que l'expérimentation, en faisant la preuve de l'efficacité d'un dispositif et en analysant les conditions de sa réussite, permet de dissiper les craintes et de lever les réticences aussi bien parmi les décideurs que parmi les citoyens. Voilà pourquoi nous ambitionnons de normaliser la politique expérimentale : elle est à la fois un gage de fiabilité et un outil pour faciliter la mise en œuvre à grande échelle d'une réforme.

• **La Société civile sur la Voie de la Confiance**

Il est vrai que l'Etat est indispensable pour garantir les droits des citoyens, mais il ne peut pas tout régir, de surcroît dans un monde globalisé. Ainsi, plus de démocratie signifie, de notre point de vue, la recherche d'un juste équilibre où chacun se sent responsable vis-à-vis de la Communauté : tant le citoyen, que les structures d'intermédiation et l'Etat.

Nous pensons qu'une société civile robuste constitue l'un des piliers de l'édifice démocratique : elle est son moteur et sa source d'énergie. Elle permet aux citoyens d'affirmer leurs intérêts pour la communauté et la cohésion sociale. Elle prend ainsi un rôle de tempérance vis-à-vis de l'Etat et du secteur économique. Sa place vient faire écho aux valeurs d'égalité, de responsabilité et de communauté qui animent les Indépendants.

Voilà pourquoi nous voulons qu'elle fasse partie intégrante de notre projet.

Nous ne comptons aucunement emprunter la Voie de la Confiance seuls. Nous lançons donc un appel à la société civile, pour travailler main dans la main, afin d'imaginer des solutions nouvelles, tout en répandant les expériences salutaires et en préservant les instruments ayant fait leurs preuves. Nous sommes conscients de son rôle essentiel dans l'insertion des personnes en difficultés, à travers le suivi intensif, la facilitation de leur accès à des formations qualifiantes, la résolution des problèmes d'accès aux minimas

sociaux dans certaines Régions peu ou pas desservies et sur bien d'autres chantiers majeurs.

Nous ambitionnons de construire avec la société civile une approche nouvelle, fondée sur les principes de l'émancipation citoyenne, en investissant dans l'insertion et l'emploi comme moyens effectifs de lutte contre la pauvreté.

• **Les Jeunes sur la Voie de la Confiance**

S'agissant de la relation 'jeunesse' et 'politique', des bouleversements patents sont observés. L'engagement de la jeunesse vis-à-vis des institutions politiques a décliné ces dernières décennies. Paradoxalement, nos jeunes restent très engagés dans la société civile. Nous assistons donc non pas à une crise de la citoyenneté, mais à une défiance face à l'inertie des politiques, qui ne donnent nullement aux jeunes l'envie de s'engager.

Les grands discours politiques ont perdu de leur superbe et n'inspirent plus la jeunesse. De surcroît, ils ne fournissent point une carte lisible des valeurs auxquelles nos jeunes pourraient se rattacher et envers lesquelles s'engager. Finalement, le choix du moins pire a pris le dessus sur le choix des valeurs et le principe civique du devoir électoral s'est affaibli, laissant place à une abstention criante mais pas indifférente.

Les conciliabules sur la nécessité d'un renforcement de la participation politique des jeunes reviennent de plus en plus, particulièrement pour nous Indépendants, puisqu'il n'est pas concevable de parler d'une société inclusive sans que la participation de toutes les catégories de la société soit effective et croissante.

Nous nous devons d'écouter nos jeunes avec sagesse. Cette posture nous oblige à nous défaire de certains stéréotypes et d'apprendre à voir nos jeunes qui font preuve de créativité, de civisme, de responsabilité et de communauté. Parce qu'ils existent, qu'ils sont nombreux et qu'il ne faut pas que notre dédain ou aveuglement finissent par les décourager. Nous nous devons, tout en relevant ce

qui ne va pas, d'exhumer et de donner à voir ce qui va, ce qui est fait, ce qui réussit, ce qui est porteur de changement et d'espoir. Nous devons cesser d'avoir peur de notre jeunesse, cesser de la voir comme un chaudron bouillant menaçant de déborder et apprendre à la voir comme un vivier bouillonnant d'espoirs et d'idées.

Parce que les termes ont leur importance, écouter nos jeunes avec lucidité, c'est prendre le temps de comprendre leurs besoins. Il n'est pas toujours évident de voir les choses difficiles telles qu'elles sont; c'est pourtant nécessaire pour avancer. Or sommes-nous lucides? Savons-nous réellement ce que la jeunesse attend de nous? Ce qui nous semble être un préalable pour construire des rapports sociaux sains et féconds, c'est la reconnaissance: reconnaître nos jeunes dans leur existence, leurs besoins, leurs idées et dans leurs aspirations. Pour cela, l'écoute est essentielle, car elle est la condition de cette reconnaissance, elle-même condition de l'apaisement. Nous nous devons d'écouter l'avis de nos jeunes, sans œillères, pour recueillir leurs propositions, capitaliser sur les bonnes initiatives et dans tous les domaines: participation politique, promotion de la culture et des arts, éducation, initiatives civiques et citoyennes, etc. La politique publique se doit d'être une œuvre collective, qui associe toutes les personnes concernées dans une démarche pleinement participative. Nous ambitionnons d'opérer cette mue et de la mettre en pratique, car nous la savons porteuse d'horizons prometteurs.

Nous œuvrerons aussi à explorer des terrains relégués souvent au second rang des priorités, alors même qu'ils sont importants pour la jeunesse et constituent d'énormes potentiels de développement. Oui, l'emploi, l'éducation et la santé sont nos batailles prioritaires et le demeureront. Mais il y a aussi d'autres domaines connexes, où nous soutiendrons le renforcement de l'action publique, dont celui de la Culture.

La Culture est encore trop négligée, alors que son rôle à la fois de catalyseur, notamment pour nos jeunes, est énorme. C'est par

la culture qu'une société se dit, se raconte, se critique, construit ses représentations, expurge ses démons. La culture est un lieu de création et de catharsis. Elle fait partie, avec les médias et l'enseignement, des vecteurs par lesquels une société apprivoise ses transformations, les dépasse et les canalise. La culture est une façon de gérer les maux d'une société en leur offrant un espace pour se dire, sur un plan intellectuel. Et sur un plan économique, c'est aussi un véritable trésor de potentiels: les industries culturelles sont un vivier d'emplois pour les jeunes, pour peu qu'on mette en place les dispositifs adéquats en termes de ressources, de formation et de structures.

Nous nous battons aussi pour réinvestir un autre aspect de notre pensée politique, en songeant particulièrement aux jeunes ruraux défavorisés par les inégalités territoriales et sociales. Ils sont nombreux à pâtir du manque de structures pour l'éducation, la culture et l'entrepreneuriat. C'est un gisement, là encore, de potentiels ignorés et nous devons absolument penser à ces jeunes en identifiant des projets porteurs, en les accompagnant et en les formant. Nous devons porter un projet pour ces jeunes sur la Voie de la Confiance. Nous ne pouvons pas seulement leur demander d'intégrer les structures que nous pensons et mettons en place pour eux: nous devons aussi pouvoir les rejoindre là où ils sont, rejoindre leurs idées et leur donner les moyens et les capacités de les réaliser. Nous devons nous montrer inventifs, ensemble, pour impulser cette dynamique de cohésion sociale, capable de rapprocher ceux qui ont tendance à s'éloigner au sein de notre société.

Nous avons besoin aujourd'hui d'action, et même plus: d'action transparente. Si la jeunesse perd confiance en la parole politique et publique, c'est parce qu'elle ne peut rien suivre de façon claire et transparente. En tant qu'Indépendants, nous devons lui donner les moyens de suivre notre action et de la juger. Être comptables de nos promesses et de nos actions: ce n'est qu'ainsi que la Voie

de la Confiance pourra se construire. Cela nécessite d'associer la jeunesse aux projets faits pour elle, par un suivi précis des politiques qui lui sont dédiées. Là aussi, nous devons être inventifs. Nous nous sommes lancés le défi de regagner la confiance des jeunes, car le jeu en vaut plus que la chandelle: le jeu en vaut l'avenir.

Les Jeunes Indépendants représentent aujourd'hui le premier mouvement jeune du pays. Leur effervescence, leur engagement et leur passion pour la Nation fait notre plus grande fierté. Une force militante bénévole, admirable, qui ne lésine jamais sur les efforts pour animer et encadrer des rencontres dans toutes les Régions. Grâce à eux, le mouvement des Jeunes Indépendants trouve toute sa consistance. Grâce à eux s'opère une dynamique sans précédent où l'ancrage territorial prend toute sa place. Une génération de jeunes engagés, lycéens, étudiants et jeunes professionnels pour qui la démocratie, les débats de fond et le devoir civique sont une priorité, faisant émerger des personnalités, des talents et préparant l'avenir de la Nation.

Nous souhaitons que chaque jeune marocain, qui se reconnaisse dans ce projet, puisse y prendre part. Voilà pourquoi nos organisations régionales des jeunes, avec leurs représentations provinciales et locales, sont prêtes à écouter, discuter et échanger avec toutes celles et ceux qui partagent les mêmes valeurs. Les universités de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, que nos jeunes Indépendants organisent, offrent l'occasion du débat politique, notamment sur les sujets qui intéressent la jeunesse, pour écouter ses idéaux, les valeurs dont elle se revendique et faire en sorte qu'elle puisse produire du sens positif pour la société dans son ensemble.

Nous avons aussi conçu la plateforme RNI Direct, premier outil d'interactivité au Maroc entre force militante et instance dirigeante, afin que la voix de tous soit entendue: réceptacle d'informations et facilitateur d'échanges, RNI Direct fournit une estrade à celles et ceux qui souhaitent proposer, bâtir, participer, dénoncer un

sujet ou défendre une cause. Permettre une posture critique à l'égard de la politique est primordial lorsqu'on construit la Voie de la Confiance. En ligne avec nos exigences social-démocrates, cette plateforme pose les jalons d'une relation directe basée sur la transparence et l'action sur le terrain.

• **Notre prochain rendez-vous sur la Voie de la Confiance**

Les Indépendants lancent à travers ce plaidoyer, un appel à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Un appel au Ralliement autour des principes et valeurs de la social-démocratie, des principes que nous avons voulus pour la société marocaine dans son ensemble et non pour une poignée de privilégiés. Des principes nés d'une volonté de débat, d'échanges et d'ouverture. Des principes qui ne sont pas les nôtres mais les Nôtres.

La défense et le développement de ces principes fondamentaux qui devraient être ceux régissant la société dans laquelle nous vivons est l'affaire de tous. Le moment est venu de nous rassembler autour de ce qui nous unit, car toute division de la société ne ferait que nous distraire de notre Cap.

Un Cap que nous avons pensé Ensemble, construit Ensemble et que nous déploierons Ensemble. Vos propositions, vos questionnements, vos projets pour vos territoires sont une chance pour nous, une chance pour le Maroc. Que vous soyez apolitique, centriste, de gauche, de droite ou indécis, votre avis compte. Vous pouvez l'exprimer dès à présent à travers notre plateforme digitale, via le lien : www.rnidirect.ma.

Aussi, dans un principe de renouvellement et de parité, mais aussi d'émergence de nouveaux talents et de nouvelles compétences, si comme nous, vous croyez à la justice sociale et à l'émancipation comme clé pour une vie décente, faites entendre votre Voix.

Enfin, pour nous Indépendants, l'évaluation rétrospective est aussi importante que l'élaboration et l'exécution de notre programme. Elle nous permettra d'émettre des jugements empiriques sur la

valeur de nos projets ainsi que d'en apprécier les résultats, miroir de la pertinence et de la cohérence des objectifs que nous nous sommes fixés.

Voilà pourquoi les résultats enregistrés dans chaque projet avancé dans ces pages seront périodiquement exposés lors du Conseil National des Indépendants.

Nous voulons une nouvelle fois assurer que cette Voie, que nous allons construire Ensemble, sera une plateforme de réflexion continue, enrichie par la contribution de toutes celles et ceux souhaitant y prendre part et constituera notre apport citoyen au débat national autour du nouveau modèle de développement, tel que voulu par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

La Voie de la Confiance

Au service d'un nouveau modèle de développement

S'il est une raison, peut-être même une portée à ce livre, c'est celle de l'engagement. Nous Indépendants, sommes allés puiser dans ce qui fait notre identité pour exposer, sans détour, notre vérité: ce en quoi nous croyons; ce que nous sommes.

Les Indépendants aspirent à un rassemblement de personnes déterminées et passionnées. Un rassemblement de serveurs de l'intérêt général, nourrissant des ambitions communes pour la Nation. Nous sommes partis d'un même constat: celui des réalités. Nous nous refusons d'être spectateurs puis critiques: un Indépendant est acteur et autocritique. C'est ainsi que nous nous sommes attelés à l'élaboration de cette esquisse, fruit de la contribution de 100 000 marocains, de tous les âges, de tous les milieux et de toutes les Régions.

Une esquisse qui constitue notre première contribution au débat national autour du nouveau modèle de développement pour le Maroc, tel que voulu par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

Une esquisse par les citoyens, pour les citoyens, qui traite des sujets que les marocains nous ont dit être prioritaires pour eux: l'emploi, l'éducation et la santé.

Cet exercice n'a de réelle ambition que de bâtir un contrat de confiance avec le citoyen. Nous croyons au travail et au sérieux, nous croyons en la citoyenneté et au progrès, nous croyons en l'Avenir du Maroc et des Marocains.

Rassemblement National des Indépendants

